

le dossier
liégeois

CM

CAHIERS
MARXISTES



laurent chantraine - jean collard - michel grétry -
marcel hotterbeex - guy krettels - madeleine mairlot -
altay manço - hubert maris - bernadette mérenne
-schoumaker - jules pirlot - philippe raxhon - christian
remacle - marc van hamel - jacques yerna

«*pierre naville*» : mateo alaluf

mai-juin 1993

190

abonnement

pour la Belgique
pour l'étranger

900 F
1 000 F

Faites-vous et faites-nous plaisir en effectuant sans tarder
un versement au compte 001-1047600-76 des *CM*
20, avenue de Stalingrad, 1000 Bruxelles

comité de patronage :

Edmond Dubrunfaut, Augustin Duchateau, Robert Dussart,
Roger Somville

comité de rédaction :

Mateo Alaluf, Jacques Aron, Albert Carton, Ouardia Derriche, Pascal
Delwit, Jean-Michel De Waele, Pierre Gillis, Michel Godard, Serge
Govaert, Jean-Jacques Heirwegh, Claude Herne, Rosine Lewin,
Bérangère Marquès-Pereira, Jacques Moins, Jacques Nagels,
Nadine Plateau, Marc Rayet, Claude Renard, Jean-Maurice Rosier,
Christian Vandermotten, Benoît Verhaegen.

secrétariat de rédaction : Hélène De Noose

rédacteurs en chef : Pierre Gillis, Michel Godard

le dossier liégeois

sommaire

- <i>éditorial</i>		3
- esprit principautaire, es-tu là ?	philippe raxhon	7
- place saint-lambert, mémoire de liège de la conservation comme image de progrès	madeleine mairiot	13
- une décennie de socialisme d'affaire	michel grétry	37
- le syndicalisme liégeois dans le sillage du renardisme	jacques yerna	47
- services communaux, santé publique, enseignement, culture : chronique d'un massacre annoncé	hubert maris	69
- liège : laboratoire de dégraissage des services publics	christian remacle	77
- les partis et les crises liégeoises	christian remacle / jules pirlot	93
- j'ai 4 ans 1/2 au conseil communal et je ne suis plus tout petit	marc vanhamel	103
- comment un syndicat devint une courroie de transmission	christian remacle	107
- les institutions culturelles liégeoises <i>interview de laurent chantraine / jean collard</i>		111
- carrefour des cultures ou pétaudière ?	guy krettels	117
- cheratte : l'intégration dans la diversité...	altay manço	123
- une tranche de vie politique dans la province de liège (1981-1991)	marcel hotterbeex	129
- désindustrialisation et tertiairisation, quelques observations à partir du cas de liège	bernadette mérenne-schoumaker	159
<hr/>		
- pierre naville	mateo alaluf	179
<hr/>		
- <i>livre</i>		191



Illustration de couverture : «LA FAMILLE SOLER», Picasso.

Il s'agit du tableau appartenant au Musée des Beaux-Arts de Liège que la Ville avait imaginé vendre pour soulager sa trésorerie criblée de dettes. Ce projet, fort heureusement, n'aboutit pas. Il aurait constitué un précédent particulièrement dangereux dans la logique de privatisation des biens publics.

A l'intérieur, illustrations de tracts et dessins satiriques réalisés à chaud entre 1982 et 1989 par Marcel Schroeder, alias Lecram, agent du CPAS de la Ville de Liège, militant et artiste-peintre.

le dossier liégeois

La dialectique du singulier et de l'universel est sans conteste une voie de pénétration privilégiée vers l'intelligence de notre société, dont on dira, au choix, qu'elle est l'ambition ou la raison d'être de notre revue. On se rappellera, dans cette perspective, les livraisons consacrées au Borinage (n°144, juin 1986), à La Louvière (n°174, juin-juillet 1990), et, un peu différemment et en collaboration avec *Toudi*, à la Wallonie et ses intellectuels (n°187, novembre 1992). Cette démarche serait restée bancale si nous avions négligé Liège. Il y a d'ailleurs longtemps que notre comité de rédaction en est convaincu, et qu'il a demandé l'arrêt à Liège de notre omnibus wallon.

C'est donc chose faite. L'occasion d'ouvrir le dossier liégeois nous a été fournie par le dixième anniversaire des luttes et des grèves des travailleurs de la Ville de Liège contre les plans de démantèlement des services publics communaux, au nom de l'assainissement des finances et de la résorption de la dette. Nos amis liégeois ne voulaient surtout pas laisser passer cet anniversaire dans l'indifférence générale, dans la mesure où cette histoire liégeoise pourrait bien s'avérer un précédent exemplaire pour les rationalisations en tous genres dont rêvent les adeptes des critères de convergence de Maastricht.

Nous n'avons toutefois pas voulu ériger un mémorial à la gloire des combattants du front de classe. Depuis dix ans, de l'eau a coulé sous les ponts de la Meuse; d'autres problématiques, comme celle de l'aménagement urbain et celle de l'immigration, qui interfèrent toutefois copieusement avec celle des services publics, on aurait tort de l'oublier, se taillent une place de plus en plus grande dans les préoccupations liégeoises, et, l'un entraînant l'autre, dans le sommaire de ce numéro.

En introduction à nos numéros hennuyers, nous invoquions, outre celle du singulier et de l'universel, la dialectique du centre et de la périphérie. Voisine de la première, elle ne se confond cependant pas avec elle; on remarquera aussi que les repères indiqués par l'opposition centre/périphérie ne sont que d'une utilité toute relative pour Liège : centre ou périphérie, centre et périphérie, Liège joue sur plusieurs tableaux, et il ne suffit pas de diagnostiquer le déclin rapide de son potentiel industriel (voir l'article de Bernadette Mérenne) pour épuiser la question. Liège est, n'en déplaise à Charleroi, la seule grande ville de Wallonie. Périphérique par rapport à Bruxelles dans le cadre belge et par rapport à Paris dans le cadre francophone, elle revendique fermement le rôle de centre wallon, et dans tous les domaines, le soi-disant partage des fonctions avec Namur, Mons et Charleroi n'étant qu'une construction bureaucratique à laquelle n'ont jamais cru que ceux qui attendaient tout des retombées clientélaires de cette division arbitraire. C'est sans doute la raison pour laquelle l'affirmation wallonne s'appuie sur un ancrage beaucoup plus solide à Liège qu'ailleurs, notamment en Hainaut. En retour, Liège est soupçonnée de visées hégémoniques, soupçon que les spécificités de son histoire étayaient aux yeux de ses détracteurs, si bien qu'on ne sait plus trop à qui attribuer la paternité de la notion d'esprit principautaire : aux Liégeois fiers de leur différence, ou aux Wallons de l'ouest craignant l'émergence d'un nouveau centre pas moins dominateur que l'ancien, ou encore aux Bruxellois irrités par de potentiels rivaux ?

Mythe ou réalité, Philippe Raxhon se lance à la recherche des racines de cet esprit principautaire, en remontant aux secousses de 1789 et à la disparition de sa cathédrale, «cicatrice de la cité».

Cicatrice ou plaie vive, elle ne s'est jamais vraiment refermée, et l'actualité récente nous la montre même purulente. Peut-on imaginer un avenir alors que l'on efface les traces de son passé ? La réponse de Madeleine Mairlot est claire, et elle est dans son titre : la conservation comme image de progrès. La place Saint-Lambert

est aujourd'hui l'enjeu d'un combat symbolique et matériel, dont les tenants et aboutissants - une vraie saga - sont exposés avec clarté... et passion.

Le choix éditorial de faire suivre l'histoire de ce monumental massacre urbain par celle d'une aussi monumentale dérive politique, que l'on a pris l'habitude de désigner pudiquement sous le vocable «les affaires liégeoises» et qui s'articule autour de la formation du groupe Neos, n'est ni anodin, ni arbitraire : il faudrait être d'une désolante myopie pour ne pas voir les rapports entre les deux dossiers. Michel Grétry nous propose une lecture pointue et distanciée de ces affaires, très politique en fin de compte; on notera que ces affaires ne sont pas sans rappeler les grenouillages de la *nomenklatura* dans les défuntes démocraties populaires - réflexion faite, la distance qui sépare le parti unique du parti dominant de mémoire d'homme n'est pas si grande.

Heureusement, les spécificités du mouvement ouvrier liégeois ne sont pas seulement celles-là. Le syndicalisme de la FGTB présente des traits atypiques, d'abord dans son obstination à réclamer son indépendance; pour le dernier demi-siècle, ces particularités, amalgamées avec plus ou moins de cohérence, ont donné le renardisme, dont on sait par ailleurs à quel point il a pesé sur l'évolution du mouvement wallon. Jacques Yerna, important acteur de cette histoire, était le mieux placé pour nous en parler. Il brosse pour nous une véritable fresque, qui s'étend jusqu'aux mouvements des dernières années sur lesquelles nous faisons le point. Ces mouvements sont ainsi mis en perspective, ce qui, outre l'intérêt propre du texte de Yerna, constitue une excellente entrée en matière.

On en vient ainsi au vif du sujet, pour lequel nous n'avons voulu aucun savant équilibrage, aucun dosage de points de vue, aucune impartialité académique. Nos intervenants sont systématiquement des protagonistes engagés, et les organisations auxquelles ils se réfèrent - en premier lieu la CGSP - sont celles qui ont animé le mouvement. Dans l'ordre, Hubert Maris nous livre le point de vue d'un militant enseignant, Christian Remacle nous décrit, chiffres à l'appui, les choix budgétaires, peu ou prou contraints par le pouvoir de tutelle, de la majorité du conseil communal. Le même et Jules Pirlot analysent l'attitude des partis représentés au conseil communal, le point de vue écolo étant plus précisément défendu par Marc Van Hamel; le chapitre est clos par l'histoire édifiante d'une restauration, ou encore de la normalisation d'une organisation syndicale, celle du secteur des administrations locales et régionales de la

CGSP, dont Christian Remacle se fait le narrateur après en avoir été la victime.

Les problèmes budgétaires de la Ville de Liège ne sont évidemment pas sans retombées sur la vie culturelle locale, dont la réputation est pourtant flatteuse. Réputation flatteuse peut-être, mais que reste-t-il des fastes d'antan après le passage du rouleau compresseur rationalisateur ? Réponse avec deux syndicalistes de la culture, Laurent Chantraine et Jean Collard, interviewés par Jules Pirlot.

Autre problématique annoncée : l'immigration. A contre-courant du conformisme ambiant et frileux, Guy Krettels plaide pour une ville cosmopolite, enrichie du choc des cultures. Plus analytique, la contribution d'Altay Manço nous introduit dans une communauté structurée, celle des Turcs de Cheratte, dont l'auteur décortique les modalités d'intégration.

Nous avons voulu fermer notre dossier en prenant un peu de recul. Marcel Hotterbeex et Bernadette Mérenne-Schoumaker nous en donnent l'occasion; le premier décrit dans le détail, à l'échelle de la province, les comportements électoraux des Liégeois, qui s'interprètent en dosant correctement - ce n'est pas toujours simple - facteurs locaux et tendances nationales (ou fédérales). La seconde nous donne un aperçu - d'autant plus brutal qu'il a la froideur des constats statistiques - de l'effondrement du secteur industriel; le renversement de tendance n'est pas en vue, c'est le moins qu'on puisse dire.

Quittons Liège pour terminer. Il y a quelques semaines que Pierre Naville nous a quittés, après une vie bien remplie qui chevauche tout le siècle. A lire Mateo Alaluf, qui nous en parle, on comprend qu'il a représenté un maître à penser pour lui, dans le meilleur sens du terme, et la mode n'a rien à y voir. On peut le comprendre : ils sont peu nombreux, ceux qui, comme Naville, sont arrivés à conjuguer lucidité, engagement et rigueur scientifique. Hier comme aujourd'hui !

Pierre Gillis

esprit principautaire, es-tu là ?

philippe raxhon

Nous voulons ici faire part au lecteur de quelques réflexions, trop brèves et disparates, sur la vieille question de l'existence ou non d'un esprit principautaire liégeois, en la faisant tourner plutôt autour du souvenir révolutionnaire liégeois de 1789, pour des motifs propres à l'état actuel de nos travaux de recherche. Point de révélation fracassante ici, simplement la livraison d'un état des lieux qui pourrait servir d'état d'âme.

L'histoire n'est pas un matériau rigide, et particulièrement quand elle aborde les questions de référence nationale ou nationaliste, renouvelées aujourd'hui en Europe dans le bruit et la fureur. Savoir d'où l'on est, c'est déjà savoir un peu mieux qui l'on est, et tout pouvoir s'efforcera de développer un discours cernant, emprisonnant cette dimension humaine-là, qui constitue pour lui à la fois un catalyseur de forces, un puits de vérités illusoires, et l'opportunité d'un grand aveuglement autour du drapeau.

Certes, la question de l'identité collective, d'ordre culturel et mémoriel, se révèle aussi un formidable facteur de changement social, d'échanges et d'enrichissements réciproques. La différence assumée est alors la source d'une créativité politique reconstituant des sociétés vieillissantes. Entre ces deux versants, qui sont des espaces d'attitudes, l'historien, le philosophe, le sociologue, le juriste, tentent de repérer et de mesurer les valeurs que se donnent les hommes à la recherche d'une morale collective et individuelle propre à façonner leur image et l'imaginaire qui en découle, cette clé des

songes pour ne pas désespérer d'être seulement soi-même, et qui est à l'origine du grand chantier de réflexion actuel sur le symbolisme politique.

Or, parler de Liège, c'est inévitablement se trouver confronté à la question de l'identité historique d'un groupe humain, et du destin d'une ville aux institutions organisées, promptement engagée dans la Révolution industrielle, capitale d'un petit Etat, avant d'être une ville de province d'un petit pays, à la charnière entre le monde germanique et le monde latin, lieu de passages des cortèges armés européens, principauté-tampon elle-même incrustée dans un Etat-tampon en 1830. Ce n'est pas un hasard et un effet de mode, si la problématique d'une réalité liégeoise dans un champ historique a fait l'objet de réflexions nourries. On pensera bien sûr à des ouvrages classiques, de Godefroid Kurth à Paul Harsin, aux travaux de Paul Minon sur *Le peuple liégeois. Structures sociales et attitudes religieuses*, paru à Liège en 1955; ou encore à ceux de Jean Lejeune, et à la dernière synthèse en date sur l'histoire de Liège, parue en 1992.

la césure révolutionnaire *

La croisée des chemins historiques pour Liège est la période comprise entre 1792 et 1830, époque particulièrement trouble et agitée, où l'action des hommes se fait forceps pour engendrer de nouveaux espaces, donc de nouveaux rapports de forces. Ici la compréhension exige la chronologie des faits. En septembre 1792, la France devient républicaine, fruit encore très vert d'un processus révolutionnaire qui avait débuté avec l'érection d'une assemblée nationale en juin 1789, et qui s'était poursuivi dans la lutte farouche entre la représentation nationale et le pouvoir exécutif incarné par Louis XVI et ses ministres, puis dans la déclaration d'une guerre, en avril 1792, qui allait bouleverser la configuration européenne et constituer la plus grande entreprise d'exportation de principes politiques et idéologiques par la force jamais vue auparavant, même au temps des guerres de religion.

La principauté de Liège sera prise dans la tourmente, embrassée dans le sillon géopolitique révolutionnaire, ayant, au demeurant, dès août 1789, vécu une révolution dont les caractères originaux ne sont pas à démontrer ici, qui se distingue certes de la Révolution brabançonne, mais qui reste conservatrice et restauratrice. Il faut en effet attendre l'arrivée des Français après Jemappes pour voir abolir les trois états

* Les sous-titres sont de la rédaction.

à Liège. De fait, la présence militaire française créa une situation neuve pour des Liégeois qui avaient connu, depuis 1789, la trahison de la Prusse dont ils croyaient avoir le soutien, la guerre contre le Saint Empire romain de la Nation germanique dont ils étaient membres, l'indifférence de leurs voisins brabançons dont ils sollicitaient l'appui financier, l'exil forcé en France où ils connurent physiquement la Révolution française.

Cette conjoncture a nourri une francophilie parfois exubérante, moins par amour ethnique pour la France - thème cent fois repris par la branche rattachiste du mouvement wallon - que par admiration pour les institutions républicaines et la protection musclée du pays le plus peuplé d'Europe. C'est clair quand on sait que l'animateur politique de la Révolution liégeoise, Jean-Nicolas Bassenge, se posa la question : «Le Pays de Liège doit-il demander d'être réuni à la République française ?», dans un opuscule paru en 1793 et resté célèbre. On assiste ensuite, entre novembre 1792 et mars 1793, à une véritable fièvre révolutionnaire à Liège, avec une remarquable accélération idéologique qui conduit les Liégeois à se doter d'une Convention nationale, à voter la réunion à la France et la démolition de la cathédrale Saint-Lambert, pour ne citer que les décisions les plus spectaculaires. Nous reviendrons sur l'impact de la démolition de la fameuse cathédrale. Bornons-nous à dire qu'en accomplissant ce geste, les Liégeois se séparent de toute une conception de la société et de la culture, assumant à leur échelle, un meurtre ritualisé analogue à celui de Louis XVI à la même époque en France. En mars 1793, la défaite militaire contraint les Liégeois à fuir une seconde fois, pour se réfugier encore à Paris, où ils vivront aux cadences de la Terreur, tandis qu'une restauration épiscopale sévit dans la principauté.

Liège sera libérée le jour où tombe Robespierre en juillet 1794, autre meurtre ritualisé qui inaugure un autre temps, celui de l'exploitation des territoires conquis par la Convention thermidorienne, qu'accepteront très mal les Liégeois déçus et humiliés, jusqu'à la proclamation de la réunion des territoires de la Belgique actuelle à la République française en octobre 1795, où la principauté de Liège est réduite à la portion d'un département dont les limites seront celles de l'actuelle province. Le vieux patriote Fabry, bourgmestre de Liège en 1789, s'est-il souvenu de son intervention à la Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité en janvier 1793, quand il avait posé, à une assistance survoltée, la question de savoir si, en devenant français, il fallait cesser d'être Liégeois. Oui, aurait répondu un sans-culotte dans la foule, affirmation arrachée d'un cœur ou peut-être réaction fatiguée d'indifférence.

l'intégration dans la famille belge

La défaite française de 1814 met un terme à l'expérience française chez nous, et en 1830, après l'intermède hollandais, la Révolution belge fait place à de nouveaux modèles symboliques, où le passé principautaire est réintégré dans un passé belge, et tout le travail du discours historiographique belge consistera non pas à nier à proprement parler une antique indépendance liégeoise, mais à percevoir en elle, au moins dans l'ordre du comportement, les premiers symptômes d'une expression nationale belge.

Une bonne traduction de cette perspective est celle donnée par l'érudit liégeois Ulysse Capitaine dans ses nombreux travaux, où même la discrète nostalgie d'une ancestrale patrie liégeoise a peu de poids devant la Belgique nouvelle, unitaire et censitaire, et ses institutions libérales. Au contraire, le destin des anciens Liégeois, victimes abusées par des voisins ingrats ou conquérants, doit inviter les nouveaux Belges à veiller aux frontières, et à colmater les fissures à l'intérieur de la citadelle Belge. Le point de contact de ce sentiment politique avec une réalité littéraire très riche sera le thème du regret développé dans le romantisme wallon, qui conduit au «léimplorisme», et qui obture peut-être l'horizon d'une expression faisant défaut aux Liégeois, celle d'une ironie fine et noire de facture liégeoise, à l'image par exemple de l'humour juif, facteur d'auto-dérision saine et d'identification à un tronc d'expériences communes, dramatiques, mais qui abreuve la vitalité d'un sentiment d'appartenance. Le thème du regret gravitera autour de la cathédrale disparue, qu'a si bien pleurée Simeon, et dont le site vidé de son contenu continue aujourd'hui à susciter les plus vives polémiques et à entretenir une inertie dont se sont contentés les Liégeois, comme si tout sursaut possible et légitime se voyait imposé d'office, par l'absence dans un cœur historique mutilé. On peut rebâtir une ville autour de sa cathédrale, comme ce fut le cas pour Cologne après la deuxième guerre mondiale; le contraire semble vain, et la cicatrice de sa cité crispe le Liégeois sur ses ambitions, ou - et c'est paradoxal - excite sa mégalomanie, compensant dans le pire à venir le pire du passé.

et les regrets

Liège, cas de figure ? La ville de l'Exposition universelle de 1905 a même servi d'exemple à la vision unitariste de l'histoire de Belgique d'Henri Pirenne, qui dans un débat avec Julien Delaite au Congrès wallon de 1905, a mis celui-ci en difficulté, quand l'auguste Verviétois

a démontré que si les Wallons et les Flamands avaient parfaitement réussi à cohabiter dans la principauté de Liège, il devait en être de même en Belgique, sous peine de voir Liège constituer un cas à part, qu'il faut exclure de la Belgique, mais aussi de la Wallonie. Le mouvement wallon lui-même fut face à ces contradictions, et les a affrontées, depuis la commémoration en 1911 de la bataille de Jemappes, dont la date ne devint jamais celle de la fête nationale wallonne - le champ de bataille hennuyer étant moins consensuel qu'un parc bruxellois - jusqu'au Congrès wallon de 1945, à Liège, où la pratique d'un vote de raison et d'un vote sentimental - pour le fédéralisme, l'indépendance, la réunion à la France, ou la conservation de la Belgique unitaire - marquait bien la limite de partage des risques à prendre, mais aussi la complexité de la réalité vécue.

En vérité, la vraie question à se poser est de savoir si la mémoire liégeoise conduit Liège à assumer au fil du temps une identité particulière par rapport à cette mémoire. On répondra affirmativement si l'on considère d'un oeil vigilant la thématique du regret déployée dans le discours liégeois, et notamment populaire ou régionaliste, face au souvenir principautaire. La démolition de la cathédrale Saint-Lambert, l'impact du thème de la ruine, a considérablement agi sur cette perspective. Mais cet écho plaintif s'est brisé, parce que dilué dans une réalité nouvelle qui est belge, et où les supports du souvenir principautaire retrouvent leur place, mais dénaturés, comme ce *Valeureux Liégeois*, écrit en mai 1790 pour mobiliser les volontaires liégeois, devenu *Belges Valeureux* après 1830, lui-même plus subtilement écarté au profit d'un *Valeureux Liégeois* épuré, chanté dans les écoles, ou à chaque visite royale. Et le propre du souvenir principautaire liégeois sera de suivre les rythmes d'adaptation des Liégeois aux réalités culturelles, socio-économiques et politiques qui s'expriment dans l'évolution de la Belgique de 1830 à nos jours.

Quant à savoir si l'esprit principautaire souffle dans les boyaux de la cité ardente, c'est une question qui renvoie, particulièrement dans la pénible conjoncture qui est la nôtre, à des notions politiques fallacieuses, dont le *Volksgeist* était l'illustration, et qu'avait mis en musique, dans le cas de la Révolution liégeoise, Pierre Recht, en 1933, dans «1789 en Wallonie». La démarche de Recht n'était pas malsaine parce qu'elle s'inscrivait d'abord dans une réaction contre l'historiographie unitariste dominante, mais néanmoins trop ambiguë pour être cautionnée aujourd'hui par l'historien, inquiet devant les orages de notre temps, où l'esprit se fait rare.



L'occupation de la place au printemps 1992.

place saint-lambert, mémoire de liège ou de la conservation comme image de progrès

madeleine mairlot *

«Place Saint-Lambert ! Ses tramways d'ivoire aux fenêtres empoussiérées de fin charbon... Son aubette où les odeurs d'encre fraîche se mêlent à celles des vespasiennes ! [...]

Après, c'est le trou : un immense trou dans ma mémoire et dans ma place. Pendant vingt ans, le coeur de Liège a cessé de battre. Les bus bruyants et polluants ont remplacé les bons vieux tramways où l'on sautait sur la plate-forme pour «faire» deux arrêts. [...]

On aurait pu la laisser vivre vingt ans de plus, la place avec ses odeurs de frites et de bière, avant de tout casser ! Qu'y faire ? Quand une ville tombe dans les pattes d'incapables au coeur de béton, on ne doit pas s'attendre à voir naître Venise ou Versailles» !¹

«La place Saint-Lambert ? Ne m'en parlez pas ! On en a assez de ce trou béant.»

«Vivrai-je assez longtemps pour la voir terminée ?»

Ou bien :

«Après tout, on a bien attendu 30 ans, on attendra bien encore un peu.»

* Madeleine Mairlot est professeure à l'ISIS (Institut d'Enseignement supérieur des Sciences de l'Information et des Sciences Sociales) à de Liège.

1. Mittel, in *Instantanés, Place Saint-Lambert 1991*, éditions du Cirque divers, Liège.

«C'est une honte, un scandale d'avoir tout cassé, pour rien. On a fait voler en l'air la Populaire, chez de Marneffe, le Sarma, le Tivoli, l'ancien Gymnase, le Square Notger... Pourquoi ?»

Ou encore :

«Ici, je me retrouve en Grèce, ou en Syrie...»

Témoignages empreints de nostalgie et de révolte. Espoirs déçus, découragements. Pas un Liégeois n'est indifférent à ce désastre dont l'origine remonte à 1793, année où la Convention liégeoise décide, au nom du «progrès», la destruction de la cathédrale Saint-Lambert, symbole de l'Ancien Régime. Elle durera plusieurs années, le temps que les démolitions, les pillages, les ventes à l'encan d'un patrimoine riche d'une histoire de dix siècles s'achèvent entre 1830 et 1840 avec la construction d'une place où rouleront les calèches, puis les trams, images pittoresques, évocations d'une époque révolue, d'avant «le tout pétrole».

Passésisme ? Sans doute, mais les regrets seraient moins vivaces si la place avait pu évoluer d'une façon harmonieuse et conviviale, et non dans le mépris, le chaos et l'anarchie.

histoire d'une place

mégalomanies

C'est vers le milieu des années 60 que la place circulaire et bon enfant, le tourniquet des trams et des bus, bref l'ancienne place Saint-Lambert, celle qui était née sur les décombres de la cathédrale, se voit condamnée. Pour cause : une nécessaire restructuration face à l'intensification des transports urbains. Mais surtout, l'heure est aux projets grandioses, ambitieux, excessifs. Au nom de la modernité.

Pathologie des années 60, la mégalomanie appliquée au coeur de Liège se verra tout particulièrement servie par l'historien et échevin libéral des travaux publics : Jean Lejeune. Il va oser imaginer une place-dalle de plus de trois hectares avec, prévus en sous-sol, trois niveaux : l'un pour les transports en commun, l'autre pour les automobilistes et le dernier pour les parkings. Voté en 1968 par le Conseil communal, malgré l'opposition de nombreux Liégeois, ce projet ne verra - heureusement ! - jamais le jour. Incohérent sur le plan de la circulation, non convivial, glacial dans sa démesure,

dysharmonieux, il saccageait de surcroît, sans vergogne, des quartiers historiques de Liège : la place du marché, Hors-Château, le Péry, Féronstrée, le Potay, Pierreuse, Volière... auraient pu voir leurs impasses, leurs façades classées, leurs fontaines, leurs remparts, leurs jardins, leurs arbres... simplement faire place au béton².

cimetière urbain

Au temps des délires va succéder celui des cauchemars. Années 75-85. Les figures de la place Saint-Lambert défilent, grimaçantes, grotesques, ratées. On exproprie pour deux milliards des lieux chers aux Liégeois sur lesquels rien ne sera reconstruit. On détruit ensuite : l'îlot Tivoli et Sainte-Croix, le square Notger passeront sous les pelleteuses, 260 bâtiments dont certains avaient une haute valeur architecturale et historique tel l'Hôtel de Cortenbach sont démolis. On démonte des façades, en vue de les reconstruire plus tard, mais leur entreposage est réalisé sans soin, sans entretien. La plupart des pierres sont vendues pour trois fois rien. Ce qui reste croupit sur des terrains vagues ou sous des hangars, rongé par le lierre, abandonné. Ainsi avait été vendue aux enchères et à vil prix, deux siècles plus tôt, une partie des oeuvres d'art de la cathédrale, pendant sa démolition...

On échafaude plans sur plans, toujours partiels, toujours ineptes. L'annexe du Palais de justice prévue côté Opéra déménage place du XX août, puis boulevard de la Sauvenièrre pour retourner place Saint-Lambert. On refait rouler les voitures en surface. Les espaces pour les parkings gonflent puis dégonflent. Le métro se balade à différentes hauteurs, jusqu'à devenir un TAU à fleur de sol. Quant aux autobus, on ne sait plus quoi en faire car leur parcours souterrain se révèle dangereux et... impraticable.

Une annexe du Palais provincial est aussi envisagée, sorte de building qui devait cacher... la vue même de ce Palais ! On construira, d'abord, ses deux tours d'ascenseurs, qui resteront plantées là, solitaires, ridicules, pour être démolies quatre ans plus tard, faute de budget... pour continuer l'édifice.

2. Voir à ce sujet le *Mémoire sur le Plan particulier d'aménagement de la place Saint-Lambert*, paru en 1969, signé par des scientifiques, des professeurs d'université, des architectes (parmi lesquels Claude Strebelle) et qui stigmatise, de façon très argumentée, les excès et les défauts du plan Lejeune, après qu'il ait été voté au Conseil communal.

Et pêle-mêle, autour de la place, les destructions continuent. Tout un pan de la rue Léopold s'écroule. La rue de Bruxelles, avec ses bars un peu louches, se métamorphose en voies de pénétration rapides, en tunnels et rampes souterraines. Le quartier Saint-Séverin et Sainte-Marguerite est éventré, coupé en deux, dénaturé pour faire face à la seule automobile. La place des Bons Enfants devient une caricature de gare d'une laideur infinie et qui ne servira jamais. La gare du Palais enfouie en sous-sol se transforme en lieu coupe-gorge, non surveillé, non entretenu où l'on n'ose s'aventurer la nuit tombante. Le Cadran, véritable noeud de trémilles, donne le vertige aux liégeois qui continuent à s'y perdre... dix ans après. Quant à la place Saint-Lambert, désormais transmuée en un champ de bataille chaotique, entourée de murs aveugles, livrée aux immondices et à la végétation sauvage, elle n'a plus guère pour elle que son nom.

Les espaces libérés par les démolitions sont concédés à des sociétés de parkings (où les frères Uhoda se taillent la part du lion) pour des sommes dérisoires. Les bénéfiques qu'ils en retireront ne le seront eux certainement pas.

L'échec est là, monstrueux. Fiasco social, urbanistique, économique, esthétique et politique, au sens premier du terme : échec d'une ville qui n'a pas su, ni voulu dialoguer avec ses citoyens.

arrangements

Car tout le monde est concerné par ce noeud vital, à commencer par les piétons, trop souvent oubliés, les commerçants, les écoliers, les ménagères, les usagers des transports en commun et finalement tous ceux qui en ont assez de subir les valse-hésitations des pouvoirs.

C'est que les décideurs sont nombreux sur la place et cela ne simplifie pas les choses. Véritable puzzle dont les pièces ont changé de propriétaires au fil du temps et au gré des réformes de l'Etat. Les sols, sous-sols, infrastructures appartiennent, qui à la Région wallonne et à ses différents ministères, qui à la Ville, qui à l'Etat, qui aux sociétés de transports urbains dont les noms eux aussi se transforment avec les décennies (STIL, SNCV, PTU, TEC, SRWT...). La Ville de Liège, dans cet imbroglio, n'avait plus, à dire vrai, grand-chose à dire... ni à faire.

C'est pourtant le Conseil communal en 1985 qui, à l'unanimité, va mettre en selle un nouveau plan, un schéma directeur. Miracle ?

Pas tout à fait. Car l'heure est à l'environnement. Les Ecolos sont à l'Urbanisme après trois mandats libéraux de poids (Lejeune, Defraigne, Goldinne).

L'architecte Claude Strebelle, connu notamment pour ses réalisations sur le campus universitaire du Sart-Tilman, est désigné comme coordinateur du nouveau projet. Pour compenser l'absence d'un plan particulier d'aménagement du territoire (PPA), jugé trop contraignant, on crée un Comité d'accompagnement, où les partis politiques sont représentés, en vue de contrôler la bonne fin des principes contenus dans l'accord politique.

Mais quels sont ces principes ? Pour l'essentiel, trois places fermées seront reconstituées : à l'orient, la place du Marché, à l'occident celle du Théâtre et au centre la place Saint-Lambert. Sur celle-ci, deux fois quatre bandes de circulation urbaine. Les bus rouleront en surface eux aussi, sur d'autres voiries. Devant les grands magasins, un piétonnier et, en sous-sol, une gare d'autobus et trois niveaux de parking, question d'utiliser les infrastructures existantes. Côté Tivoli et côté Saint-Michel, l'espace est destiné à la promotion privée : appartements, bureaux, commerces, hôtels... En plus, un grand parking est prévu au centre, sous la dalle. Les commerçants, ceux de «l'hyper centre» de Liège, seront bien servis...

Claude Strebelle, lui, conçoit son plan, avec acharnement et patience. Il règle les parcours des différents modes de transport, définit le volume et le gabarit des bâtiments à construire, essaie de remailler un tissu vilainement déchiré. Toutefois il lui faut faire avec ce qui existe déjà, satisfaire les appétits côté privé, penser économies côté public (plus de cinq milliards ont été engloutis dans les constructions et les infrastructures souterraines commencées et jamais achevées) et penser, enfin, aux usagers. Bref, rien de simple. Mais lorsque ses plans sont présentés à la presse, ils sont jugés cohérents. Strebelle séduit.

Que les Liégeois ne se croient pas tranquilles pour autant avec leur place Saint-Lambert ! Le schéma directeur évolutif dans sa conception ne cessera en effet de se moduler sous différentes pressions. On va renoncer au TAU, les voies et gares d'autobus seront largement réduites, ainsi que les parkings. Une partie des vestiges est promise à la conservation.

La place Saint-Lambert va changer de propriétaire puisqu'en 1989,

c'est la Région wallonne qui en hérite pour les Communications et les Travaux publics. Seule reste de la compétence de l'Etat la construction des annexes du Palais de Justice. Or, tenu à l'écart depuis toujours de ce projet, Claude Strebelle en obtient finalement le contrat. Ce qui lui vaut, aujourd'hui, des démêlés avec des habitants des quartiers de Pierreuse et Volière, non contents des conséquences qu'entraînera, dans leur vie quotidienne, l'édification de la monumentale «Tour de la justice» (problèmes d'horizon, d'ensoleillement, quartier «ghetto»...). Et c'est pour contourner les conséquences éventuelles de la plainte auprès du Conseil d'Etat de ces habitants que le Conseil communal du 1^{er} mars 1993 va voter, *grosso modo*, majorité contre opposition, la sortie d'une partie importante de la place Saint-Lambert du périmètre protégé. Une histoire dont on attend les suites, mais qui témoigne d'ores d'une fissuration du consensus sur la place et sur le projet...

Personne n'est plus vraiment content dans cette affaire que l'on pourrait presque croire maudite. Claude Strebelle se heurte encore aux volontés du TEC, aux exigences des conducteurs, aux rayons de braquage des bus, aux normes de sécurité; il se heurte enfin aux archéologues et aux groupes de défense des vestiges archéologiques qui craignent à juste titre de voir disparaître une partie du patrimoine historique liégeois sacrifié sur l'autel du profit que veut, de façon manifeste et déclarée, réaliser la Région wallonne par l'intermédiaire de son Ministère des Transports³.

Celui-ci voudrait être le grand gagnant de cette dernière (?) manche. Le sera-t-il ? Et à quel prix ? S'il réussit ce qu'il voudrait considérer comme un coup de maître, il aura vendu à son meilleur prix un terrain public valorisé notamment par sa destination commerciale d'aire de parcage - opération prévue, mais contrat non finalisé à ce jour. Or ce bénéfice serait réalisé contre les avis de la Commission royale des monuments, sites et fouilles, qui prévoit qu'aucune destruction de vestiges ne peut se faire tant qu'une adjudication ferme et définitive pour le parking n'est pas réalisée.

3. A noter que celle-ci n'a guère dépensé d'argent pour construire sa gare des bus, les crédits ayant été alloués par l'Etat dans le cadre du projet, prévu et non terminé, de la gare des bus, cathédrale de béton souterraine.

histoire d'un combat

la tente et le brasero

C'est en mars 1992 que la presse apprend aux Liégeois qu'un rassemblement va avoir lieu un dimanche après-midi, sur la place Saint-Lambert, pour protester contre la prochaine disparition d'un site archéologique vieux de 50 000 ans. Habités, si l'on peut dire, à supporter, depuis tant de temps, le poids du vide en leur cœur, les Liégeois vont-ils se réveiller en ce dimanche pluvieux, morne et gris ? Contre toute attente, une belle éclaircie va réchauffer les quelques centaines de personnes réunies spontanément autour d'un orgue de barbarie. Une lecture s'amorce, celle du deuxième martyr de saint Lambert...

Ici s'est joué le prologue de ce qui va devenir un combat historique. Ses principaux acteurs sont en place. Le drame peut commencer. Très vite, car dès le lendemain, lundi 16 mars, c'est l'occupation. Une action exceptionnelle, l'un des plus importants mouvements populaires de ces dernières années en matière de défense d'un patrimoine.

SOS Mémoire de Liège défend les fours carolingiens contre les pelles mécaniques pour que les archéologues puissent continuer leurs relevés.



Quelques clichés, quelques impressions. Nuits froides passées sous la vaste tente kaki; journées qui se partagent entre l'accueil des visiteurs, les réunions, les leçons d'histoire dispensées aux écoliers, aux touristes...; grandes marmites et vivres apportés par ceux qui, généreusement, soutiennent les occupants; banderoles qui interpellent les passants, sentimentales ou humoristiques : «Liège bétonne pas ton cœur», «William (Ancion), obéis à ton évêque» (allusion au soutien manifesté à la cause par l'évêque de Liège); le brasero enfin, qui devait durer le temps de l'occupation, symbole de veille, d'espoir, de chaleur, autour duquel viennent se serrer, nombreux, les sympathisants.

Un mot émerge, tout naturellement, celui de «sentinelles». O paradoxe : ceux qui se sont désignés comme les gardiens d'un site public, d'un patrimoine historique, le défendent contre ceux-là même qui ont mission de le protéger !

La pétition circule, qui demande que ne soient pas détruites les traces de 50 millénaires d'occupation humaine. Elle récoltera plus de 50 000 signatures.

Des sentiments mélangés, exaltants nous reviennent en mémoire, comme un parfum de liberté :

- celui de résistance à quelque chose de mal défini mais qui pourrait s'appeler : abus, mépris, absence de consultation, sac-cage.
- celui de réappropriation d'un espace public. On est - enfin - chez soi sur la place Saint-Lambert, à Liège. On campe sur un lieu qui nous est cher, symbole de notre histoire.

Les jours passent. La tension monte entre les occupants et les responsables du chantier. Chaque jour, ou presque, la presse, la radio, la TV sont là. Communiqués, tracts, pétitions, calicots, visites guidées... On s'interroge. Il faut trouver le moyen de débloquer la situation. Il faut progresser.

Tandis qu'un certain nombre décide de continuer à occuper le terrain (ceux-là qui garderont, quelque temps encore, le nom de «sentinelles»), plusieurs parmi les vigiles décident d'entrer en phase de négociation.

Ainsi, SOS Mémoire de Liège, mouvement né quelques mois plus tôt, se constitue en ASBL⁴. Elle sera au nombre des acteurs de la

concertation organisée sous l'égide de la Ville de Liège, qui vont se réunir régulièrement à l'Hôtel de ville ⁵.

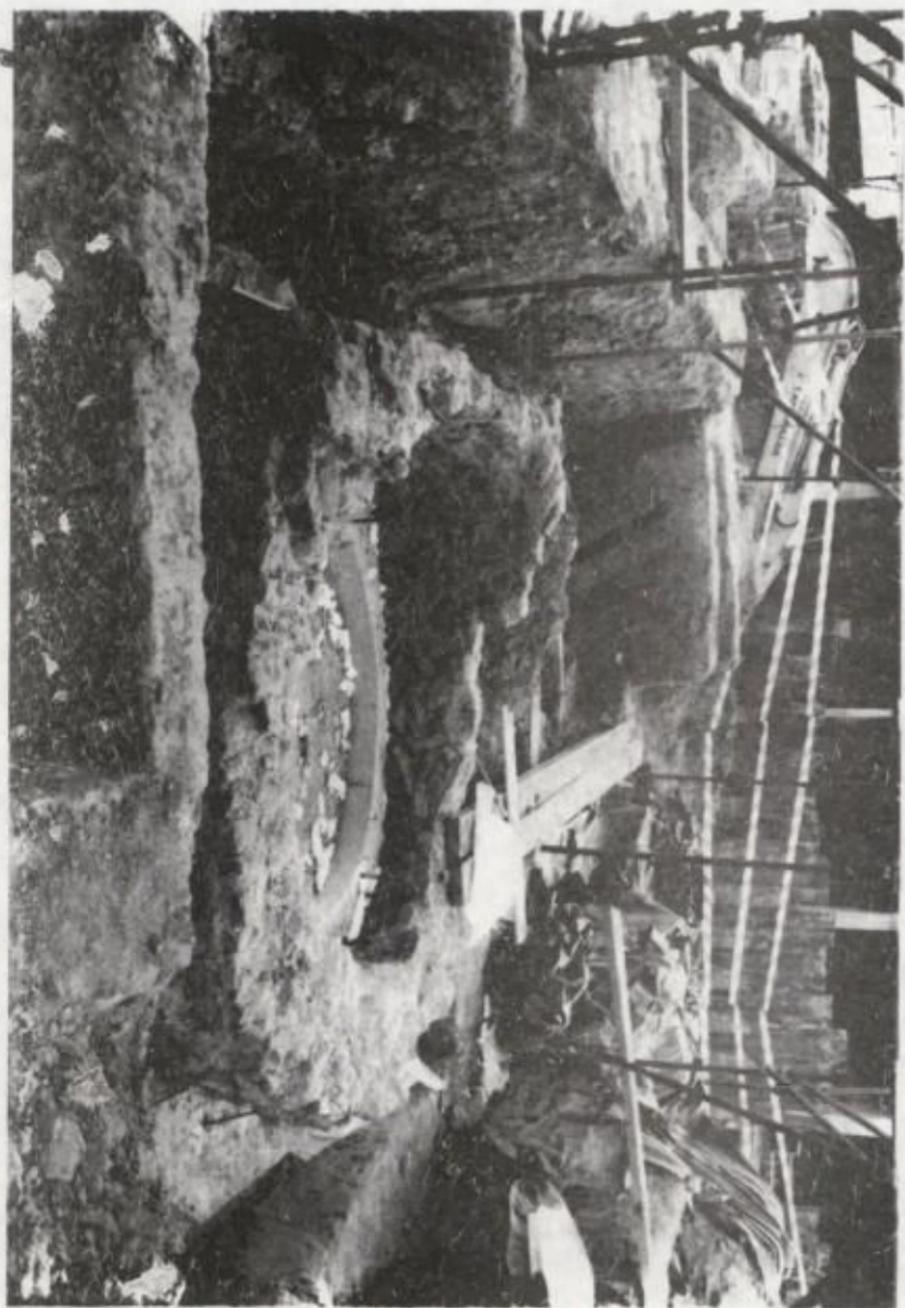
nouvelle séquence : on négocie.

Au fil des semaines, des réunions, des discussions, des débats, parfois très animés. Ceux qui croyaient avancer reculent bien souvent. L'association SOS Mémoire de Liège trouve dans l'Institut archéologique liégeois et dans d'autres sociétés savantes associées pour la circonstance, tel Le Vieux Liège, un soutien efficace. Quant à l'Université de Liège, représentée par le doyen de la faculté de Philosophie et Lettres, André Motte, par le professeur d'archéologie Marcel Otte et par Jacques Stiennon, professeur émérite, elle se verra souvent reléguée au second plan, derrière la Région wallonne, voire écartée alors qu'elle est censée assurer la direction scientifique du chantier des fouilles.

Quelques gros plans permettront de comprendre le climat dans lequel ont vécu les défenseurs des vestiges.

Avril 92 : les murs des nefs de la cathédrale de Notger sont massacrés, sur une largeur de trois mètres, au marteau-piqueur, pour construire un «mur emboué», limite du parking souterrain. Il avait pourtant été prévu, en concertation, «un découpage net et un stockage des pierres» en vue d'une reconstitution éventuelle. De plus, ce mur aura été construit inutilement puisque la conception du parking va changer. La confiance est - largement - entamée.

-
4. À noter qu'une certaine confusion s'est installée dans le chef du public et même des journalistes dans la dénomination des acteurs en place. Les occupants, dits «sentinelles», des débuts se sont en fait scindés de la façon suivante. Deux asbl se sont créées qui poursuivent les mêmes objectifs en ce qui concerne la conservation des vestiges : SOS Mémoire de Liège, d'une part; le Groupe Saint-Lambert, d'autre part. Ces derniers souhaitent poursuivre l'occupation de la place et certains d'entre eux portaient l'affaire en justice, dans l'espoir de faire valoir de cette façon le droit des citoyens à défendre leur environnement culturel; les premiers par contre décidaient de suspendre cette occupation puisqu'ils tentaient l'expérience de la négociation, estimant que l'action spontanée, positive en ses débuts, devait évoluer pour rester efficace. ASBL pluraliste, SOS comprend des relais dans chaque parti représenté au Conseil communal. Certains aussi se sont dispersés après la fin de l'occupation, sans chercher à s'intégrer dans l'une ou l'autre structure.
 5. Il s'agit en fait de la Ville de Liège, de l'Administration des fouilles de la Région wallonne, de la Société régionale wallonne des transports, de l'Atelier d'architecture de Sart-Tilman, de l'Université de Liège, de l'Institut archéologique liégeois, de l'asbl SOS Mémoire de Liège et de l'entreprise Franki-Bagéci.



Le baptistère mérovingien est coulé dans du béton pour être déplacé, alors que les archéologues demandent sa conservation en place (*in situ*).

8 mai, concertation plénière : les décideurs annoncent que tout le centre de la place va être labouré. Un immense parking doit être construit, en lieu et place des ruines des églises et cathédrales et des restes de la villa romaine. Colère et dépit...

10 juin : une anecdote, très significative. Doivent être cassés, ce jour-là, des fours du haut Moyen-Age, remarquables par leur état de conservation mais indispensables aussi pour comprendre l'histoire de la ville. Car en l'absence quasi totale de documents écrits sur une époque, l'archéologie a un rôle essentiel.

Les fours n'étaient pas destinés à la conservation, il est vrai, puisque les voies d'autobus devaient passer là où ils se trouvent, exactement. Mais que l'on donne au moins aux archéologues le temps de fouiller !

Ce n'était pas le cas, ce jour-là : il fallait détruire, tout de suite. Une délégation de SOS Mémoire de Liège et Marcel Otte, professeur d'archéologie, vont défendre, dans des circonstances pénibles, le petit morceau de terrain menacé : sous un soleil de plomb, dans le bruit et la poussière dégagée par les pelles mécaniques et les marteaux piqueurs, entourés de policiers. Au moment où l'énorme grue va arracher les derniers mètres cubes des terres qui la séparent des fours mérovingiens, au risque de précipiter les résistants dans le vide, l'ingénieur de la firme Franki donne l'ordre d'arrêter les machines. Ils quitteront les lieux à la condition que rien ne soit détruit avant la fin de la concertation réunie d'urgence à leur demande. Ils obtiennent que les archéologues et les scientifiques puissent continuer leurs fouilles et leurs études jusqu'au... soir même.

Ainsi, malgré les règlements en matière de fouilles, malgré les avis de la Commission Royale des Monuments et des Sites, les fouilleurs sont trop souvent obligés de se soumettre au planning des entrepreneurs qui imposent leur rythme.

entracte

Un temps de répit, celui des vacances. Des visites guidées s'organisent à partir de l'ancienne aubette Bellens. Des touristes venus de tous lieux, proches ou lointains, s'enthousiasment, marquent leur émoi à l'idée de la destruction possible de ce qu'ils ont pu voir : la partie alors dégagée des fouilles mais qui ne laissait pas encore apparaître toute la richesse du site.

Moment de répit aussi, car on sait désormais que le parking ne sera pas construit au centre. Pas d'investisseurs, a-t-on dit. Mais un



Les fondations du chœur de la cathédrale de Notger, sur fond de la place du Marché, devraient être conservées.

parking de moindre importance est prévu à l'ouest de la place, en extension des infrastructures existantes. Sans doute le climat qui entourait la place Saint-Lambert n'était-il plus propice aux projets des investisseurs...

Août, septembre : la concertation reprend et les associations de défense du site ainsi que l'Université de Liège et les archéologues du chantier des fouilles de la Région wallonne reviennent à la charge avec la théorie des ensembles archéologiques.

«ensembles», le maître mot

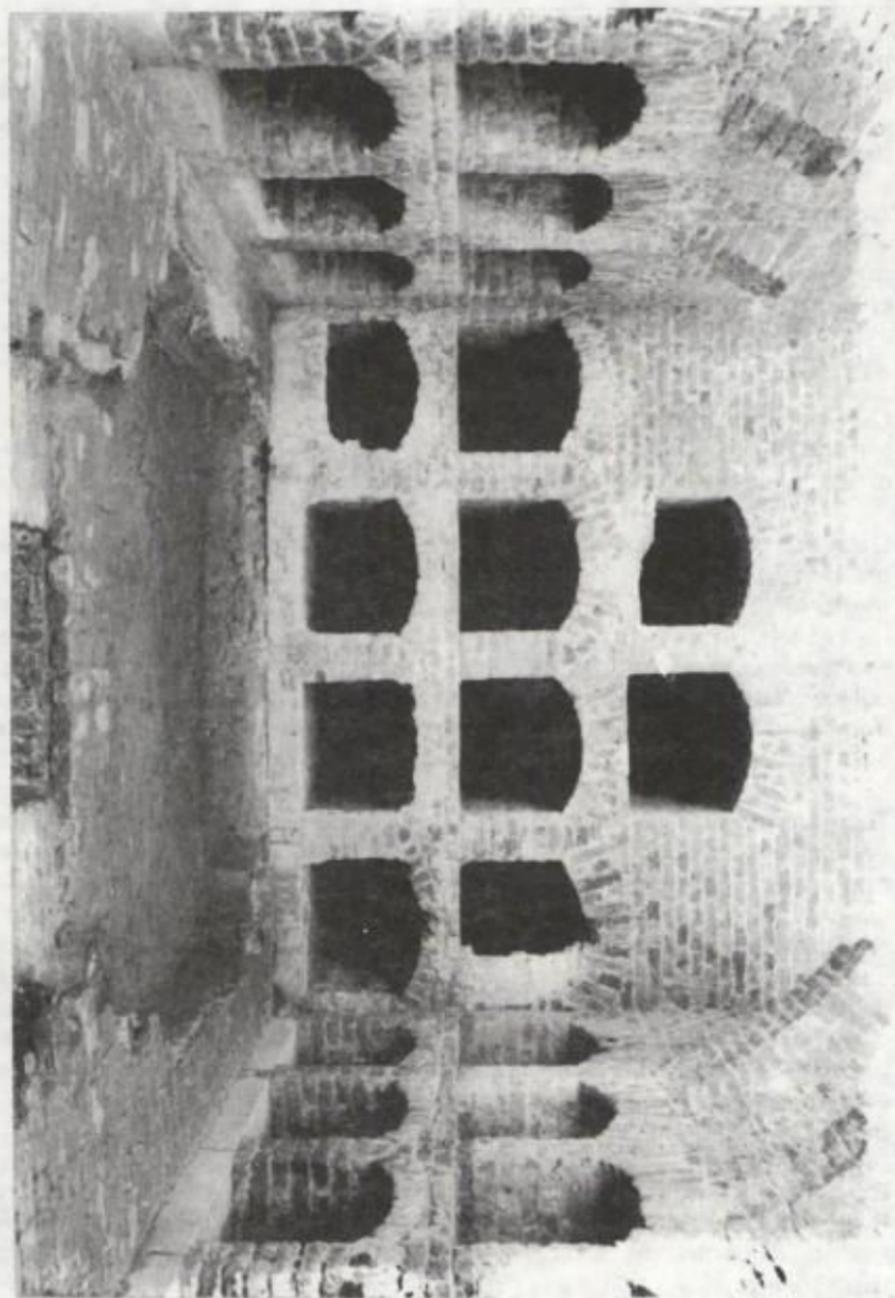
Que le lecteur veuille bien tenir un moment en mémoire ces derniers termes, «ensembles archéologiques» sur lesquels nous reviendrons plus loin.

Ce n'est pas que prend fin ici le film du combat. Mais nous laissons un instant de côté la séquence «action», nous stoppons, un moment, le présent et nous emmenons le lecteur au temps passé, sur un petit espace, un hectare de terre, sur lequel nos ancêtres de la Préhistoire se sont réfugiés, sont passés, ont vécu au pied de collines, à l'abri des vents, dans une plaine alluviale avec comme source vive un petit cours d'eau torrentueux, la Légia, aujourd'hui souterraine.

Témoins de ces occupations d'il y a plus de 50 000 ans : des silex taillés, des pointes de flèches, des racloirs, poteries, céramiques; des traces de campement, de combustion...

Sur ce même hectare des structures en grès houiller, extrait de la colline de Pierreuse, nous disent qu'existait au temps des Romains un bâtiment très important comprenant un hypocauste, des salles d'eau, de vastes pièces aux sols recouverts de marbre, aux murs enduits et peints d'une couleur rouge brique. Ce sont, au dire des archéologues, les plus hauts murs romains découverts en Belgique.

Peut-être ce bâtiment romain - appelé volontiers et peut-être à tort «villa» si ce terme le limite à une exploitation agricole traditionnelle - situé au centre de la place, et descendant en terrasses jusqu'à la rue Gérardrie aurait-t-il eu une fonction importante, de type administratif ou politique. En l'absence de textes, qui peut le mieux faire avancer la recherche historique et nous dire ce que fut notre passé, sinon les archéologues ?



Le columbarium: lieu d'inhumation des chanoines de la cathédrale au XVIII^e siècle, voué à la destruction

C'est eux encore qui ont permis de découvrir sur le haut de la place, devant le Palais, les traces d'une petite bourgade mérovingienne avec son cimetière, situé sur la butte Saint-Hubert, son marché, son lieu de prières, son baptistère, construits sur les ruines de la «villa» romaine, dans le même axe, exactement, preuve que nos ancêtres du VII^e siècle avaient bien su tirer parti de l'habitat, encore visible, qui les précédait.

C'est là que, d'après les textes, Lambert, évêque de Maastricht, venait séjourner auprès de sa famille. C'est là qu'il fut assassiné par un parent de Charles Martel, que l'on construisit un édifice en l'honneur de son martyr (un martyrium) dont on peut voir, encore aujourd'hui, la trace, et c'est là que se développa, suite à cet événement, un culte du saint tel que la petite bourgade devint un lieu de pèlerinage, une cité connue, bientôt siège de l'évêché et, au fil des siècles, une capitale d'Etat, une métropole.

En témoignent : les traces d'une église du VIII^e siècle, peut-être construite sous saint Hubert, successeur de l'évêque Lambert; les vestiges importants de la cathédrale de Notger, 1^{er} Prince-Evêque; les fondements des cathédrales gothiques, moutures nouvelles, embellies, de l'édifice notgérien, et les chœurs occidentaux de tous ces édifices, construits successivement à l'endroit précis du martyr, là où fut construit le martyrium. Constructions successives dans le temps, identiques dans leur lieu d'implantation, marquant ainsi l'importance qu'a revêtu cet endroit devenu sacré, lieu hautement symbolique, langage lapidaire.

N'est-ce pas une chance extraordinaire d'avoir conservé, grâce à un micro climat humide notamment, une telle succession, une telle variété d'habitats d'époques différentes, une telle continuité ?

C'est cette continuité que les défenseurs du site voudraient mettre en valeur, parce qu'elle est comme un fil qui relie les habitants de la Cité aux temps les plus anciens; c'est elle qui leur permet de lire, dans la pierre, l'histoire de leur ville.

Les ensembles archéologiques que nous avons demandé au lecteur de garder en mémoire, ce sont les vestiges qui contiennent les principales époques de l'histoire de Liège :

- les objets préhistoriques (depuis le Paléolithique)
- les bâtiments romains (II^e, III^e, IV^e siècles)
- le bourg mérovingien (VII^e, VIII^e siècles)
- les structures de la cathédrale notgérienne (X^e siècle)



L'hypocauste romain, sous plastique noir, déplacé inutilement en 1982 et «rapatrié» après dix ans. Il serait remis à sa place d'origine... si l'on trouve l'argent pour le faire.

- les chœurs et les cloîtres de la cathédrale gothique, embellie au cours des siècles (du XII^e au XV^e siècle) jusqu'à sa destruction votée en 1793.

Ce sont ces ensembles, cohérents et significatifs parce qu'ils représentent chacun une époque différente, qu'ont demandé de conserver et de mettre en valeur, les parties de la concertation sensibles à la valeur historique et symbolique du site : les sociétés savantes, l'Université, la direction du chantier des fouilles de la Région wallonne et l'association SOS Mémoire de Liège. Mais pas seulement. En mars 1993 a été lancé, par SOS Mémoire de Liège, un appel pour la conservation de l'ensemble du site auprès d'un grand nombre d'intellectuels, académiciens, scientifiques et artistes⁶. Cet appel, qui a recueilli un franc succès, a été remis en mains propres à Robert Collignon, ministre du Budget, du Logement et de l'Aménagement du territoire le 1^{er} avril 1993.

une mauvaise décision

Face à ces demandes, qu'a répondu le pouvoir ?

Le 17 décembre 1992, l'Exécutif de la Région wallonne prenait une décision sur laquelle il refuse encore de revenir :

- 1° - une dalle piétonne sera construite au centre, au-dessus des vestiges;
- 2° - sous cette dalle, serait aménagé un vaste archéoforum qui contiendrait les éléments restants de l'Église notgérienne et de la villa romaine dont son célèbre hypocauste, démonté il y a dix ans et déposé aujourd'hui sur le site (ce sont ces gros paquets recouverts de plastique noir, que l'on peut voir en passant);
- 3° - seront mis en valeur les chœurs occidentaux des églises et cathédrales;
- 4° - sera démonté et remonté le seul petit cercle de la cuve baptismale de l'édifice religieux mérovingien, et cela au prix d'une technique coûteuse et risquée pour les pierres et pour leurs joints.

6. Parmi les signataires, mentionnons le prix Nobel I. Prigogine; les historiens J.B. Duroselle, G. Duby, L. et L.F. Gênicot, L.E. Halkin, P. Gérin, G. Hansotte, J.L. Kupper; les artistes R. Somville, P. Delvaux, F. Germeau; les écrivains P. Mertens, P. Biron; les musiciens B. Focroule, H. Pousseur, J. Qultin, J. Bastin; la cinéaste M. Hansel; plus de cent académiciens et/ou professeurs et professeurs émérites dont les liégeois G. de Lansheere, P. Somville, Rita Lejeune, J. Labarbe, M. Otte, J. Stiennon, E. Helin, P. Colman; le sociologue C. Javeau. Mais aussi de nombreux numismates, des médecins, des journalistes connus, A. Haulot, le comte de Launoit, J.M. Duvoquel, G.M. Van Zuylen...

Cette décision, en apparence, satisfait une partie des demandes, grâce au caractère souple, évolutif du schéma directeur de Claude Strebelle. Toutefois, elle comporte des défauts et de graves lacunes :

- 1°- l'archéoforum devrait être subsidié pour l'essentiel par des fonds publics mais surtout privés. Rien aujourd'hui ne permet de dire que ces fonds seront dégagés. De plus, aucun projet architectural n'est élaboré à ce sujet. Cet archéoforum serait-il mythique ? Les vestiges resteront-ils enterrés pendant des années, avant d'être détruits par nos successeurs ou, qui sait, par nos contemporains ?
- 2°- au nord-ouest de la place, des vestiges préhistoriques et mérovingiens vont être détruits par la construction d'une voie d'accès au parking, contrairement à tout ce qui avait été convenu; le mur de clôture de ce parking devra traverser les éléments de la crypte de Notger, dont il risque de ne rien rester.
- 3°- des cinq ensembles cités, il manque à l'appel de différentes parties de la concertation, un élément essentiel : le site mérovingien et ses environs qui sont promis aux pelleteuses.

Or, ce site, les associations de défense refusent de le voir sacrifié. Refusant la propagande faite par la Ville comme par la Région à propos de l'archéoforum-mammoth que l'on fait miroiter aux Liégeois qui ignorent encore que l'on est en train de casser ce qui devrait s'y trouver plus tard, elles préfèrent la conservation et la mise en valeur de cinq ensembles limités dans l'espace.

L'arrachage de sa page mérovingienne priverait de sens le livre de l'histoire de Liège.

Parce qu'un lieu fondateur est unique et irremplaçable.

Parce que c'est un site rare : les traces mérovingiennes sont peu fréquentes en Europe du nord-ouest. Aussi son maintien est-il indispensable à la réévaluation culturelle et touristique de Liège. Sa présentation, très partielle, après déplacement, serait risquée, mais surtout elle ne pourrait attirer un aussi vaste public qu'une conservation en place garante de l'authenticité du lieu.

Parce que cette entité est, sur le plan archéologique, un maillon indispensable entre l'époque romaine (II^e, III^e, IV^e siècle) et l'époque de Notger (X^e siècle). Souvenons-nous : les murs de ces bâtiments du VII^e siècle sont élevés dans le même axe que les structures romaines réutilisées par les habitants de l'époque. D'autre part

Notger, au X^e siècle a fait raser ce site pour y installer son Eglise et son Palais, symboles d'un pouvoir puissant. Tout cela, c'est l'histoire particulière d'une ville, unique, inscrite dans la pierre. Lui enlever un chapitre, c'est la rendre illisible.

résistances

Ces vestiges, manifestement, dérangeant. Pourtant, ils ne gênent ni la circulation des bus, ni celle des passants, ni celle des usagers des transports en commun.

Qui contrarient-ils alors, sinon les promoteurs privés et ceux qui, comme nous l'avons souligné tout à l'heure, veulent vendre au meilleur prix le terrain sur lequel se situent ces vestiges pour en faire une extension du parking souterrain.

L'action des groupes de pression, elle aussi, dérange. Mais ce n'est pas eux qui ont voulu ces précieux vestiges sur un lieu précis. C'est le hasard qui les a situés à un endroit que des investisseurs de la fin du XX^e siècle trouvent malencontreux. Nous sommes tous tributaires de ces hasards. N'avons-nous pas le devoir de respecter ces états de fait, et de les assumer, y compris pour les générations qui nous suivent ?

S'adapter, certes, au temps présent, mais ne pas piétiner l'histoire. Le drame de la place Saint-Lambert ne vient-il pas de ce l'on a prévu son aménagement sans prendre au départ en considération la valeur d'un site probablement unique en Europe et dont on connaissait une partie des richesses, grâce aux découvertes faites par les archéologues au début du siècle et dans les années 70⁷.

-
7. Les premières fouilles ont été entreprises tout à la fin du XIX^e siècle, quand on découvrit fortuitement, lors d'une pose d'égout, des tuiles romaines et des sculptures gothiques de la cathédrale. Mais c'est en 1907 qu'un véritable chantier de fouilles va s'ouvrir, sous la direction de P. Lohest, ingénieur, conseiller communal et membre de l'Institut archéologique liégeois, à la suite cette fois du placement de conduites de gaz. Les principales découvertes de cette époque furent, pour l'époque romaine, des murailles de ce qui se révéla être une « villa » romaine et le fameux hypocauste que les Liégeois ont pu visiter jusqu'au début des années 1980 (première mondiale que cette « crypte archéologique » au coeur même d'une ville; 75 ans plus tard, cette « crypte » est démontée - coût : 20 millions -, abîmée par conséquent et déménagée dans un hangar, pour la sauver des destructions prévues pour des constructions... qui ne se feront pas, ce qui n'est pas une première liégeoise!); pour le Moyen-Age, la crypte de Notger et le contour de la cathédrale reconstruite après l'incendie de 1185; enfin, un « fonds de cabane » néolithique de type omalien. Les fouilles menées à partir de 1977 par Hélène Danthine, puis par Marcel Otte et encouragées par J.M. Dehousse, alors ministre de

Et si l'archéoforum se réalise un jour, ne serait-il pas pour le moins paradoxal que son entrée au nord-ouest, en face du Palais, se situe sur le site même du berceau de la ville, ce site mérovingien que l'on aurait détruit sciemment au grand dam des Liégeois qui savent désormais qu'il est possible de le conserver... au prix de quelques places de parking ⁸.

renouveau ?

Aujourd'hui, Claude Strebelle en est à la 14^e mouture de son schéma directeur.

Aujourd'hui, le trou de la plus tristement fameuse place de Belgique est encore béant, miroir de 30 ans de gabegies, blessure intime et collective à la fois, à laquelle les Liégeois se sont plus ou moins habitués, mais dont ils ont honte. A l'heure où nous écrivons ces lignes, la partie la plus riche et la plus intéressante des vestiges va être détruite, dans la précipitation des travaux prévus pour les voiries que l'on voudrait terminées pour les élections communales de 1994.

suite de la note 7

la Culture française, furent en fait motivées par la construction alors prévue d'une gare de bus en sous-sol (cfr. supra, 1^{re} partie de notre exposé). Seul fut exploré le centre, accessible, de la place. Les fouilles permirent notamment la découverte de bains romains, de traces de l'époque mésolithique, de la première cathédrale, construite avant Notger, la succession des choeurs et des éléments du «vicus» mérovingien, cette petite bourgade, lieu fondateur de ce qui deviendra Liège. Actuellement des fouilles de sauvetage sont menées préalablement aux phases de travaux prévus par le schéma directeur. Parmi les éléments découverts ces derniers mois : une cabane du V^e siècle, chaînon manquant entre l'occupation romaine et l'époque mérovingienne, témoin des débuts de la christianisation; des restes du premier Palais épiscopal; un lieu de prière mérovingien avec son baptistère; des traces des écoles cathédrales avec leurs objets, émouvants: stylets, billes, ardoises d'écoliers du Moyen-Age; un columbarium, lieu d'inhumation des chanoines du Chapitre, après la réfection du dallage de la cathédrale, en 1730...

8. Il est à signaler ici qu'aucune étude sérieuse ne prouve ni la nécessité d'un parking à cet endroit, ni le désir des Liégeois de venir s'encaquer en plein centre, dans les embouteillages, à l'heure où les villes européennes adoptent de plus en plus le piétonnier. Certains parkings du centre sont loin de faire le plein et il existe de surcroît d'autres endroits à Liège, dépourvus de richesses archéologiques, qui conviendraient pour y construire ce type d'utilités.

Sans doute, le long et difficile combat de ces derniers mois constitue-t-il un remarquable sursaut démocratique, soudain ranimé à l'occasion, justement, de la découverte du baptistère mérovingien. Alors que l'on croyait l'esprit de résistance enterré, écrasé par tant d'échecs et par l'arrogance d'un certain pouvoir, on réalise qu'il n'était en fait qu'en léthargie et qu'il faudra, désormais, en tenir compte.

Car on n'oserait plus, en cette fin de siècle, concevoir, océan de béton, une place à la Jean Lejeune. D'abord, la crise des finances publiques est passée par là. Mais aussi est renée, fragile encore, mais bien présente, une volonté de réappropriation d'un patrimoine commun, au destin duquel on est lié. Timide indice d'une conscience collective. Citoyenneté enfin responsable...

D'aucuns parleront - y compris dans les milieux progressistes - de combat rétrograde, de vaine nostalgie. Ils évoqueront même des accents de particularisme, de régionalisme de mauvais aloi dans une Europe déchirée par des mouvements séparatistes.

Oublient-ils que le sentiment d'universalité et l'esprit de tolérance qui en découle naît précisément sur le terreau originel; que l'on comprend et apprécie d'autant mieux la culture de l'autre que l'on connaît et respecte sa propre culture, sa propre histoire. Breughel n'atteint-il pas l'universel en nous donnant à voir son village brabançon ?

Le combat pour la défense des vestiges de la place Saint-Lambert est significatif à cet égard. Il est aussi payant car chacun sait que l'attraction pour des lieux riches en histoire et en symboles est économiquement profitable. Le besoin d'ancrage, d'enracinement n'est en effet pas un vain mot. C'est lui qui fait se presser chaque année des millions de femmes et d'hommes dans des musées, des sites archéologiques, avides de découvrir des fragments, des traces qui les font toucher à l'Histoire de l'homme, la leur.

La beauté, elle aussi trop souvent méprisée par le faux modernisme, a droit en la Cité. Celle du patrimoine en particulier donne aux habitants d'une ville un sentiment d'appartenance, un désir de fidélité, crée du sens par rapport à un passé, donc à un avenir.

Et l'un des plus beaux visages du combat de la place Saint-Lambert n'est-il pas d'avoir réuni sur les objectifs et les sentiments que nous venons d'évoquer des citoyens de toutes cultures, de toutes opinions, de tous âges, de toutes sensibilités, mais qui partagent une

même révolte face à l'utilitarisme mesquin, aux rationalités étroites que les pouvoirs publics disputent actuellement aux promoteurs privés, un même sens des valeurs, un même espoir enfin, celui d'une culture pensée par l'homme et pour l'homme, une culture vivante, accessible, démocratique.

avril 1993

éléments de bibliographie

- «Instantanés. Place Saint-Lambert 1991.» Article de P. de Lamalle, éd. du Cirque divers, Liège.
- *Place Saint-Lambert ou la chance de marier notre passé au futur.* Dossier réalisé par L. Cremer, M. Mairlot, J. Stiennon et B. Dumont, juin 1992.
- «Les vestiges archéologiques de la place Saint-Lambert» J. Stiennon, in *La revue du Grand Liège*, nov.-déc. 1992.
- *Les fouilles de la place Saint-Lambert*, tome 1, «Etudes et recherches de l'Université de Liège», 1984, travaux réalisés sous la direction de Marcel Otte.

en dernière minute

La nuit du 25 au 26 mai 1993, entre 2 et 4 heures du matin, un mois après la rédaction de ce texte, la Société Franki, commanditée par la Région Wallonne, par l'intermédiaire de la Société Régionale des Transports, a enlevé la cuve baptismale de l'église mérovingienne et détruit à coups de bulldozers l'une des parties les plus intéressantes du site archéologique actuellement découvert : les magnifiques murs gothiques et le columbarium situés au sud-ouest du Palais de Justice. Des «gardes» de Franki bloquaient toutes les entrées du chantier et empêchaient le passage de ceux qui, alertés par des riverains réveillés par le bruit, étaient sur place, écoeurés par le spectacle : des défenseurs des vestiges, le sénateur écolo Germain Dufour, le conseiller communal écolo Alain Leens et un journaliste de la RTBF. Le lendemain, les mêmes détruisaient toute la partie au nord qui contenaient des structures de chapelles mérovingiennes et un puits du Moyen-Age, très bien conservé. Et cela malgré la présence de représentants de SOS Mémoire de Liège et du groupe Saint-Lambert qui étaient sur le site, et qui, sous l'oeil de la caméra de la télévision locale RTC, se sont fait molester par l'équipe de Franki.

Personne n'avait été prévenu de cette opération nocturne, pas même les archéologues qui auraient dû assister au déplacement du baptistère et qui avaient obtenu le démontage de pierres tombales sculptées, insérées dans les murs gothiques broyés par les machines.

Les responsables se renvoient la balle entre ministères concernés et exécutants des travaux. L'on invoque les retards de travaux dus aux «nombreuses tergiversations», la crainte d'incidents... SOS Mémoire de Liège avait en effet manifesté la veille des destructions, sur le site, en présence de Rita Lejeune, mère du ministre Jean-Maurice Dehousse. Et le jour même, le sénateur PSC Yves de Seny interpellait le ministre Collignon en séance parlementaire à propos de l'évolution des travaux et de la préservation du site archéologique.

La question des responsabilités est aujourd'hui posée. Qui a ordonné ce travail de nuit ? Avec quelle autorisation ? Un permis de bâtir était-il accordé pour ce faire ? Qui est propriétaire des terrains sur lesquels se trouvent les vestiges qui ont été cassés ? Pourquoi la Région wallonne s'acharne-t-elle à construire l'extension d'un parking jusque dans la zone archéologique, ce qui implique un surcoût important pour les Pouvoirs publics ? Aurait-on déjà fait des promesses à quelqu'un ? Enfin, pourquoi le ministre Collignon n'exige-t-il pas que l'on respecte l'avis de la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles que lui-même a approuvé et rendu public et qui interdit toute destruction sur le site tant qu'il n'y a pas adjudication pour le parking ?

Les réactions du pouvoir sont diverses : ou il dit regretter la méthode (côté Patrimoine), ou il dit avoir agi dans l'intérêt des travaux (côté Franki) ou il justifie les faits avec arrogance en évoquant la décision de l'Exécutif du 17 décembre («La décision a été prise et elle a été exécutée. Point» - A. Baudson, *in La Meuse*, 27 mai 1993).

L'événement a fait la «une» de l'actualité nationale et a été relaté dans la presse étrangère. Suite à ce saccage nocturne, clandestin, l'émotion et l'indignation suscitées dans la population et dans la presse, ont révélé que le public n'était pas indifférent à la conservation de son patrimoine et condamnait vigoureusement des décisions qu'il jugeait scandaleuses. Non seulement par la manière -non-respect des accords, illégalité du travail de nuit...,

mais aussi sur le fond : les Liégeois ont compris la gravité d'une décision qui tuait définitivement les traces de son histoire et qui refusait l'exploitation économique et touristique d'un site qui appartient moralement à la collectivité pour favoriser les promoteurs - inconnus à ce jour - de l'extension d'un parking souterrain.

Face à cela SOS Mémoire de Liège a lancé un appel solennel aux présidents des partis francophones, leur demandant d'intervenir auprès des autorités compétentes en vue d'arrêter toute destruction de vestiges et de réaliser un véritable projet de mise en valeur de ce qui reste sur le site. Elle a multiplié les contacts auprès de différents ministères et de personnalités représentatives de la vie intellectuelle et économique à Liège. Des manifestations ont eu lieu qui réunissaient de nombreuses associations de type culturel et politique ainsi que des comités de quartier et des conseillers communaux.

Aujourd'hui se pose la question de la légalité de la poursuite de certains travaux. Il est avéré que les permis de bâtir sont soit inexistantes, soit devenus caducs au vu de l'évolution des travaux. Si la destruction de la mémoire de Liège est, pour un temps, interrompue, ce n'est pas par conviction culturelle du pouvoir, ni par respect d'une volonté populaire, mais par obligation légale. Il n'en reste pas moins que les associations de défense des vestiges auront apporté leur pierre au processus de prise de conscience des valeurs de citoyenneté. Et que, sans leur action, le site serait, sans nul doute, presque entièrement détruit.

Claude Julien, dans un article du *Monde Diplomatique* de juin 1990, *Nécessaire révolution*, rend hommage à ces types d'associations en termes si justes que je lui donne ici le dernier mot : «Plusieurs centaines d'associations bénévoles accomplissent avec obstination une tâche indispensable au service de la société. Souvent traités avec une insolente condescendance, ces bénévoles s'acharnent à remédier aux carences de la puissance publique. Associations méprisées parce qu'elles n'offrent que leur «désintéressement» face aux hommes politiques qui se targent avec insolence de leur compétence.

La modestie qui les inspire a quelque chose d'incongru dans notre univers de tapage publicitaire et fait sourire les arrivistes. De ces contre-cultures doivent surgir des contre-pouvoirs.»

le 14 juin 1993

une décennie de socialisme d'affaire

michel gretry

Un rapide coup d'oeil suffit, dans le rétroviseur des dix dernières années : le regard, immanquablement, s'arrête sur divers dossiers politico-judiciaires qui jalonnent une période plutôt mouvementée pour la famille socialiste. Les «affaires liégeoises» sont devenues un concept, aux contours vagues, au contenu disparate, parfois. Mais elles présentent des similitudes, des constantes. Et elles écrivent, au fil des événements qui finissent par constituer une «culture locale», l'histoire d'une dérive.

Le point de départ du récit peut probablement se situer un jour de novembre 83, avec l'arrestation du secrétaire communal herstalien, accusé de commerce illicite de timbres-poste, et, actuellement, toujours en attente de son procès en correctionnelle. Une dénonciation anonyme a déclenché l'opération qui, avec le recul, constitue probablement une «première» : l'utilisation de procédés de justice pour trancher des luttes intestines, pour régler des conflits internes, pour départager des rivalités d'influences au sein d'un parti, dominant certes, mais dans une région en déclin industriel.

Ce dossier paraît atypique dans le climat présent, parce qu'il ne concerne aucunement du financement occulte, par exemple. Les péripéties du cas Schouleur n'importent guère - son élimination politique dans une municipalité à majorité absolue, où le premier fonctionnaire local a l'habitude de terminer sa carrière au Parle-

ment; les mobiles de sa chute, probablement provoquée par ses succès dans la pratique de la martingale, à chaque scrutin; ou encore son long combat pour obtenir sa réintégration, après éloignements et démissions d'office - il convient seulement de souligner la forte odeur de bouc émissaire de cette histoire, un relent très affirmé dans les scandales ultérieurs. Quand Mathot, sous couvert de flagrant délit, un jeudi de pentecôte 85, voit son immunité parlementaire contournée, quand il est impliqué dans l'escroquerie de Feluy, c'est un ministre sorti de charge du gouvernement national, et non repris par l'Exécutif régional où la règle de la proportionnelle maintient un quota socialiste; c'est un mandataire en reflux qui est visé. Quand le parquet ouvre une information sur un prétendu détournement (de deux milliards) contre Faway, le secrétaire général du centre public d'aide sociale de Liège, c'est un homme faible, maieur putatif de la cité ardente, mais non encore installé sur un siège de conseiller communal, qui est écarté pour longtemps, même s'il bénéficie rapidement d'un classement sans suite. Quand le bourgmestre Close tombe sur les horodateurs et les abris-bus, c'est un politicien sur le déclin, déjà forcé à désigner son successeur, déjà contraint par les coolsiens à abandonner la présidence de la fédération socialiste d'arrondissement, qui subit une retraite anticipée. Quand Viatour est incarcéré, pour fraudes aux subsides, il n'est plus qu'un ancien directeur de l'Institut national des industries extractives, chassé «à l'amiable» de ce parastatal influent pour ses convictions trop régionalistes. Et, plus dernièrement, lorsque Vanderbiest est inculpé de complicité de recel dans un trafic de titres bancaires, c'est, encore une fois, une ex-excellence, par ailleurs très isolée dans les batailles à couteaux tirés entre clans socialistes opposés, qui passe à la trappe.

C'est une première constante dans les «affaires liégeoises»: les juges d'instruction, certes, finissent fréquemment, mais pas systématiquement, par trouver des faits répréhensibles; mais les magistrats donnent malheureusement l'impression d'être mus également par des contraintes étrangères au code pénal. Au moins, des factions politiques les utilisent à leur profit. Les aléas des diverses enquêtes révèlent trop de coïncidences à cet égard. Et deux exemples récents suffisent à poser les points d'interrogation.

L'ouverture officielle du dossier 93/28, pour des éléments constitutifs de corruption active lors de la commande d'hélicoptères Agusta par l'armée belge, date seulement de janvier dernier, soit une cinquantaine de mois après la signature du contrat, alors que les premières rumeurs autour de ce colossal marché de huit milliards

de francs ont commencé avant même que l'encre ne soit sèche au bas de l'acte d'achat. Le rôle forcené des coolsiens en faveur de la firme aéronautique italienne a toujours été connu. Mais il a fallu l'assassinat du ministre d'Etat, pour que la justice, enfin, et avec une hâte très relative, s'intéresse aux éventuelles malversations de certains entremetteurs d'affaires.

Une autre illustration du même principe est fournie par les horodateurs. La bonne compréhension mérite un détour technique. Le bourgmestre Close a été condamné, en fait, pour avoir reçu un million de francs en échange d'un «service» précis : le marché de la gestion du stationnement avait été attribué, en séance publique du conseil communal, à l'entreprise bruxelloise Rauwers, installatrice de machines; à charge pour cette dernière, en vertu d'accords secrets, de confier ensuite ce lucratif travail à une filiale, à constituer, de la Compagnie Générale des Eaux. Mais, lors de cette seconde phase, une impossibilité technique a surgi : la première convention conclue ne permettait pas l'opération envisagée, le «renvoi d'ascenseur». Le ministre de tutelle, sans que cette attribution n'entre dans le champ de ses compétences, a alors trouvé une solution : une note rédigée par un juriste et transmise par le chef du cabinet Cools en personne, a permis de glisser l'agrément de la multinationale française, subrepticement, en huis clos, au collège échevinal, parmi les sous-traitants ordinaires pour la vulgaire fourniture de courant électrique ou de tickets de caisse pour les parcomètres. Ce point de détail, malgré son aridité, le démontre : le cadre corruptif a largement dépassé les murs d'un hôtel de ville pour se situer également dans quelque bureau ministériel wallon. Par stratégie, peut-être, ou par «réalisme judiciaire», des collaborateurs coolsiens n'ont guère été inquiétés, alors qu'il est arrivé d'inculper pour des faits moins graves.

Bref, la déesse de la justice parvient, sous le bandeau qui recouvre ses yeux, à frapper sans faillir, selon la règle de l'opportunité politique, à l'avantage de la tendance dominante du moment au sein de l'appareil socialiste.

Ce parfum de règlement de compte, accentué sans doute par une importante présence socialiste au parquet général, contribue d'ailleurs à expliquer la fréquence des «affaires» socialistes, par rapport à d'autres formations. Le mode d'occupation des rouages institutionnels (trop ininterrompu pour les sociaux-chrétiens, trop clairsemé pour les libéraux) renforce ce genre de mécanisme. Ce n'est évidemment pas le seul facteur. Pour affiner l'analyse, de ce

point de vue, il convient de diviser la décennie observée en deux périodes articulées autour d'une date-pivot. Les premières «affaires» mentionnées dans cet article semblent, finalement, des mésaventures individuelles. Les dossiers plus récents paraissent au contraire plus collectivement liés à une évolution des rapports de la gauche à la finance et à l'argent.

Les années 80 ont commencé par une vague bleue, une sorte de déferlante de néolibéralisme, avec, à l'honneur, les cotes en bourse, l'esprit d'entrepreneur et les produits performants. Les socialistes, idéologiquement, ont peu résisté. Politiquement, ils ont été éjectés du gouvernement du pays, au point, pendant deux ans, d'être totalement absents des rouages décisionnels de l'Etat, de la Communauté et de la Région.

Les élections législatives de novembre 87 marquent alors un tournant. Le parti socialiste, majoritairement, est disposé à revenir au pouvoir, pratiquement à n'importe quel prix. Pour assurer le «retour du coeur», pour éviter de sabrer dans le budget public, alors que la gauche croit encore au dogme de la croissance économique qui génère l'emploi, le PS se lance dans une vaste offensive de charme pour attirer les investisseurs. C'est l'époque où un Cools peut se déclarer prêt à s'allier avec le diable. Et il entame une ère, brève et définitive, de rapprochement avec la multinationale française CGE. En fait, il cherche sans doute un milliard de francs.

En effet, quelques années auparavant, au plus fort du contingentement de l'acier européen, une revendication des syndicats chrétiens a débouché sur la création d'organismes mixtes de reconversion économique des bassins sidérurgiques sinistrés, des Invest, alimentés par des droits de tirages. Mais la formule rencontre vite ses limites. Et l'idée germe de transformer ces capacités financières (deux milliards pour la société liégeoise Meusinvest) en capital libéré, pour autant qu'un partenaire privé en apporte le tiers.

Les coolsiens, très aigris par les désertions de la Société Générale dans divers dossiers principautaires (Cockerill, Fabrique Nationale,...), développent alors une sorte de convergence objective avec un personnage inattendu, le baron de Bonvoisin, animé également d'une certaine rancoeur envers le premier conglomérat du pays, dont son grand-père, sous l'occupation, a été le gouverneur; il est devenu, avec un carnet d'adresses étoffé et brillant, le délégué du groupe français CGE, spécialisé dans les services aux collectivités, et dont les projets pour le territoire wallon sont multiples : la gestion

du stationnement, la distribution de l'eau, le traitement des déchets (SOBAGI). Cette espèce de lune de miel provoque le désormais célèbre procès des horodateurs. Mais elle vaut également aux socialistes liégeois de se retrouver mêlés au dossier CIDEP, du nom d'une société d'édition proche de l'ultradroite bruxelloise, et soupçonnée d'être gérée, par l'intermédiaire de prête-noms, par le baron de Bonvoisin.

Cette firme CIDEP semble, selon l'instruction judiciaire, avoir financé diverses campagnes électorales, sous la forme de lignes de crédit ouvertes auprès d'un imprimeur carolorégien. La plupart des protagonistes, renvoyés devant le tribunal, nient avec vigueur, et donc, les audiences doivent encore établir des certitudes.

L'implication des socialistes liégeois a été particulièrement mise en évidence par les indications des carnets du colonel Dubois, et par des maladresses commises par le secrétaire fédéral Demolin, inculpé puis, fait exceptionnel, bénéficiaire d'une suspension du prononcé avant de comparaître devant les juges.

Les faveurs de la Compagnie Générale des Eaux ne durent cependant pas longtemps. Les appétits français sont jugés trop gourmands. Et l'idée de les associer à la relance de la région cède la place à un autre scénario. Les socialistes liégeois, habitués localement à des majorités absolues, ont particulièrement mesuré les inconvénients de deux longues années d'éviction totale des marquins ministériels : un mouvement se dessine pour éviter, à l'avenir, les revers du sort électoral. La multiplication des mandats «secondaires» permet de conserver de l'influence, même en dépit d'un suffrage universel éventuellement contraire. Les socialistes se lancent alors dans une sorte de consolidation d'une citadelle, dans une vaste opération de renforcement des intercommunales. Et, subtile astuce, ces intercommunales (d'eau, de gaz, d'électricité, d'informatique, d'assurances...) constituent entre elles une société anonyme, du nom de Neos, au capital d'un milliard de francs, qu'elle apporte immédiatement à Meusinvest, où elle conquiert donc la prééminence. C'est un génial effet de levier. C'est, fondamentalement, une logique typiquement social-démocrate : les pouvoirs publics, ou plus précisément para-publics, prennent le relais d'une initiative privée défaillante.

De cette période date une impressionnante série de petites affaires, qui échappent généralement aux investigations judiciaires. C'est en somme une distribution de prébendes, d'aides sous diverses for-

mes aux industries, avec, parfois, des «contreparties». L'entourage de Cools est évidemment placé aux postes de commandes, aux endroits stratégiques de cette aire d'influence. L'utilité de l'outil Meusinvest pour la création d'emplois reste indirecte, et les risques de dérapages sont très élevés, dès lors que cet organisme rémunère ses apports de fonds notamment par la méthode très anglo-saxonne du «*management fee*», une facturation largement fictive de prétendus frais d'assistance à la gestion des entreprises dans lesquelles il détient une participation minoritaire, ce qui n'exclut nullement les déconfitures, comme la faillite à relents frauduleux de Gerardbois.

Comme un symbole de mainmise, il convient assurément d'évoquer l'affaire du Vertbois, un ancien orphelinat destiné à abriter Meusinvest et quelques satellites, mais également des institutions régionales très officielles, puisque les Liégeois réclament pour leur métropole le titre de capitale économique wallonne. Le projet d'aménagement de ce site est présenté, en grande pompe, avant même la décision de mise en vente de la part du propriétaire principal, le centre public d'aide sociale; avant même le démarrage d'une nécessaire procédure de révision du plan particulier d'aménagement; présenté, donc, avant les enquêtes publiques de rigueur, avec pourtant déjà une maquette à l'appui, réalisée par l'architecte du groupe Solico Demarche, acquéreur d'une parcelle voisine, malencontreusement maintenue en espace vert par le passé, mais subitement, par la grâce dudit projet, modifiée en zone à bâtir... La justice a enquêté, distraitemment, sur d'éventuelles irrégularités administratives, à la suite d'une plainte pour faux dans la confection des documents urbanistiques, dont aurait tiré profit le promoteur privé (déjà connu des chroniqueurs du palais, puisque mêlé au scandale des horodateurs). Sauf rebondissement, cette histoire semble définitivement abandonnée, car le Ministère public ne semble guère déterminé à poursuivre...

Dans ce climat, les socialistes liégeois, redevenus politiquement et économiquement incontournables, entretiennent des rapports plutôt équivoques avec le milieu des entrepreneurs. Avec quelques hommes-clefs au Cabinet régional wallon des travaux subsidiés, il entre dans les moeurs d'effectuer une «tournée des tarmaqueurs», pour trouver du financement de campagne. En clair, il s'agit de solliciter les attributaires de chantiers de routes ou d'égouttages pour un généreux soutien, offert via la très légale association sans but lucratif créée par le parti, nationalement, à usage de récolte de fonds. Ces dons sont dits affectés, dans la mesure où les sommes

sont reversées à l'usage du mandataire désigné, plus ou moins discrètement, par le donateur. Cette technique, révélée ultérieurement par Vanderbiest, n'est pas répréhensible, sans doute, puisqu'une instruction de plus de dix mois ne semble déboucher sur rien, pour l'instant. Il n'empêche : cette méthode n'est pas très éloignée de procédés connus des socialistes marseillais sous le vocable « racket politique ».

A l'intérieur du parti, des voix ont commencé à s'élever : d'une dérive simplement social-démocrate, la gauche liégeoise est arrivée à pratiquer un capitalisme étatique, dévoyé de par la confiscation des leviers de commande par une poignée d'individus.

Le type de structures d'un parti finit inévitablement par induire une ligne politique. Les militants ne s'en aperçoivent pas nécessairement. Pourtant, une décennie de socialisme d'affaires, au bout du compte, a des répercussions concrètes sur la vie quotidienne. Il est difficile de le montrer en dehors de cas particuliers, au risque d'être accusé de réductionnisme. Et pourtant... Un bref crochet, illustratif, par le domaine des soins de santé me semble s'imposer.

Les directeurs généraux (socialistes) des principales intercommunales (socialistes) liégeoises tiennent très régulièrement des réunions restreintes, en dehors des statuts et règlements officiels des institutions qu'ils gèrent et qui oeuvrent dans des domaines variés, comme l'énergie, le financement, le démergement, les eaux, la télédistribution ou l'hospitalisation. Ce cénacle constitue un lieu privilégié d'élaboration de stratégies. C'est dans cette instance, sans la moindre existence formelle, qu'un projet d'intercommunale a été concocté sous la houlette du réviseur d'entreprise Detaille, en position de quasi-monopole dans ce petit monde, pour la reprise de l'établissement spadois Les Heures Claires, qui échappent à la Prévoyance Sociale pour passer aux mains d'une entente entre hopitaux publics liégeois. Les préoccupations touristiques des élus locaux ou les souhaits préventifs des bureaux médico-mutuellistes n'ont, en dépit des apparences, pesé d'aucun poids dans la survie de ce thermalisme social. La logique a été financière. L'opération a été conçue comme un placement de trésorerie, sans que personne ne s'en émeuve...

Ce n'est pas un détail, ce n'est pas un cas isolé. Pour intercommunaliser l'hôpital de la Citadelle, il a fallu garantir aux municipalités amies qui ont souscrit des parts, une rétribution de neuf pour cent l'an. Comment alors s'étonner de l'évolution de cette clinique vers

une médecine libérale, symbolisée présentement par la construction d'une galerie commerciale dans l'enceinte de l'établissement (à une place précédemment occupée par une crèche...), qui transforme très visuellement, dès l'entrée, le patient en client.

Il faut se garder des généralisations abusives. Les lignes qui précèdent n'ont pas d'autre ambition : elles veulent montrer des conséquences, encore actuelles, purement politiques et non judiciaires, de cinq ans de mainmise coolisienne sur tout un arrondissement.

La pacification de la fédération liégeoise n'a pas réellement clos une réelle perversion anti-démocratique. La décennie du socialisme d'affaires n'est pas terminée, dès lors que des structures mises en place, des habitudes prises, déterminent l'organisation de la vie sociale.

Les dernières affaires en date, de ce point de vue, nourrissent de nouvelles inquiétudes. Sans préjuger de l'issue judiciaire, et pour conclure ce survol rétrospectif de dix ans, le dossier *Agusta* semble encore reculer les bornes de la collusion politico-financière, dans la mesure où les socialistes italiens paraissent, au vu de quelques pièces saisies, avoir réussi à exporter vers nos contrées une méthode de corruption typique, et, finalement, d'une rare simplicité.

La loi interdit le pot-de-vin versé à un fonctionnaire ou à un mandataire public. La loi n'empêche pas le recours à un intermédiaire privé, à une société de consultance justement rétribuée pour un travail, par exemple, de mise en contact. La loi ne proscriit nullement, ensuite, que cet entremetteur d'affaires, au nom de ses convictions, sincères et profondes, n'offre une contribution personnelle aux caisses d'un parti politique déterminé dont les élus ont pu (mais comment établir le lien ?) favoriser la signature d'un marché ou d'une commande.

Sous réserve d'inventaire, ce scénario courant dans la péninsule a été, au moins, esquissé et, peut-être, appliqué pour le contrat de huit milliards des hélicoptères de l'armée belge.

Le socialisme à la liégeoise ne se résume évidemment pas à cette descente aux enfers de la compromission. Les abus commis autour et à l'entour d'outils publics de développement ne peuvent justifier le démantèlement des intercommunales pures, constitutives, par leur force, d'une réelle spécificité principautaire. Ces institutions ont

été conçues pour assurer la maîtrise collective de rouages essentiels à l'économie. Elles demeurent indispensables, à condition qu'elles ne servent pas plus longtemps des intérêts partisans, calculés à l'aune de quelques ambitions individuelles.

Madame,
ça fait 20 ans
que vous travaillez
FORT BIEN!

mais à présent
vous **VIÉILLISSEZ**
alors...

JE VOUS DONNE
6 MOIS POUR
CHANGER ÇA!!!



LECRAM

le syndicalisme liégeois dans le sillage du renardisme

jacques yerna

introduction

Dans un numéro consacré par les *Cahiers Marxistes* à la région liégeoise et, plus spécialement, au mouvement social qui s'y est développé ces dernières années, il importait d'évaluer l'évolution du syndicalisme depuis que la FGTB s'est reconstituée au lendemain de la dernière guerre, en avril 1945. Le «renardisme» y a joué un rôle déterminant. Nous entendons par là un ensemble de pratiques et d'orientations stratégiques déterminées par les conditions économiques et sociales dans une région confrontée depuis plusieurs décennies au déclin de ses vieilles structures industrielles.

André Renard, syndicaliste liégeois, a joué un rôle déterminant dans le mouvement social et si même la tendance qu'il incarne à l'époque restera minoritaire à l'intérieur de la FGTB nationale, elle constitue, aujourd'hui encore, une référence importante dans la réflexion stratégique de ceux qui en ont pris le relais. Elle a été à la base des débats qui ont porté sur la mise en place des structures dont s'est dotée la FGTB après avril 1945 et sur le développement de la stratégie pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés alors dans sa déclaration de principe.

Deux périodes retiendront notre attention. La première va de 1945 jusqu'à l'explosion sociale de décembre 1960. André Renard lance

alors la revendication du fédéralisme qui, selon lui, était un moyen devant conduire à la réforme des structures de l'économie pour jeter les bases d'une politique démocratique de reconversion de l'économie wallonne. La seconde est celle de la lente progression des réformes institutionnelles sous l'impulsion d'une Flandre qui a «décollé» économiquement, s'est lancée dans la conquête de l'économie culturelle et qui rejoint l'action d'une Wallonie touchée de plein fouet par le déclin de son économie. La FGTB wallonne joue à ce moment un rôle déterminant tandis que le PSB hésite quelques années avant de la rejoindre dans l'action wallonne. Le décès d'André Renard, en juillet 1962, se situe à un «moment-charnière» de cette action mais le débat est désormais lancé et la référence au renardisme y reste fréquemment utilisée.

les caractéristiques du syndicalisme liégeois

images du syndicalisme

Avant de caractériser le syndicalisme liégeois, il convient de décrire l'image qu'on peut se faire du syndicalisme d'une façon générale. En fait cette image est multiple et elle renvoie à une série de fonctions très précises qu'assume le syndicalisme, avec une relative efficacité, dans nos sociétés industrielles¹.

Le syndicalisme apparaît, d'abord, dans une première image, comme une composante du mouvement ouvrier qui est né avec l'industrialisation et est essentiellement un mouvement de protestation contre l'ordre social et de transformation de ce dernier. Au cours du siècle dernier la question sociale était en effet le problème central de la société. Le syndicalisme se donnait comme objectif principal de défendre les intérêts matériels et professionnels des travailleurs. Les objectifs politiques étaient pris en charge par le parti ouvrier, autre composante du mouvement social.

Né à un moment où le droit de coalition était soumis à des contraintes particulièrement sévères, le syndicalisme a dû recourir à des formules d'entraide mutuelle, des caisses de secours, par lesquelles les travailleurs, avec l'accord des pouvoirs publics et parfois même avec l'aide de patrons éclairés, tentaient, par des actions solidaires, de se protéger contre les risques de maladies, d'acci-

1. «Syndicalismes», *La Revue Nouvelle*, n° 2, février 1989, pp. 3-7.

dents de travail, de chômage... C'est là une deuxième image du syndicalisme qui, aujourd'hui encore, renvoie à la fonction de services assurantiels. Ce n'est évidemment pas par hasard que les syndicats - qui, avant que la sécurité sociale ne devienne obligatoire après la dernière guerre, distribuaient des allocations de chômage à leurs affiliés - ont été reconnus ensuite comme organismes officiels de paiement de ces allocations. Cette image qu'on a du syndicalisme explique dans le domaine de la sécurité sociale, les pratiques de clientélisme qui, en Belgique, seraient à la base d'un taux de syndicalisation particulièrement élevé.

Une troisième image est celle d'une organisation fortement «institutionnalisée», véritable rouage du système politique dans lequel elle s'est intégrée. Cette image se développe surtout après la deuxième guerre dans le prolongement du «Projet d'accord de solidarité sociale» d'avril 1944 dont est issu, en plus du système de la sécurité sociale, celui de nos relations collectives de travail. Sont créés différents organismes tels le Conseil central de l'économie, le Conseil national du travail où sont représentées paritairement les organisations d'employeurs et de travailleurs. Ces dernières siègent également dans les Comités de gestion de presque toutes les institutions de sécurité sociale, tandis que des représentants des «interlocuteurs» sociaux sont également présents dans des organismes comme La Banque nationale de Belgique, la Société nationale de crédit à l'industrie, la Société nationale des chemins de fer, et dans des commissions officielles comme la Commission des prix. Il s'est créé ainsi un réseau très dense d'institutions où les syndicats jouent un rôle consultatif voire «concertatif» sans que cela n'ait jamais fait l'objet d'un débat approfondi du moins au niveau de la FGTB².

La quatrième image du syndicalisme qui est le plus souvent critiquée est celle d'un groupe de pression développant des pratiques de *lobbying* face au pouvoir politique. Certains observateurs se demandent d'ailleurs si le syndicalisme, incapable ces dernières années de proposer de véritables politiques sociales anticrise, n'a pas perdu sa capacité de changer la société pour se limiter à la simple défense des intérêts professionnels des travailleurs et devenir ainsi l'instrument de gestion d'affrontements égoïstes.

2. Lors d'un congrès statutaire qui a eu lieu, en 1978, à Liège la FGTB nationale avait projeté de discuter du thème du contrôle ouvrier, de la concertation et de la cogestion. Le débat a cependant tourné court et a été renvoyé à un autre congrès qui devait se tenir dans les six mois mais qui ne fut jamais convoqué.
L'imprécision subsiste donc sur les positions de la FGTB dans ce domaine.

Le rôle du syndicat en Belgique ne peut être réduit à l'une des fonctions que nous venons de rappeler. Il varie avec les transformations de la société et la capacité du syndicat à s'y adapter tant en ce qui concerne ses structures internes qu'en ce qui concerne sa stratégie.

la naissance du renardisme

André Renard, qui militait déjà à la Fédération des métallurgistes de Liège depuis 1936, est chargé à partir de 1942 - il vient de rentrer de captivité en raison d'une maladie - de reconstituer, dans la clandestinité, le mouvement syndical liégeois.

Il est évidemment influencé dès ce moment par l'expérience qu'il a acquise à la Confédération générale du travail de Belgique (CGTB), elle-même héritière, depuis 1937, de la Commission syndicale créée en 1898 par le Parti ouvrier belge (POB). A ce moment la liaison entre le POB et la CGTB était étroite notamment en raison du principe des affiliations collectives.

L'organisation syndicale était alors structurée sur base des seules centrales professionnelles qui étaient toutes puissantes. Au congrès, les délégués de ces centrales avaient, seuls, droit de vote. Les structures interprofessionnelles existaient sans doute dans les régions sous la forme de ce qui était alors appelé des «fédérations de syndicats». Ces dernières étaient chargées entre autres de l'organisation d'un office de droit ouvrier et d'un office de documentation syndicale et technique. Elles ne disposaient cependant, dans les organes de la CGTB, d'aucun pouvoir délibératif.

La syndicalisation chez les employés ne s'était faite que très lentement et, au contraire des ouvriers où les structures rassemblaient les affiliés par industrie ou par profession, les employés étaient regroupés dans une seule organisation. Des tentatives de regroupement avaient déjà été faites dans la métallurgie, au lendemain de la première guerre, mais elles avaient échoué.

Manque d'indépendance à l'égard du POB, autonomie excessive des centrales professionnelles, manque d'unité entre ouvriers et employés, telles sont les caractéristiques des structures syndicales socialistes au moment où, dans la clandestinité, André Renard prépare le programme de la Fédération des métallurgistes de Liège. Il négocie alors avec les Comités de lutte syndicale (CLS) créés au départ de cellules communistes d'entreprises, donc sur une base

très unitaire, et constitue le Mouvement métallurgiste unifié (MMU). Celui-ci donnera naissance, à la libération, en Wallonie, au Mouvement syndical unifié (MSU) et participera activement, après une tentative infructueuse d'union avec la CSC, à la reconstruction du syndicalisme socialiste qu'il marquera profondément de son empreinte lors du congrès de fusion des 28 et 29 avril 1945³.

l'empreinte du renardisme sur les structures de la fgtb

La déclaration de principe proclame en son point 3 la volonté de la FGFB de «réaliser ses buts par ses propres moyens» dans «un esprit d'indépendance absolue vis-à-vis des partis politiques» et dans le respect «de toutes les opinions, tant politiques que philosophiques». A cette fin le mouvement syndical «acceptera le concours du ou des partis qui joindront leur action à la sienne pour la réalisation de ses objectifs sans se considérer obligé à leur égard et sans qu'ils puissent s'immiscer dans la conduite de l'action syndicale».

L'influence du MSU est ici fort nette : indépendance du mouvement syndical et unité des travailleurs.

Dans la brochure rédigée dans la clandestinité *Pour la révolution constructive*⁴ André Renard préconisait en outre le recours à l'action directe, entendant par là que le syndicalisme ne pouvait s'en remettre à personne du soin de réaliser ses objectifs.

C'est dans cet esprit qu'André Renard, en juillet 1949, acceptera en pleine affaire royale, la constitution officielle d'un Comité national d'action commune (CNAC) unissant l'ensemble des branches du mouvement ouvrier socialiste dans une action de défense des libertés démocratiques et contre toute tentative de restauration de Léopold III. Il obtiendra cependant, en contrepartie, l'accord du CNAC sur un programme économique et social connu sous le nom de «Charte du travail»⁵.

3. Le congrès d'avril 1945 qui donne naissance à la FGFB organise la fusion entre la CGTB, la Confédération belge des syndicats unifiés (CBSU), le MSU et le Syndicat général unitaire des services publics (SGUSP).

4. Brochure publiée pendant la clandestinité sans nom d'auteur, et qui contient des commentaires à la «Déclaration de principe du MSU». Cette brochure est attribuée à André Renard. Elle n'a pu être écrite en tous cas qu'avec son accord.

Le texte de cette brochure a été publié dans le livre *André Renard écrivait*, recueil d'articles 1936-1962, Impredi, Liège, 1962, pp. 50-98.

5. J. Neuville, J. Yerna, *Le choc de l'hiver 60-61*, Pol. HIS, Bruxelles, 1990, pp. 31-32.

Le MSU joue également un rôle déterminant dans le débat sur les structures de la FGTB lors du Congrès constitutif d'avril 1945. Partisan d'une action interprofessionnelle, André Renard arrache un compromis grâce auquel les régionales FGTB, qui se substituent aux fédérations de syndicats de l'ancienne CGTB, obtiennent le droit de vote dans les organes statutaires de la FGTB. Au congrès et au Comité national elles disposent désormais d'un nombre de mandats égal à la moitié du total des mandats attribués aux centrales professionnelles, qui gardent donc encore un pouvoir majoritaire. En ce qui concerne l'indépendance politique, le MSU échoue cependant dans son action visant à interdire aux permanents syndicaux de cumuler leur mandat syndical avec un mandat politique.

le renardisme et le programme de la fgtb

L'économie belge se trouve, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, dans une situation relativement favorable. L'appareil de production a été épargné par les destructions, contrairement à celui des pays voisins. La restauration est donc rapide mais les signes d'essoufflement apparaissent dès la fin des années 40. L'économie wallonne basée sur des secteurs traditionnels : charbon, acier et transport ferroviaire, est menacée par le déclin industriel tandis que l'économie flamande entre lentement dans la voie de l'industrialisation.

Face au chômage qui se développe au début des années 50, la FGTB, sous l'impulsion d'André Renard, met l'accent sur l'indispensable reconversion de l'économie wallonne et l'accélération de l'industrialisation en Flandre. Elle adopte, au cours de deux congrès extraordinaires, en 1954 et 1956, un programme connu depuis lors sous le nom de «réformes de structure». Les «quatre pierres de touche», selon la terminologie utilisée à l'époque, sont : la nationalisation de l'énergie, la planification souple de l'économie, le contrôle des sociétés financières «holdings» qui, au nombre d'une dizaine, dominent l'économie du pays, et la mise en place d'un service national de santé.

Le thème des réformes de structure n'est pas nouveau. Dans la période de l'entre-deux-guerres, le POB, sous l'impulsion d'Henri de Man, a adopté le «Plan du travail» comportant également une série de mesures visant à relancer l'économie et à résorber le chômage. Les mesures préconisées à l'époque sont à la fois structurelles et conjoncturelles et concernent entre autres la nationalisation et le contrôle public des banques. Ce programme sera toutefois

abandonné par le POB qui, en 1935, décide de participer à un gouvernement tripartite de coalition avec les libéraux et les chrétiens⁶.

En 1954, au moment où la FGTB adopte le programme de réformes de structure, le PSB vient d'entrer au gouvernement avec les libéraux. La FGTB renonce dès lors à engager l'action, alors que le congrès avait déclaré dans l'enthousiasme que ce programme ne pouvait pas rester «sur le plan des idées» mais devait entrer «sans tarder, dans la réalité des faits».

Il n'en reste pas moins que le programme de réformes de structure aura un impact important. Il amorce un processus qui conduira à la mise en place des structures de contrôle dans les secteurs de l'électricité et du gaz et de la programmation de l'économie. C'est dans cette mesure d'ailleurs que certains ont pu parler de l'ambiguïté du discours qu'André Renard tenait sur les réformes de structure quand il laissait entendre qu'elles étaient un moyen devant permettre à l'action ouvrière de «se fixer des objectifs en ayant le souci de ne pas s'hypnotiser sur de grands mots ou sur des utopies»⁷.

Ce qui importait pour André Renard c'était, avant tout, de réaliser l'unité des travailleurs, croyants et non croyants, flamands, bruxellois et wallons, métallurgistes et travailleurs des autres secteurs. Une telle unité exigeait un important effort de formation de masse pour surmonter les divisions entre «l'empirisme et l'idéologisme», entre ceux qui, privilégiant le pragmatisme de l'action quotidienne, versent facilement dans l'opportunisme et ceux qui, en sacrifiant tout à l'idéologie, semblent se désintéresser des luttes quotidiennes des travailleurs et finissent par s'en éloigner⁸.

Il n'en reste pas moins qu'André Renard, à la fin de sa vie, après les grèves de 1960-61, se retirera des organes dirigeants nationaux de la FGTB, le moment étant venu, pour lui, de «reprenre une attitude réellement ouvrière, une attitude dépouillée de toute démagogie stérile et de tout opportunisme politique». C'est le moment du

6. «Réformes de structure et contrôle ouvrier - utopies ou réalités ?» J. Yerna, *Cahiers Marxistes*, janvier 1991, pp. 74-76.

7. A. Renard, *Vers le socialisme par l'action*, Impredi, Liège, 1958, p.1.

8. R. De Schutter, «Pour un renardisme de l'an 2000», *Bulletin de la FAR*, nov. déc. 1992, pp. 39-40.

bilan après l'échec qu'il a subi à la FGTB dans la popularisation de son programme de réformes de structure. Un bilan qui l'amène à revenir « militer à la base » et à « cesser de rechercher au travers des alliances avec les tenants avérés du capitalisme les moyens de faire progresser le socialisme », car procéder de la sorte « c'est s'intégrer au capitalisme social et c'est assurer à ce dernier, par notre présence, une solidité relative ». Conscient donc de l'ambiguïté que pouvait avoir son discours dans une organisation où il était resté minoritaire, désormais, André Renard y mettait fin en proclamant sa volonté de « tout entreprendre pour lutter contre l'intégration dans le régime »⁹.

le renardisme et le fédéralisme

Aggravée par la crise charbonnière qui conduit aux explosions de colère, en 1959, dans le Borinage, et par la perte de l'économie congolaise, la situation économique et financière amène le gouvernement, en 1960, à déposer un projet de loi dans lequel il reprend une série de dispositions qui, en principe, font peser le poids du redressement budgétaire sur l'ensemble des classes sociales. Ce projet est d'ailleurs connu, pour cette raison, sous le nom de projet de loi unique. Les travailleurs se lancent alors dans une grève qui provoque de profondes divisions entre la FGTB et la CSC mais également, au sein de la FGTB, entre l'aile wallonne et l'aile flamande.

Ce n'est cependant pas la première fois que des tensions communautaires apparaissent. Ce fut déjà le cas, dans les années antérieures, à l'occasion d'autres événements : la question royale et la question scolaire.

Le pays sort en effet profondément divisé de l'affaire royale. La consultation populaire, en mars 1950, dégage une majorité, sur le plan national, de 57,68% en faveur du retour du roi, mais, en Wallonie, 42,11% seulement de la population se prononcent dans ce sens. Fort de la majorité absolue qu'il a conquise dans des deux chambres, lors des élections législatives en juin 1950, le PSC se prononce en faveur du retour du roi. Ce dernier est toutefois forcé à l'effacement en raison des grèves violentes déclenchées dans le pays.

9. A. Renard, id., pp. 60-61.

On peut considérer que la question royale a joué un rôle de détonateur, dans la mesure où elle amorce une lente prise de conscience du peuple wallon, et de révélateur, car il apparaît désormais impossible de gouverner le pays contre la volonté de la Wallonie, pourtant minoritaire.

La question scolaire divise également le pays. Le PSC perd sa majorité absolue en 1954 mais, entre-temps, il a fait voter une série de lois, principalement sur l'enseignement secondaire, qui renforcent le statut de l'enseignement libre par rapport à celui de l'enseignement officiel. Le gouvernement PSB-parti libéral qui dirige le pays de 1954 à 1958 riposte alors, notamment en réduisant les subventions à l'enseignement libre. Il s'ensuit un mouvement de protestations particulièrement violentes de la part du monde catholique, surtout en Flandre. La trêve intervient, en novembre 59, avec la signature du pacte scolaire entre le PSB, le parti libéral et le PSC. Cela devait conduire, pour la gauche, à la dépolitisation du problème de l'enseignement et ouvrir la voie à des regroupements selon des intérêts de classe. On espérait que pourrait s'amorcer ainsi une stratégie en front commun entre la FGTB et la CSC mais les syndicats se diviseront à nouveau à la fin des années 50 à la veille de la grande grève. Tandis que la FGTB privilégie alors, sous l'influence de son aile wallonne où le poids du syndicalisme liégeois est toujours fort important, l'action pour des objectifs économiques et sociaux, la CSC, majoritairement implantée dans une Flandre qui s'industrialise de plus en plus rapidement, privilégie davantage l'action pour des objectifs communautaires.

L'épreuve de l'affaire royale et de la guerre scolaire a laissé intactes les structures nationales du PSB et du PSC. L'un et l'autre se trouvent, en effet, aux moments critiques, dans l'opposition parlementaire si bien qu'ils parviennent à mobiliser leur électorat traditionnel nationalement, même si les sensibilités de ce dernier sont très différentes entre la Flandre et la Wallonie.

La grève de 1960-1961 va une nouvelle fois diviser le pays mais le processus qu'elle déclenche dans les organisations politiques et syndicales va conduire, cette fois, à leur déstabilisation et à de profondes restructurations.

La grève éclate sur le plan national, le 20 décembre 1960, au moment où s'engage à la chambre le débat public sur le projet de loi unique. Le préavis de grève générale remis par le secteur de la CGSP qui regroupe les travailleurs des «Communaux et Provin-

ciaux» qui sont parmi les plus menacés expire en effet à ce moment. Les travailleurs du secteur privé les rejoignent immédiatement dans l'action sans attendre les mots d'ordre de l'organisation syndicale. Au moment où la CGSP donne à l'ensemble de ses secteurs le mot d'ordre de grève générale, le 22 décembre, la grève est déjà pratiquement générale dans les grandes régions industrielles wallonnes.

André Renard, qui ne voulait pas de mouvement de grève avant janvier 1961, prend immédiatement la direction du mouvement. Il constitue, en Wallonie, le comité de coordination des régionales wallonnes (CCRW). Il n'est pas parvenu en effet à obtenir de la FGTB nationale qu'elle donne un mot d'ordre national de grève. Après un mois de grève le CCRW décide de «suspendre» la grève à partir du lundi 23 janvier mais il décide en même temps de poser à la FGTB le problème de la révision des structures internes. La FGTB finira par se diviser en Wallonie tandis qu'André Renard crée officiellement, avec la plupart des membres du CCRW, le Mouvement populaire wallon (MPW) dont il précise, dès le départ, qu'il est un groupe de pression ne pouvant se transformer ni en un parti ni en un syndicat. Le MPW entend être le rassembleur «de toutes les espérances, de toutes les volontés, de toutes les énergies wallonnes». L'objectif affirmé dès le départ est celui des réformes de structure, le moyen à utiliser étant le fédéralisme.

Le succès du MPW est rapide surtout dans les régions liégeoise et namuroise où il peut compter sur la collaboration des militants FGTB, mais, très vite, il subira de profondes divisions et lorsque André Renard meurt, en 1962, le MPW est déjà engagé dans la voie du déclin.

Les successeurs d'André Renard vont alors poursuivre l'action à l'intérieur de la FGTB où les structures vont faire l'objet de longs débats qui conduiront à la réalisation d'objectifs largement inspirés de la déclaration de principe du MSU. Mais l'action syndicale se développe désormais, à l'aube des années 1960, dans un contexte économique et social très différent de celui des années de l'immédiat après-guerre. Le renardisme reste néanmoins une référence constante dans l'analyse stratégique de ceux qui, dans la région liégeoise en particulier, se trouvent à la direction de l'appareil syndical et seront au centre des événements douloureux liés à l'évolution des problèmes liégeois des années 1980.

le syndicalisme liégeois face aux mutations

Au moment où, à la fin de la grève, André Renard démissionne de ses fonctions à la FGTB nationale il se déclare convaincu «que les structures unitaires, tant étatiques que syndicales, sont l'obstacle et au socialisme et à l'expansion économique, les deux étant plus que jamais condition l'un de l'autre»¹⁰. Les efforts du MPW créé en mars 1961 vont donc désormais se développer à deux niveaux, syndical et politique. La régionale FGTB de Liège, Huy et Waremme jouera, avec les régionales FGTB regroupées autour de la FGTB du Hainaut, un rôle particulièrement important dans ces deux directions.

les structures syndicales

Lorsqu'il «suspend» la grève en 1961, le CCRW se prononce en faveur d'une réforme des structures internes de la FGTB. Il propose un système confédéral fondé sur l'existence de fédérations «wallonne, flamande et éventuellement bruxelloise», où les régionales interprofessionnelles, c'est-à-dire les régionales FGTB, auraient le même poids dans les organes statutaires délibératifs que les centrales professionnelles. Un congrès extraordinaire est déjà convoqué dès décembre 1961 mais André Renard y est mis en échec. S'ouvre alors une longue période au cours de laquelle la FGTB se déchire douloureusement.

Il faut attendre juin 1963 - André Renard est mort entre-temps - pour qu'un nouveau congrès extraordinaire de la FGTB, faute de trouver la majorité des deux tiers nécessaire à la modification des statuts, décide simplement d'y déroger par l'adoption d'un protocole. La parité linguistique est organisée au secrétariat et au bureau de la FGTB mais pas au congrès et au Comité national où le poids des centrales professionnelles reste déterminant. Un système de sonnette d'alarme y est cependant prévu, qui implique la recherche d'un compromis en cas de désaccord entre les centrales professionnelles et les régionales interprofessionnelles ou entre wallons et flamands. Un premier pas est fait ainsi dans la voie qui conduira, quelques années plus tard, à la constitution des interrégionales.

En février 1964, un nouveau congrès extraordinaire se prononce en

10. A. Renard, *Combat*, 2 mars 1961. *Combat-Hebdomadaire d'Action Wallonne*, créé en janvier 1961, deviendra par la suite l'organe officiel du MPW.

faveur de l'interdiction du cumul des mandats politiques et syndicaux au niveau du secrétariat national de la FGTB.

La FGTB va vivre ainsi, dans un régime transitoire, jusqu'en mai 1978. A ce moment un nouveau congrès extraordinaire introduit officiellement dans les statuts les dispositions de juin 1963 complétées, entre-temps, par un *addendum* en avril 1968 qui permet aux régionales FGTB «de se grouper en interrégionales sur le plan linguistique ou autre». Les trois interrégionales, flamande, wallonne et bruxelloise sont désormais reconnues officiellement. Il convient de remarquer cependant que les régionales wallonnes de la FGTB se réunissaient déjà, officieusement, en interrégionale depuis 1966.

L'objectif que s'était assigné André Renard à la fin des grèves n'est donc que partiellement atteint car si, dans les structures délibératives des interrégionales, la répartition des mandats entre les régionales interprofessionnelles et les centrales professionnelles est de moitié-moitié, elle reste de un tiers-deux tiers au congrès national et au comité national¹¹. Dans l'orientation de la FGTB, le poids des centrales professionnelles reste donc déterminant dans les domaines qui sont de compétence nationale. Les interrégionales sont, quant à elles, compétentes dans les domaines qui, selon la constitution belge, relèvent des régions et des communautés.

les structures étatiques

Sur le plan politique la situation est plus délicate en raison des rapports conflictuels entre le PSB et le MPW.

Les fédérations wallonnes du PSB ont sans doute participé, pendant la grève, à certaines réunions du CCRW. Le 13 janvier 1961

11. Un nouveau congrès extraordinaire, en juin 1982, modifie les statuts pour tenir compte de l'existence officielle des interrégionales. Il est spécifié que les organes dirigeants de la FGTB (Congrès, Comité national, Bureau) sont composés de représentants des Centrales affiliées et des Interrégionales. Au Congrès et au Comité national les Interrégionales disposent d'un nombre de membres égal à la moitié du total des sièges attribués aux Centrales. A noter qu'au Bureau la répartition entre Centrales et Interrégionales est de 50%-50%. Un article des statuts (37/2) prévoit en effet explicitement la parité Centrales-Interrégionales et la parité Interrégionale wallonne-Interrégionale flamande. Il appartient au Comité national, pour assurer ces parités, de compléter éventuellement le nombre prévu par les statuts.

Notons encore que si, dans les interrégionales, la proportion est de 50%-50%, au Congrès, au Comité et au Bureau une exception à la stricte application de cette règle est toutefois prévue dans les statuts pour l'interrégionale de Bruxelles.

elles ont pris une position fort nette en revendiquant le droit pour la Wallonie «de disposer d'elle-même et de choisir les voies de son expansion économique et sociale». Une fois la grève terminée, le PSB reprend cependant, sur le plan national, le contrôle de la situation. Il réussit rapidement à neutraliser l'action de ses fédérations wallonnes.

Le gouvernement formé, en 1961, par le PSC et le PSB ne parvient cependant pas à éviter les affrontements communautaires. On assiste en effet à ce moment à la conjonction de la pression wallonne, sous l'impulsion du MPW, en vue de régionaliser la politique économique en Wallonie, et de la pression flamande, sous l'impulsion des mouvements flamands qui sortent lentement de la léthargie où ils se trouvent depuis la guerre et qui se lancent à la conquête de l'autonomie culturelle.

Lors des élections législatives de 1965 le PSB subit, comme le PSC, un échec électoral. Il faut souligner qu'entre-temps, dans la région liégeoise, la FGTB a rompu l'action commune avec le PSB en raison du compromis interne admis par ce dernier au sujet de la revendication du fédéralisme. Mais d'autres motifs de mécontentement ont surgi avec l'adoption par le PSB des lois sur le maintien de l'ordre. Le PSB est même allé jusqu'à faire voter en décembre 1964, par son congrès, des mesures d'incompatibilité entre la qualité de membre du PSB et celle de dirigeant du MPW ou de collaborateur à *La Gauche* et à *Links*.

De nouvelles formations politiques font alors irruption, en Wallonie, sur la scène politique au moment des élections de 1965. C'est dans ce contexte politique difficile que se poursuit le processus qui conduit le pays à la réforme constitutionnelle de décembre 1970 et notamment à la reconnaissance de l'existence des communautés, avec compétence culturelle, et des régions, avec compétence économique. Tandis que sur le plan culturel, privilégié par les mouvements flamands, des mesures d'application sont prises immédiatement, sur le plan économique, les wallons devront attendre jusqu'en 1980. Ils ont cependant obtenu entre-temps, dès juillet 1970, une première loi de régionalisation de la politique économique grâce à la pression exercée par le MPW qui disparaît dans les années 1970 au moment où son action est relayée par l'Interrégionale wallonne de la FGTB.

Il convient de remarquer que dans le mouvement ouvrier socialiste, tant dans l'aile politique que syndicale, il n'y a pas eu de collabo-

ration entre l'aile wallonne et l'aile flamande. Cette dernière privilégiant la solidarité de classe sur le plan national a hésité en effet à s'engager directement dans la lutte de la Flandre pour l'émancipation culturelle.

les politiques d'austérité

Le processus des réformes des institutions amorcé en 1970 va se poursuivre dans un contexte de plus en plus marqué par la crise internationale, surtout en Wallonie où la crise s'aggrave en raison du vieillissement des structures industrielles.

Dès les années 70, le ton est donné par la droite au discours qu'elle n'a cessé de tenir jusqu'à ce jour. Pour elle la crise n'est qu'un moment d'arrêt dans la croissance économique exceptionnelle des années 60, qui doit permettre un réajustement des structures. A cette fin elle exhorte la population à accepter les «sacrifices nécessaires». La campagne d'intoxication sur les inconvénients du mécanisme d'indexation des salaires aux prix et sur le coût excessif de la sécurité sociale est désormais lancée.

La Belgique résiste moins bien à la crise que la plupart des pays européens. Il faut bien voir que le déficit du budget s'y explique par d'autres facteurs que ceux liés directement à la crise mondiale. Déjà dans les années 60 le gouvernement belge n'avait pu y échapper. Les arrangements, les fameux «compromis à la belge» négociés pour régler les conflits philosophiques et politiques, mais surtout communautaires, pèsent désormais lourdement sur les finances publiques qui, après avoir joué le rôle de «cousin amortisseur» de la société belge, en constituent désormais un des «principaux facteurs de blocage»¹². Contrairement aux autres pays européens, la Belgique ne parvient pas, à la fin des années 70, à maîtriser ses finances publiques. La situation y devient réellement dramatique au début des années 80 avec la hausse des taux d'intérêt. Les gouvernements qui se succèdent alors se fixent comme objectif majeur l'assainissement des finances publiques. Sur base d'une certaine moyenne européenne on fixe à 7% du produit intérieur brut la norme du déficit plus ou moins tolérable. Les mesures pour y parvenir n'ont cessé depuis lors d'opposer la droite et la gauche.

12. G. Quaden, *L'économie belge dans la crise*, Coll. Economie 2000, éd. Labor, 1987, p.161.

La politique des gouvernements conservateurs¹³, de 1981 à 1987, consiste à aider les entreprises, surtout les grandes et celles des secteurs traditionnels, qui, ayant sous-estimé l'impact de la crise se sont dangereusement endettées. Par différentes mesures, tels le blocage des revenus, les sauts d'index, les avantages fiscaux, de massives interventions publiques dans des secteurs industriels... l'Etat prend en fait à sa charge l'endettement de ces entreprises.

Grâce à une meilleure croissance économique, à partir de 1988, le gouvernement, cette fois à participation socialiste, atténue la rigueur de la politique d'austérité - au nom d'un certain « retour du coeur » - mais maintient la même politique en matière de fiscalité, de compétitivité et de finances publiques.

Pendant toute cette période, à partir de 1982, un mécanisme diabolique de transfert de richesses a fonctionné. L'Etat, qui s'est endetté, doit désormais emprunter pour payer les intérêts... à ceux qui lui prêtent c'est-à-dire les nantis. L'Etat s'appauvrit ainsi d'année en année et est amené à réduire drastiquement ses dépenses c'est-à-dire les traitements aux agents publics, les pensions, sa quote-part dans la sécurité sociale, ses dépenses vers les allocataires sociaux (sauts d'index)...

Le circuit est ainsi complet. Dans un premier temps les entreprises ont transféré leurs dettes vers l'Etat. Dans un second temps l'Etat transfère les siennes vers les particuliers.

Les statistiques révèlent que de 1975 à la fin des années 80, par rapport au produit national brut, les revenus des salariés ont baissé tandis que ceux des indépendants augmentaient légèrement et que ceux du patrimoine explosaient littéralement. Ce mécanisme de ponction des revenus du travail vers les revenus du capital était inévitable dans un système dominé par la droite. Il continuera d'ailleurs à fonctionner aussi longtemps qu'on ne taxera pas le capital et le patrimoine...

Tel est le défi porté par la droite à la gauche dans un contexte économique marqué, ces dernières années, par l'aggravation de la crise mondiale. Il est devenu banal aujourd'hui d'insister encore sur les aspects de cette dernière : mondialisation de l'économie, apparition des nouvelles technologies y compris dans les secteurs de

13. Y. de Wasseige, Interview, *Journal du Peuple*, 29 juin 1992.

services, augmentation du chômage, multiplication des exclusions sociales, nouvelle accentuation de l'appauvrissement de l'Etat...

La gauche, faute d'être parvenue à rassembler ses forces sur une alternative cohérente, est restée jusqu'à ce jour sur la défensive. Dans l'ensemble des pays européens, le mouvement syndical belge a plus ou moins bien résisté mais au prix néanmoins de douloureuses concessions, malgré de nombreuses luttes sociales auxquelles le syndicalisme liégeois a apporté sa contribution.

les conflits sociaux

Tous les travailleurs, tant du privé que du public, ainsi que les allocataires sociaux, sont concernés par les politiques d'austérité. Mais, comme l'écrit J.L. Degée, la «décennie 1980 a été, pour le mouvement syndical, celle de tous les dangers et de bien des reculs»¹⁴. Pendant la première moitié des années 80 les grèves sont surtout défensives et impliquent alternativement le secteur privé et le secteur public. D'importantes mobilisations interprofessionnelles sont organisées par le secteur privé, en 1982 et 1984, et par le secteur public, en 1983 et 1986.

Le climat général est cependant celui d'une grande morosité, même si le succès de participation à «la manifestation des 200 000 travailleurs à Bruxelles», le 31 mai 1986, est remarquable. En fait cette manifestation qui est le «point d'orgue» dans le registre des actions syndicales de l'époque fait apparaître que la capacité de mobilisation reste impressionnante mais que les syndicats sont, à ce moment, à bout de souffle.

Les mouvements, pendant cette période, ont d'ailleurs été marqués par la division syndicale aussi bien entre les régions, ce qui n'est pas nouveau, qu'au sein même des organisations sur le plan régional.

Les travailleurs des secteurs publics ont été particulièrement touchés par les mesures gouvernementales. Ils ont été concernés par les mesures générales applicables à l'ensemble de la population mais, en plus, il ont subi des attaques sur leur propre statut : cotisations de solidarité, blocage des rémunérations, arrêt de l'embauche; et des attaques plus sévères encore dans certains sous-secteurs comme la SNCB et la Régie des Postes.

14. J.L. Degée, «L'évolution des conflits sociaux», *Bulletin de la FAR*, sept.-oct., 1991.
«L'évolution des luttes ouvrières depuis cinq ans», *Bulletin de la FAR*, sept.-oct., 1986.

Les grèves vont se développer dans le secteur public par vagues successives «culminant en septembre 1983 et rebondissant en 1984 et surtout en mai-juin 1986». Elles atteignent différents secteurs sur le plan local avant d'être coordonnées sur le plan national. Il est significatif qu'au moment où leur action est la plus importante les agents des services publics restent isolés, même si parfois des grèves de solidarité spectaculaires éclatent dans des régions comme le Centre et le Borinage. Il est cependant indéniable qu'ils seraient parvenus à déstabiliser le gouvernement s'ils avaient pu compter sur «un front commun sans failles dans les services publics, ce qui ne fut pas le cas» et sur «un relais vigoureux de la part du secteur privé qui, à certaines exceptions près, n'en eut ni la force, ni la volonté, principalement lors de la grève de septembre 1983»¹⁵.

Interviewé au sujet de la grève de 1983, au moment de son départ à la retraite, Roger Piton, président général de la CGSP, est encore plein d'amertume même s'il comprend l'hésitation des centrales du privé, en période de chômage élevé, à défendre un mot d'ordre de grève générale¹⁶.

C'est un moment douloureux dans l'histoire des conflits sociaux. Après ces événements les dirigeants des centrales du privé ont reproché à la CGSP de ne pas avoir fait appel à leur solidarité. C'est sans doute vrai mais la vérité c'est que la CGSP ne se faisait guère d'illusion. De toute façon, dix ans après, il est encore bien difficile de voir clair. La CGSP était peut-être à bout de souffle mais il est certain, en tous les cas, que dans le secteur du privé on n'était pas prêt à se lancer dans une telle action. Même dans une région comme Liège, où les traditions de luttes de solidarité sont bien connues, l'organisation syndicale s'était déclarée prête à s'engager mais à condition que ce fût dans le cadre d'une action interprofessionnelle, sur le plan national, ce qui, compte tenu de la position minoritaire de la FGTB en Flandre, impliquait aussi l'intervention du front commun FGTB-CSC. Autant dire qu'avec de telles conditions, qui finalement étaient reprises par l'interrégionale wallonne de la FGTB, il n'y avait aucun «risque» pour les travailleurs du privé de devoir s'engager dans une action solidaire. Il faut évidemment reconnaître que, dans la région liégeoise, différentes actions s'étaient

15. M. Capron, «Conflits et luttes : années 80, années de plomb ?», *La Revue Nouvelle*, février 1989.

16. R. Piton, interview, *Le Peuple*, 2 février 1993.

développées pendant tout le premier semestre de l'année 1983 et qu'après la manifestation, le 31 mai à Bruxelles, de 20 000 travailleurs à l'appel de la FGTB de Liège, Huy et Waremme, il y avait eu, le 16 juin, une grève de 24 heures et une manifestation de 50 000 travailleurs toujours à Bruxelles, à l'appel cette fois de l'interrégionale wallonne de la FGTB. Là encore la participation de Liège avait été particulièrement importante.

On voit donc que la décennie 80 est bien celle de tous les dangers, des reculs, des divisions. L'isolement dans lequel se trouve la FGTB lors de la dernière grande manifestation nationale de 1986 et l'ampleur des difficultés économiques et sociales en Wallonie ont d'ailleurs entraîné au niveau de l'Interrégionale wallonne de la FGTB un changement de tactique. En 1985, en vue des élections législatives, la FGTB wallonne et bruxelloise conclut un accord avec le PS. Le but était d'une part de mettre un cran d'arrêt à la politique néo-libérale de destruction des prestations sociales et des libertés syndicales et d'autre part d'amorcer, par des réformes progressives, le processus qui devait conduire à la fédéralisation des structures politiques du pays.

Les élections de 1985 ne permettent pas au PS de revenir au pouvoir. Il faut attendre celles de décembre 1987.

Quoi qu'il en soit, la régionale FGTB de Liège, Huy et Waremme accepte ce changement de stratégie en raison de la situation économique et sociale difficile dans laquelle se trouve alors la Wallonie. Consciente de la responsabilité qu'elle prend ainsi elle précise opportunément qu'il s'agit là d'une initiative visant à rechercher la collaboration avec un parti politique susceptible de l'aider dans la réalisation de ses objectifs. Une fois de plus la référence aux principes du renardisme est ainsi évidente.

la crise dans le syndicalisme

Nous avons vu que le syndicalisme vit aujourd'hui une époque dont il est banal de dire qu'elle est une époque charnière. Les changements survenus depuis les années 50 ont été importants. Pour les affronter, la difficulté la plus grande rencontrée dans la stratégie syndicale est certes le maintien du lien de solidarité entre l'ensemble des travailleurs, actifs et non actifs. Cette solidarité est mise en difficulté par une série d'évolutions liées aux mutations apparues ces dernières années. C'est dans cette mesure que certains observateurs parlent aujourd'hui de la crise qui traverserait le syndicalisme.

Le syndicalisme est effectivement confronté à des défis importants liés à l'évolution de sa base, de la société et de l'idéologie qu'il porte.

Le syndicalisme doit tenir compte de l'évolution de sa base sociale qui, de plus en plus, a tendance à se réduire. A l'origine, le prolétariat était formé surtout d'ouvriers occupés dans des ateliers de petites dimensions. Dans l'entre-deux-guerres la base s'est élargie aux travailleurs occupés dans les grandes entreprises. Depuis lors de nouvelles modifications sont intervenues en raison de l'importance grandissante du groupe des appointés et des fonctionnaires. Les centrales professionnelles qui regroupent ces derniers jouent un rôle de plus en plus important dans les grandes confédérations syndicales.

Il est évident que le phénomène d'identité sociale¹⁷, c'est-à-dire la conscience qu'ont les travailleurs de connaître une situation commune d'intérêts qui les amène à se regrouper, est profondément marqué par cette évolution de la base sociale. Il ne s'agit pas seulement de la disparition des centres traditionnels de la grande industrie (mines, métallurgie, transport ferroviaire...) mais aussi, ces dernières années, de la tendance à l'écartement de nombreux acteurs sociaux des lieux de travail : prépensionnés, travailleurs sans emploi...

Les valeurs de solidarité sont également mises en péril par l'évolution de la société vers l'individualisme. Les technologies nouvelles qui, jusqu'à ce jour en tous les cas, valorisent davantage le rôle des cadres et des employés, donnent par exemple aux expériences de *management* participatif un rôle qui ne peut qu'être défavorable au syndicalisme. Par ailleurs, dans des domaines de la sécurité sociale où, à cause des craintes qu'inspire l'appauvrissement de l'État, on développe des formules privées d'épargne-pension et d'assurances complémentaires en hospitalisation, la solidarité est également en péril.

Les syndicats sont confrontés enfin à d'autres défis liés à l'internationalisation de l'économie. Or, ils n'ont pas été capables, à ce jour, de surmonter les égoïsmes nationalistes et d'opposer au capital international un syndicat international réellement uni et solidaire.

17. J.L. Degée, « Glissement de terrain, base ébranlée », *La Revue Nouvelle*, n°2, février 1989.

La difficulté pour les syndicats de relever ces défis se situe dans un contexte d'autant plus délicat aujourd'hui que les idéologies de gauche sont elles-mêmes en crise : tandis que les systèmes dits communistes se sont effondrés discréditant ainsi, par les assimilations hâtives qu'en font certains, le socialisme démocratique, ce dernier assiste, impuissant, à la dégénérescence de l'«Etat-providence» désormais incapable de financer les dépenses sociales les plus élémentaires.

ensemble, en pensée, en action

En conclusion de cet article consacré au rappel des étapes qui nous paraissent essentielles dans l'évolution du syndicalisme liégeois nous voudrions rappeler comment André Renard en définissait les objectifs.

«Etre socialiste, c'est travailler à établir entre les hommes une société égalitaire et fraternelle; égalitaire parce que chaque être humain y trouvera des occasions égales de se réaliser pleinement, et fraternelle, parce qu'il y sera aidé par la coopération des autres hommes, et protégé par leur solidarité»¹⁸.

Nous avons montré que, malgré les évolutions qui se sont produites, le syndicat occupe encore aujourd'hui dans le travail qu'appelle l'établissement d'une société socialiste une place centrale. Mais, comme l'écrit R. De Schutter¹⁹, cela ne signifie pas que le syndicat doit faire tout. Il ne peut avoir, pas plus dans les années 50 et 60 qu'aujourd'hui, la prétention de «gérer» la totalité de la société. Il n'y a pas lieu de se substituer à la société civile ou aux institutions politiques. Il n'en reste pas moins que le syndicat «par ses orientations pragmatiques et ses pratiques de lutte des classes» a un rôle déterminant à jouer dans le débat, préoccupant pour la gauche, de l'élaboration d'un projet de société. Il s'agit en effet aujourd'hui pour les forces de gauche : partis progressistes, syndicats et associations, de reconstruire un mouvement social capable d'atteindre les objectifs qu'elles se fixeront. Notre conviction reste bien, comme au lendemain des grèves de 1960-61, que l'établissement d'une «société égalitaire et fraternelle» dépend de la capacité des progressistes à s'unir dans une réflexion et une action communes autour d'un tel projet de société.

18. A. Renard, *id.*, p. 2.

19. R. De Schutter, *id.*, pp. 42-43.

Dans cette perspective les syndicats et les associations apparues ces dernières années sur le terrain des luttes sociales (écologie, féminisme, pacifisme,...) ont un rôle important à jouer mais ils doivent prendre conscience de la nécessité d'unir leurs forces, aucun d'entre eux n'ayant le monopole de l'action.



Cette fois,
Monsieur Gol,
nous avons
été trop vite
une brique
trop loin!

oui mais
quoi!
ON DÉMOLIT
OU ON NE
DÉMOLIT
PAS!

ACQUIS SOCIAUX

INDEX

Schroeder

services communaux, santé publique,
enseignement, culture,
chronique d'un massacre annoncé

hubert maris

Les prémices de la grande lutte vue par un militant de la CGSP
Enseignement de Liège.

28 avril 1982, 15 heures, Place St Paul, les cerisiers sont en fleurs, 10 000 manifestants flairent bon l'unité syndicale, la solidarité que seuls les travailleuses et les travailleurs peuvent dégager. Raymond Monseur, pour les communaux, et André Beauvois, pour les enseignants, haranguent les militants rassemblés pour une manifestation qui se veut une démonstration de la puissance syndicale de la CGSP de la Ville de Liège. «Ce combat, déclare R. Monseur, est un combat contre le pouvoir central qui veut réduire l'autonomie communale en étranglant financièrement les communes. La manifestation d'aujourd'hui, digne et massive, doit retenir l'attention de toute la population.»

Cette manifestation de masse vient à point. Les menaces s'accroissent. Trois fronts de résistance et d'offensive doivent être ouverts : un front local vu les difficultés financières de la Ville de Liège, un front de lutte contre les premières mesures du gouvernement Martens/Gol I, un front enseignement contre les mesures du Ministre libéral, Tromont. L'interdépendance des trois pouvoirs de décision est évidente aux yeux des militants et des dirigeants syndicaux, mais le dégagement des priorités et des axes de lutte les plus

pertinents sera difficile : faut-il parer au plus pressé, se réserver pour la lutte de fond, réagir au coup par coup ?

Dilemme, d'autant plus que sur le plan local, l'organisation syndicale CGSP a investi intellectuellement dans la concrétisation d'une «majorité de gauche» au détriment de la reconduction du collège PS/PRL. Ce souhait sera concrétisé par un protocole CGSP-ALR et CGSP-Enseignement avec les partis «qui se réclament de la gauche».

les premiers coups... les premières résistances

Dès le 16 mars 1982, la première cessation de paiement des agents est annoncée pour le 1er avril par le Collège. Après une rencontre avec les organisations syndicales, ce dernier invite les organisations syndicales et l'ensemble des agents à éviter toutes actions qui, de son point de vue, ne pourraient que contrarier les efforts des mandataires politiques en vue de trouver une solution.

La CGSP Enseignement Liège-Ville prend, dès son comité du 17 mars, une position comportant deux axes principaux :

- la ville, le CPAS et les enseignants dépendant tous de la situation globale, la seule solution est celle de la solidarité et de l'unité des composantes syndicales;
- les enseignants, même s'ils sont subventionnés, sont des agents communaux comme les autres. Dès lors, la CGSP-Enseignement de Liège-Ville fera front contre toutes les tentatives de dissocier leur paiement de celui de l'ensemble du personnel communal.

C'est fort de ces décisions lucides et courageuses que le syndicat des enseignants CGSP participe activement à la constitution d'une intersectorielle Liège-Ville regroupant les communaux, les agents du CPAS, les enseignants et les culturels, qui verra le jour le 8 juin 1982. C'est dans cette perspective que s'inscrit la manifestation commune du 28 avril 82 et, pendant très longtemps, toutes les luttes qui suivront.

les contraintes stratégiques

Ces choix n'étaient pas seulement guidés par la forte tradition du syndicalisme FGTB liégeois mais aussi par l'analyse lucide des

situations concrètes, de leur projection dans le temps : perte de l'autonomie communale en matière de désignations, de concordance des titres, de difficultés et de retards structurels dans la perception des traitements, destruction de l'environnement scolaire.

Nous avons conscience aussi que, malgré la force de la CGSP enseignement (près de 2 000 affiliés sur 2 750 membres du personnel), nous constituons le maillon le moins fort de la puissance syndicale CGSP, coincés que nous étions sur les trois fronts (lutte contre les mesures gouvernementales, celles de Tromont et celles de la Ville de Liège).

Sur le plan national et pour riposter aux mesures du ministre Tromont, l'enseignement avait déjà dû répondre par des grèves les 8 février, 2, 9, 26, 29 et 31 mars et 6 mai, avec toutes les difficultés de ce type d'action dans l'enseignement.

les restrictions dans le concret

C'est le 10 mai 1982 que la délégation CGSP est mise au courant des premières mesures envisagées; elles portent principalement sur l'enseignement... et sur l'école. La Commission paritaire du 27 mai 1982 pourra évaluer l'ampleur des premières mesures : 168 millions d'économies en 1982, 368 millions en 1983. Les principaux touchés sont les membres du personnel (enseignant ou éducatif) qui assurent l'accueil en dehors des heures de classe, l'enseignement spécial et le personnel d'entretien des écoles.

Ces mesures, financièrement dérisoires face à la masse de la dette, visent très clairement la qualité de l'enseignement et de l'accueil. Mesures dérisoires à haute portée symbolique dans le sens où elles n'apportent rien et prennent de plein fouet les plus fragiles. Malgré une mobilisation rapide des enseignants et de l'ensemble de la CGSP Liège-Ville (notamment dans le cadre d'une assemblée intersectorielle le 3 juin), le conseil communal du 28 juin décidera de ramener le taux de rémunération des garderies à 125F/l'heure, de supprimer la gratification pour titre spécifique des enseignants de l'enseignement spécial et de supprimer la prime pour achat de produits au personnel d'entretien. Economies hautement symbolique et dérisoires...

intermède ou «interlutte»

Après des vacances bien insuffisantes pour panser les plaies, l'attention se focalise sur les élections communales. Celles-ci aboutiront à une coalition RPSW (PS+RW) - Ecolo qui constituera une respiration «intellectuelle» de courte durée puisque, dès le 10 janvier 1983, un «plan de redressement des finances communales» sera soumis aux organisations syndicales, illustrant s'il en était besoin la nécessité de l'indépendance et du contre-pouvoir syndical.

A partir de ce moment, les événements vont aller en se précipitant. S'il ne m'appartient pas d'en faire la chronique, ni l'analyse exhaustive, je souhaite en relever quelques aspects significatifs et porteurs aujourd'hui encore... d'enseignements.

le référendum bidon des diviseurs

Une nouvelle cessation de paiement étant annoncée pour avril 83, de manière conjointe, sinon concertée, le SLFP organise un «référendum» et la CSC-Enseignement dépose une plainte au Tribunal du Travail au bénéfice des seuls enseignants statutaires.

De cette manière, deux organisations qui se disent syndicales (donc en principe fédératives de solidarités) jouent sur l'angoisse justifiée des enseignant(e)s et enfoncent un coin très important dans la solidité indispensable de l'ensemble des personnels de la Ville. Elles ouvrent la porte au corporatisme et aux égoïsmes par un acte stupide (*voir fac similé page suivante*) nuisible à très long terme mais totalement délibéré.

Cette fêlure, si elle n'apportera pas l'effet de racolage escompté par les promoteurs des actions, créera, malgré toute la volonté responsable de la CGSP enseignement, une césure importante entre la situation du personnel enseignant et les autres agents communaux. La compréhension et la solidarité que nécessitait l'interdépendance dans le conflit seront plus difficiles à obtenir. Cette division contribuera, quelques années plus tard, au paiement direct des enseignants par l'Etat (puis la Communauté) avec toutes les conséquences que l'on peut mesurer aujourd'hui en termes de perte d'autonomie.

Ceci est un REFERENDUM organisé pour connaître avec précision l'avis des Enseignants communaux liégeois en matière de paiement de leur traitement.

Chaque Enseignante, chaque Enseignant, syndiqué(e) ou non syndiqué(e) a reçu ou va recevoir à son domicile le même document que celui que vous avez en main.

Il s'agit d'un REFERENDUM et non d'un sondage : Tous et toutes, pour autant qu'ils enseignent dans l'Enseignement communal liégeois, pourront faire entendre leur voix.

Ce REFERENDUM, par souci d'objectivité, est placé sous le contrôle absolu de Maître Y. FONTAINE, Huissier de Justice, qui, au départ de listes officielles, en a contrôlé chaque envoi et en vérifiera le bon déroulement.

Nous ne manquerons pas de vous communiquer personnellement les résultats.

REFERENDUM : Paiement des Enseignants communaux liégeois

Je suis Enseignant(e) dans l'Enseignement communal liégeois et j'exige que mon traitement me soit versé sans délai dès réception du Ministère. 0

Je suis Enseignant(e) dans l'Enseignement communal liégeois et j'accepte que mon traitement reste bloqué à la Caisse communale. 0

Noircissez le point en regard de la mention qui vous convient.

N.B.

Ce référendum ne concerne PLUS votre traitement d'avril que vous allez recevoir dans les prochains jours.

l'audit... la caution scientifique... *sic* !

L'outil de l'audit n'est pas neuf mais c'est une intervention qui fera grand bruit. La COMASE (société écran), heureuse élue, est chargée de réaliser une étude sur l'efficacité et les performances de la Ville. Un volumineux rapport, plus proche du condensé d'on-dit et de lieux commun, est rédigé. C'est sur ce rapport que s'appuieront les responsables communaux pour élaborer leurs propositions. Si, depuis, Team Consult et d'autres feront mieux encore dans le néant de l'analyse et la dureté des propositions de solutions, le principe reste le même : se réfugier derrière «l'objectivité scientifique» qui n'est ni objective, ni scientifique afin de prendre des décisions sans en porter la responsabilité. L'usage de l'audit symbolise l'abandon de la responsabilité politique au profit des intérêts privés.

avoir quatre fois raison, dix ans trop tôt

Les études syndicales nous avaient convaincus dès le départ que les 13 milliards de dette (chiffre de l'époque) étaient impossibles à rembourser. Ce montant ne pouvait se trouver ni par la pression sur les travailleuses et les travailleurs, ni par la pression fiscale sur les habitants. La spirale déflatoire engendrée par la réduction des services et l'exode de la population allaient avoir un effet pervers sur toutes les mesures prises dans ces deux sens.

La dette étant principalement issue des emprunts de reconstruction à la sortie de la guerre 40/45 et de la réduction du Fonds des Communes, elle devait être reprise et effacée conformément aux dispositions prévues par la loi sur la fusion des communes. Que de fois les leaders syndicaux n'ont-ils pas été traités d'irréalistes et de rêveurs quand ils s'exprimaient dans ce sens ? C'est pourtant un montant quatre fois supérieur qui sera repris par l'Etat central huit ans plus tard, lors de la négociation en aval des lois d'août 1988 et des dotations aux Régions et Communautés.

Les 13 milliards étaient devenus près de 70 et, en reprenant 46 milliards, l'Etat central laissait à la Ville une ardoise de 24 milliards... tout aussi impossibles à rembourser... quelles belles économies !

Les événements ont démontré la pertinence des thèses développées par la CGSP, à l'époque :

- les tergiversations coupables pour régler le problème essentiel qui était posé (la dette) ont aggravé le coût financier de la reprise

de cette dette, le coût social pour tous les agents communaux, le coût fiscal pour la population;

- l'ensemble des services publics allait être mis en péril, la qualité du service devait aller en se détériorant et tomber pan par pan dans l'escarcelle du privé;
- l'interdépendance des services communaux nécessitait une réelle solidarité des travailleurs. Dans le cas de l'enseignement, le bon fonctionnement des écoles communales dépendait certes des enseignants mais aussi et tout autant de l'encadrement administratif, du personnel d'entretien, des moyens de fonctionnement et d'investissements nécessaires;
- les plans successifs dits de redressement ont entamé très fortement l'autonomie de la commune, reconnue souvent comme «premier échelon de la démocratie». Nous en mesurons mieux aujourd'hui le lourd impact politique.

Mes pensées vont finalement à ces milliers de travailleuses et de travailleurs de tous les secteurs qui, malgré leur détermination, ont été sacrifiés au Veau d'or des intérêts privés. Ceux-ci, abandonnant massivement les secteurs industriels, voyaient, à bas prix, l'occasion de se déployer dans les activités les plus rentables des services abandonnés par le secteur public.

Il faudra encore les agressions des années 85, 87, 89 et bien des événements douloureux pour contraindre ce précieux capital militant à mettre genou en terre, mais des noyaux de résistance sont encore bien présents aujourd'hui. La CGSP-Enseignement de Liège, notamment, continue à se battre pour le refinancement de la Communauté.



LE TUYAU
EST TROP COURT!?

OUAIS!
ILS ONT COUPÉ
LES CRÉDITS...

Schroeder

liège : laboratoire de dégraissage des services publics et des privatisations

christian remacle

En 1983, le 1^{er} avril précisément, débutaient les actions qui allaient secouer non seulement la Ville et le CPAS de Liège, mais l'ensemble des services publics de la région et déboucher en septembre sur la grève générale des services publics nationaux.

D'autres actions, nombreuses, eurent encore lieu au cours des années suivantes avec de gros remous en 1985 et en 1989.

quelles étaient les causes et quels en furent les effets ?

les causes

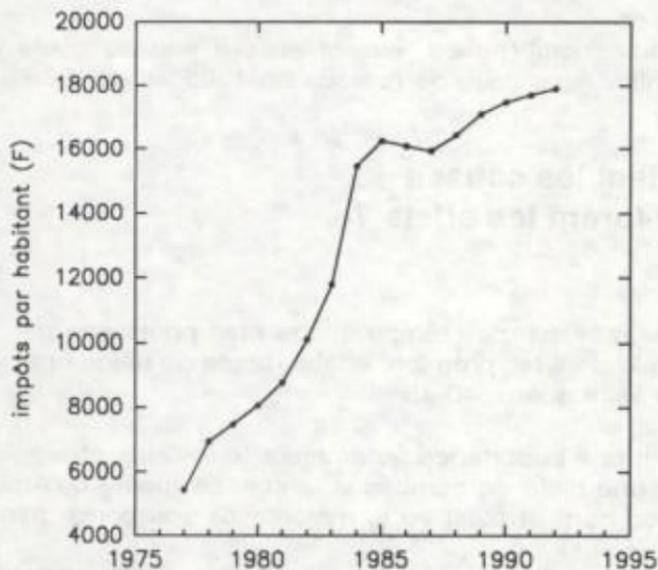
Sans remonter à la nuit des temps, Liège était poursuivie par une dette endémique dont les premiers effets «boule de neige» peuvent être situés après la guerre 40-45.

Liège, qui avait une importance notamment ferroviaire, stratégique, avait dû subir une pluie de bombes volantes, de même qu'Anvers, à cause de son port, et avait vu la majorité de ses ponts détruits.

Comme plusieurs d'entre eux étaient biens communaux, la solution

	Population	Impôts (en millions)	Impôts - moyenne par habitant
1977	227.974	1.240	5.439
1978	224.136	1.558	6.951
1979	220.183	1.647	7.480
1980	216.604	1.746	8.060
1981	213.425	1.873	8.776
1982	209.386	2.119	10.120
1983	203.065	2.397	11.804
1984	202.314	3.127	15.456
1985	201.749	3.277	16.243
1986	200.891	3.231	16.083
1987	200.312	3.192	15.935
1988	199.031	3.270	16.429
1989	197.323	3.373	17.099
1990	195.360	3.413	17.470
1991	195.460	3.459	17.697
1992	195.600	3.501	17.899

En termes réels (francs constants), les impôts ont augmenté de 69,27% par habitant de 1976 à 1991.



de financement pour la reconstruction fut d'accorder la possibilité d'emprunt. Tant et si bien qu'à l'échéance 1977, date de la fusion des communes, Liège se retrouva avec une dette de plus de 12 milliards qui, à l'instar d'autres grandes villes et contrairement aux autres communes, ne fut pas «effacée» par l'État.

De plus, pour pallier les pertes d'emplois du secteur privé à cette époque, Liège, comme d'autres services publics, engagea plusieurs centaines d'agents, ce qui eut pour effet d'augmenter considérablement la masse salariale (voir tableau).

Il faut également rappeler que l'instauration de la TVA coûta plusieurs milliards d'emprunts supplémentaires à la Ville. Auparavant, la taxe de transmission ne s'appliquait pas aux villes et communes.

Enfin, le fonds des communes fut progressivement diminué avec pour effet de réduire de plus de 14 milliards (cumulés) actuels, les rentrées de la Ville.

Avant de passer aux effets, il faut situer les possibilités et services qu'offrait la Ville à ses habitants et à ses travailleurs. Jusqu'en 1982, date charnière, la Ville dispensait de nombreux services gratuits ou peu coûteux, elle possédait un réseau d'enseignement performant doté d'un encadrement exemplaire. Grâce à de multiples systèmes de promotions, elle possédait un personnel nombreux et efficace. Elle était en pointe dans la création ou la réalisation de services nouveaux. Les emplois créés n'étaient donc pas bidons.

Et puis, la chute lente d'abord, accélérée ensuite...

les effets

La dette, par emprunts de consolidation successifs, était montée au début des années 80 à plus de 45 milliards. On instaura donc la politique des plans d'assainissements successifs, ceux-ci étant toujours accompagnés d'audits divers qui justifiaient ce **qu'il fallait justifier.**

PLAN N° 1 (1983)

Personnel

- arrêt de l'indexation des salaires durant trois ans soit une perte de 8,24% pour tous les travailleurs.
- suppression des parties mobiles du pécule de vacances et de l'allocation de fin d'année soit une perte supplémentaire de 3.5%

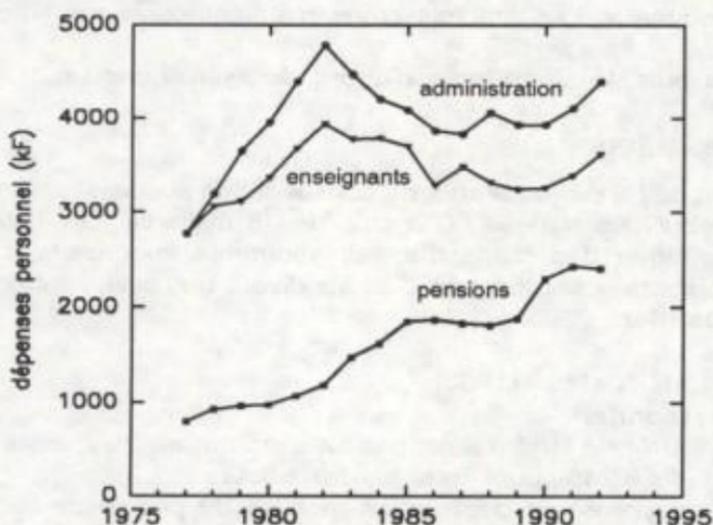
Dépenses personnel (en millions)

	Administration générale	Enseignement	Pension	Total
1977	2.769	2.768	792	6.329
1978	3.192	3.057	921	7.170
1979	3.647	3.109	961	7.717
1980	3.953	3.361	971	8.285
1981	4.392	3.673	1.066	9.031
1982	4.781	3.936	1.176	9.893
1983	4.470	3.770	1.470	9.710
1984	4.204	3.783	1.615	9.602
1985	4.086	3.696	1.845	9.627
1986	3.862	3.279	1.863	9.004
1987	3.827	3.480	1.827	9.134
1988	4.055	3.313	1.806	9.174
1989	3.928	3.237	1.879	9.044
1990	3.929	3.255	2.297	9.481
1991	4.105	3.385	2.428	9.918
1992	4.391	3.612	2.406	10.409

Evolution des dépenses en francs constants

Administration générale : - 20,7 % ; Enseignement : - 38,98% , Pensions : + 51,9%

Total général : - 17,76%



pour tous.

- arrêt des promotions durant plusieurs années.
- suppression ou diminution d'indemnités diverses.
- pensions anticipées volontaires à 55 ans.
- arrêt des recrutements et des nominations.

Population

- augmentation jusqu'à 10% des centimes additionnels.
- augmentation du précompte immobilier jusqu'à 2 950 centimes additionnels.
- instauration d'une taxe sur l'enlèvement des immondices (gratuit jusqu'en 82).
- augmentation de nombreux tarifs administratifs, etc...

PLAN N° 2 (1985)

Personnel

- réduction du cadre de plus de 2 500 postes statutaires.
- instauration d'une cotisation - dite de solidarité à l'emploi - de 3.5%.
- licenciement des temporaires (ONSS) dont la plupart (pas tous) furent réengagés en tant que chômeurs mis au travail (CMT) alors qu'une majorité était des lauréats d'examen statutaire d'embauche.
- prépension pour les ONSS de 50 ans et plus.

Population

- aggravation de la taxation communale conjuguée à la détérioration de nombreux services par manque de personnel et de financement.

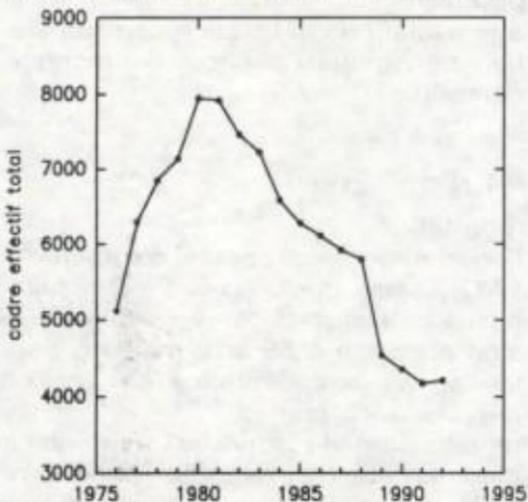
PLAN N°3 1989

Personnel

- licenciement des agents contractuels subventionnés (ACS ex CMT), seuls quelques-uns échapperont à la boucherie.
- mises en disponibilité «volontaire» à 50 ans préalable à la pension anticipée à 55 ans, mise en disponibilité «volontaire» pour les agents excédentaires par rapport aux emplois de cadre, départs avec primes.
- privatisation de services (immondices), intercommunalisation d'autres (abattoir, régie funéraire, service régional d'incendie en 1993), transferts vers d'autres services publics (province notam-

Personnel

	Cadre approuvé	Effectif		total
		nommé	autres	
1976	4.678	4.351	764	5.115
1977	"	4.780	1.509	6.289
1978	"	4.508	2.337	6.845
1979	7.609+	5.022	2.111	7.133
	186 temporaires			
1980	7.724+	5.464	2.481	7.945
	126 temporaires			
1981	7.569+	6.643	1.271	7.914
	206 temporaires			
1982	7.562+	6.493	970	7.463
	214 temporaires			
1983	7.553+	6.253	969	7.222
	344 temporaires			
1984	idem	5.650	933	6.583
1985	5.468,5	5.546	728	6.274
1986	5.546,5	5.581	528	6.109
1987	5.600,5	5.408	508,5	5.916,5
1988	idem	5.299	495	5.794
1989	4.037	4.250	290	4.540
1990	idem	4.146	212	4.358
1991	4.038	4.011	162	4.173
1992	idem	3.944,5	270	4.214,5



ment) et même fermetures. Tout ceci a provoqué plus de 1 200 «départs»¹.

le yo-yo de la dette

Donc en 1977, la dette du nouveau Liège s'élevait à 12,7 milliards. Au moment de sa première consolidation (fonds Nothomb) elle valait environ 53 milliards. Curiosité de l'époque : alors que tous s'accordaient à vouloir juguler l'inflation qui avait été forte peu auparavant, les deux emprunts furent contractés en 20 ans (ce qui est court) et en annuités progressives, la première de 720 millions, la dernière de +/- 14,4 milliards.

N'importe quel illettré aurait prévu la catastrophe dans les trois années suivantes, ce qui fut le cas.

Il y eut ensuite, en 87, un plan dit Michel (du nom du ministre de l'Intérieur de l'époque) dont le Conseil Communal n'eut jamais (officiellement) connaissance. Gageons cependant que les familles traditionnellement au pouvoir le connaissaient car il reprenait un plan présenté en son temps sous le qualificatif de catastrophe par le bourgmestre Close.

Lorsqu'en 88, la majorité gouvernementale, de PSC-PRL qu'elle était, devient PS-PSC, le plan oublié fut repris au nom du ministre de l'Intérieur du moment et devint, divine surprise, le plan Tobback. Le ministre, sans doute plus démocrate, convia donc les chefs de groupe du Conseil Communal (PS, PSC, PRL, Ecolo, PC) à une brève rencontre à son cabinet afin de découvrir l'enfant. A certaines conditions, l'Etat était disposé à reprendre 45 des 53 milliards supposés. Comme on approchait des élections communales, il se trouva une immense majorité d'élus pour sauter sur l'occasion.

Mais voilà ! On s'aperçut que les 53 milliards étaient devenus 78. Il fallait donc revoir la copie et trouver d'autres solutions et surtout

1. Depuis, certaines mesures ont été «adoucies».

Personnel :

- suppression de la cotisation de 3,5%.

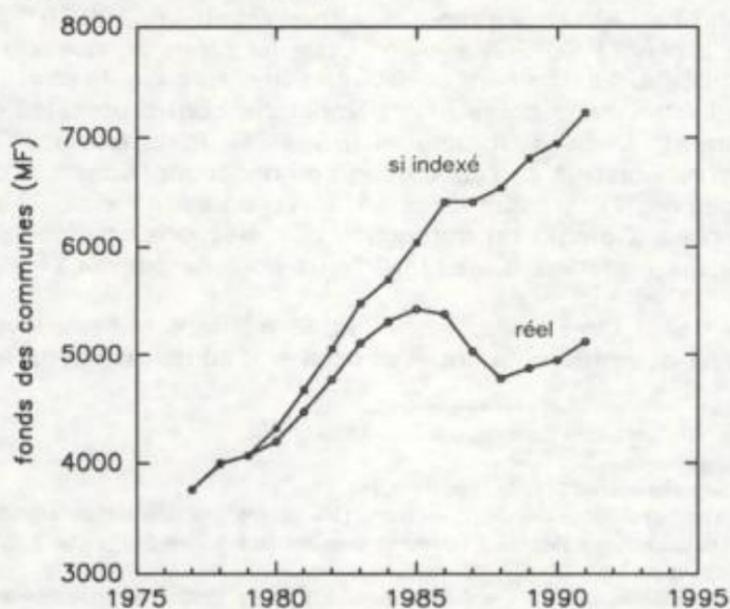
- la partie mobile de pécule de vacances (1% de la masse salariale) sera rendue en 1993, et celle de l'allocation de fin d'année sera portée à 1,75% (au lieu de 2,5%) en 1993.

Population :

- les additionnels à l'IPP ont été ramenés à 8,7% en 1993. Néanmoins cette diminution sera effacée par la non indexation des barèmes fiscaux.

	Fonds des communes (en millions)	Fonds si indexé (en millions)	Différence	%
1977	3.758	3.758		-
1978	3.998	3.988	+10	+0.25
1979	4.065	4.068	-3	-0.07
1980	4.196	4.317	-121	-2.80
1981	4.472	4.673	-201	-4.30
1982	4.771	5.058	-287	-5.67
1983	5.107	5.475	-368	-0.72
1984	5.308	5.696	-388	-6.81
1985	5.423	6.045	-622	-10.29
1986	5.377	6.415	-1.038	-16.18
1987	5.030	6.415	-1.385	-21.59
1988	4.777	6.543	-1.766	-26.99
1989	4.873	6.808	-1.935	-28.42
1990	4.948	6.944	-1.996	-28.74
1991	5.124	7.224	-2.100	-29.07
1992	5.171	7.516	-2.345	-31.20

Manque à gagner cumulé : -14.545 (MF)



ailleurs qu'au niveau national, régionalisation oblige. C'est ainsi que nous en sommes actuellement à la solution Mathot, ministre de l'Intérieur, non pas national mais wallon.

Donc pas de reprise de dette, mais intervention annuelle de 1,7 milliards à partir de 1993, dans les 3,4 milliards que doit rembourser la Ville. N'oublions pas que 1994 est une année électorale importante. Donc, il n'est pas impossible qu'un nouveau scénario se pointe à cette échéance.

volonté délibérée ?

Ceci semble prouver la volonté délibérée de s'attaquer à un service public important en testant les capacités de résistance du personnel et de la population.

En effet, le scénario était en place dès le début, sinon pourquoi ne pas effacer la dette à la fusion des communes en exigeant certaines mesures d'encadrement dissuasives ?

Evidemment, on n'aurait pas engagé des centaines de travailleurs **recommandés** pour la plupart, clientélisme oblige... On n'aurait pas pu tester certains services dits non-marchands avant de les transférer vers le secteur «marchand». La filière des immondices qui jusqu'il y a peu constituait un coût «inerte» pour la société est soudain devenu une véritable mine d'or pour certains qui relèvent plus de la catégorie des «mafieux».

Que dire de la naïveté des dirigeants successifs à Liège. Sans doute, beaucoup parmi eux ne faisaient-ils que hocher la tête suite aux injonctions des instances dirigeantes de leur parti. Mais au niveau des directions, personne n'était dupe. Au PS cela a d'ailleurs coûté le mandat à quelques frondeurs, ce n'est qu'en 89 qu'il se trouva une minorité pour tenter une majorité différente, mais... le vote d'abstention du chef de groupe PRL fit capoter la chose. Le PRL, habitué lui aussi du pouvoir à tous les niveaux est bien sûr fondamentalement d'accord avec des mesures de type néo-libéral, le contraire serait comique. Le PSC, partenaire quasi incontournable de tous les pouvoirs, n'a jamais pensé autrement qu'en termes d'assainissement. Les Ecolos, nouveaux venus à Liège en 83, ont été embarqués dans la tourmente du «pouvoir» sans en avoir l'expérience. Seul, le PC, qui depuis 89 n'a plus de représentant, avait dénoncé dès le début l'insuffisance de mesures structurelles et la

	IPP (%)	centimes additionnels à l'immobilier	immondices
1977	6	1.300	-
1978	6	1.600	-
1979	6	1.700	-
1980	6	1.800	-
1981	6	1.890	-
1982	6	2.165	-
1983	7	2.382	1.200
1984	10	2.800	1.600
1985	10	2.800	1.600
1986	10	2.800	1.600
1987	10	2.800	1.600
1988	10	2.800	1.600
1989	10	2.950	2.200
1990	9,8	2.950	2.550
1991	9,5	2.950	2.550
1992	9	2.950	2.550
	+50%	+126,92%	-9.400

	Population	Etrangers	Chômeurs	Minimexés
1987	200.312	38.404	12.768	2.988
1988	199.031	39.089	13.437	2.661
1989	197.323	38.729	13.419	2.738
1990	195.360	38.141	15.908	2.327
1991	195.488	38.485	16.969	2.976
1992	195.600	38.900	20.173	3.160
	-4.712 (2,35%)	+496 (1,29%)	+7.405 (58%)	172 (5,76%)

responsabilité de l'Etat dans la déglingue liégeoise. Depuis, d'autres, démagogiquement, le disent aussi mais pensent et agissent *a contrario* et singulièrement au PRL.

résistances

Si la population a opposé peu de résistance - et pour cause - la majorité des partis ne faisait rien pour la mobiliser, il n'en fut pas de même du côté du personnel.

Les premières actions d'envergure eurent d'ailleurs lieu en 1982. En mai d'abord, suite à la cessation de paiement au CPAS. En juin ensuite, lorsque les agents communaux subirent le même sort. Le mouvement, malheureusement, s'arrêta dès que s'effectuèrent les paiements alors que les premières mesures frappaient les enseignants communaux et dans une moindre mesure le personnel d'entretien.

Vint alors 83, avec plus de 100 journées de luttes. Les syndicats, qui refusaient et les pertes d'emplois et les diminutions salariales, tentèrent de créer un front avec le pouvoir communal afin de s'opposer aux visées de l'Etat-patron. Le Collège ébaucha d'ailleurs un projet, jamais concrétisé, de délibération prévoyant de mettre la clef sous le paillasson au cas où les agents se trouveraient à nouveau en cessation de paiement. Les actions débutèrent donc le 1^{er} avril suite à un nouveau non-paiement des salaires. Après rupture avec le Collège et à l'appel de la CGSP-FGTB, les travailleurs se mirent en grève du 16 mai au 30 juin 83. Les actions cessèrent le 18 juillet faute de combattants.

Mais déjà, et on ne l'apprit qu'après, des liens de connivence s'étaient noués entre des dirigeants régionaux du PS et certains responsables de la CGSP. Une régression manifeste était donc admise par des «représentants» du monde du travail.

Malgré cela, les militants de la CGSP locale parvinrent de nouveau à arrêter l'activité communale en septembre 83 lors de la grève générale des services publics.

La période, qui nous amena en 85, deuxième temps fort de la résistance des communaux, fut entrecoupée de nombreuses actions et manifestations. Ce fut encore une cessation de paiement qui fut à l'origine des trois semaines d'arrêt en mai 85 et à ce

moment-là les Liégeois se sentirent déjà bien isolés. Ensuite, succession de manifestations jusqu'en octobre 89 où une nouvelle cessation de paiement provoque l'arrêt des activités. Ce sera une sorte d'hallali pour les agents communaux qui, bien que désignant parmi les mesures qu'on leur « propose » des dangers pour toute la fonction publique tels que : non-respect des conventions collectives, licenciement massif, mise en disponibilité forcée, etc., ne rencontrent pas ou peu de solidarité parmi les dirigeants syndicaux. Mieux, ils n'obtiennent aucun relais de la part de leur responsable régional et pire, celui-ci bloque, au nom de l'autonomie du secteur, toute possibilité d'extension à d'autres.

Enfin, à la demande du ministre de l'Intérieur wallon A.Cools, il admet la rentrée en « service » des « permanents locaux » le 1/2/90 et les fait exclure de la CGSP le 8/2/90.

Depuis, le vide est quasi total et les mesures de démembrement se suivent sans aucune réaction du personnel, tandis que ce permanent régional est devenu le « patron » wallon de la CGSP.

laboratoire ?

D'abord, il faut se rappeler qu'au début des années 80, Jean Gol déclarait qu'avec 300 000 fonctionnaires, il ferait aussi bien et qu'ensuite le CVP, le PS ensuite, par la voix de Guy Spitaels, lancèrent le slogan : « Moins de fonctionnaires, mais mieux payés ». Si la première partie s'affirme de plus en plus, la seconde est on ne peut plus précieuse.

Il fallait donc mettre en place les conditions de dégraissage de la fonction publique en général mais en se gardant bien de la heurter de front. Des pôles d'attaques furent donc choisis et parmi les services sans finalité commerciale (quoique ?) la commune était un lieu idéal. Il fallait aussi tester un lieu de résistance historiquement reconnu.

C'était le cas de Liège, où l'esprit frondeur est une tradition. N'était-ce pas les communaux liégeois qui avaient été un des détonateurs de la grève 60-61 ?

quels sont les résultats de ces visées ?

Au niveau de l'emploi global, la Ville et le CPAS qui comptèrent plus de 13 000 agents en utilisent encore environ 4 600, soit une perte de 8 400 postes de travail (près de 65%).

Certes, il faut pondérer ce chiffre par les transferts vers d'autres institutions publiques et singulièrement vers l'hôpital de la Citadelle mais le total des transferts n'atteint pas 2 600 unités. Au total, près de 45% d'emplois réels ont été supprimés. Et ce n'est sans doute pas terminé. L'enseignement communal liégeois fut le premier, en 1982, à subir les effets d'un arrêté de pouvoirs spéciaux qui supprimait les avantages supérieurs aux normes de l'Etat.

Liège fut la première à subir de nombreuses atteintes statutaires, et souvent sans justification légale. Les dirigeants politiques se plaçaient ainsi au-dessus des lois. Pour rappel, toute une série de procès sont en cours et certains ont été gagnés par les travailleurs.

MESURES :

1) Pensions

- a) pension volontaire à partir de 55 ans avec 20 ans de service effectifs. Bonification de 5 années fictives d'occupation maximum jusqu'à 65 ans.
- b) la même mais la bonification limitée à l'âge de 60 ans.
- c) pension obligatoire à 55 ans avec 20 ans de service. Bonification de 5 ans limitée à 60 ans. Il faut savoir que des agents ont été débarqués avec moins de 20 000 F/mois de ressources.

2) Mises en disponibilité

- a) à 50 ans avec 75% du salaire et ensuite pension anticipée à 55 ans avec 5 ans de bonification.
- b) volontaire : dans des emplois excédentaires par rapport au cadre de sa fonction. 2 ans à 100% du salaire, 1 an à 80%, 1 an à 60%, etc...

3) Primes

- a) départ volontaire : 750 000 F
- b) départ vers une société privée (immondices) : 350 000 F

4) Transformation de statuts

Agents temporaires (ONSS) devenus chômeurs mis au travail (CMT) ensuite agents contractuels subventionnés (ACS) et enfin chômeurs tout court.

5) Cadres du personnel

(ceci constitue un maximum d'emplois possibles)

Ville :	1980 = 7.850
	1987 = 5.600,5
	1991 = 4.038
	1993 = 3.140 ?

6) Services fermés ou cédés

Ville de Liège :

- laboratoire de denrées alimentaires (fermé)
- école industrielle cédée à la Province
- Musée de la Vie Wallonne cédé à la Province
- crèches jamais terminées
- service de kinésithérapie (fermé)
- service de désinfection (quasi fermé)
- abattoir devenu intercommunal et rentable
- régie funéraire devenue intercommunale et ceci au moment où elle commençait à devenir «très rentable»
- ramassage des immondices privatisé. Il faut inscrire celui-ci dans la nouvelle filière très marchande que constituent les déchets
- service d'incendie intercommunalisé
- d'autres suivront certainement le même chemin : curage des avaloirs et égouts - balayage mécanisé - chauffage - électricité - peinture, etc.

CPAS de Liège

- fermeture de la crèche «La Ribambelle» ouverte jour et nuit
- fermeture des services industriels (lavoir, couture,...) lesquels desservaient aussi la Ville de Liège
- fermeture de Télé-Isolés
- hôpital de la Citadelle devenu une intercommunale dans de mauvaises conditions financières pour la Ville (emprunt) et le CPAS.

7) Rémunérations

- arrêt de l'indexation pendant trois ans (4 index ou 8,24%)
- suppression des parties mobiles du pécule de vacances et de l'allocation de fin d'année (3,5%)
- instauration d'une cotisation dite de solidarité à l'emploi (sic !) de 3,5%, supprimée depuis
- non-application de conventions (89-90) intersectorielles des services publics (4%)
- arrêt des promotions

- f) suppression ou réduction d'indemnités ou primes
- g) transformations du statut pécuniaire à la baisse avec application de barèmes parfois inférieurs aux plus petits barèmes de l'Etat.

Cette liste n'est sans doute et malheureusement pas exhaustive, néanmoins elle prouve bien la volonté de se débarrasser et d'agents et *a fortiori* de services souvent performants au détriment de la population. Toutes proportions gardées, elle démontre aussi la mauvaise (ou fausse) manière de s'attaquer à une dette énorme sans se donner les moyens de l'annihiler.

Finalement, à l'instar de celle de l'Etat, la dette de la Ville n'a toujours pas été réduite puisque ce n'en sont que des parties qui ont été transférées à d'autres (Etat, Région).

Cela explique aussi les voies choisies par certains services publics en «restructuration» et les pistes possibles lorsque d'autres seront confrontés à la concurrence lors de la mise en place du Grand Marché Européen dès 1993.

HÉ LÀ!
QUE FAITES-VOUS?
QUI ÊTES-VOUS?

MAIS JE SUIS
TEMPORAIRE
ET JE SUIS À L'AFFÛT!
JE NE VEUX PAS
QU'ON ME JETTE!!



les partis et les crises liégeoises

christian remacle et jules pirlot *

Le 1^{er} janvier 1977 le nouveau Liège issu des fusions de communes voit le jour sous les auspices d'une majorité socialiste-libérale. De 1983 à 1988 la Ville est dirigée par un cartel PS-RW-RPW allié à Ecolo. Depuis 1989 par une coalition PS-PSC.

Les partis représentés aujourd'hui au conseil communal ont tous participé à la gestion de la ville, le PS a été au pouvoir de manière ininterrompue et a exercé la mayorat durant ces trois législatures.

Nous allons passer en revue l'attitude des différentes formations politiques au cours de cette période tumultueuse de la vie communale liégeoise.

le pri

Le petit rassemblement libéral liégeois partage le pouvoir avec le PS, en 1977. Cette formation issue des convulsions de l'agonie PLP est nettement surreprésentée avec trois échevinats drainant la plus grande part du budget et lui assurant le contrôle de la majorité du personnel (enseignement, culture, musées, jeunesse, services sociaux et tutelle du CPAS, travaux...). Rapidement rejoint par l'aile

* Ils sont, respectivement, président et secrétaire de la section de Liège du PC.

droite du RW menée par Jean Gol, le groupe libéral (PRLW puis PRL) renforce encore son emprise sur la politique communale. Les grands travaux (pas toujours inutiles), les expositions prestigieuses, les grandes décorations florales, les projets aux études coûteuses étaient la spécialité de l'échevin libéral Georges Goldine (dont on reparlera dans l'affaire Close). Homme fort du collège, grand dépenseur de deniers publics, recourant - pour des raisons d'efficacité disait-il - à l'emprunt plutôt qu'à la subvention de l'Etat, cet échevinat porte une lourde responsabilité dans l'alourdissement de la dette liégeoise.

Entrés dans l'opposition à Liège, au moment où ils occupent le pouvoir à la région wallonne, à la communauté française et à l'Etat central - souvenons-nous des gouvernements Martens/Gol - les libéraux liégeois abandonnent vite le front liégeois qui s'était dessiné en 1982 au profit d'une politique de la dragée haute pour mettre à genoux leurs adversaires politiques. Ils ont durant des années favorisé toutes les mesures de régression sociale et de démantèlement des services publics.

Il faut encore souligner que c'est l'abstention du chef de groupe libéral en 1989 qui a permis de faire passer les mesures les plus dures contre le personnel, élaborées par le Collège (PS-PSC) mais contestées par la demi-douzaine de conseillers socialistes du groupe «perron».

le psc

Après trois longues législatures d'opposition (la dernière de l'ancien Liège et les deux premières du nouveau), le PSC retrouve le pouvoir en 1989. Echevin des finances et des travaux, premier échevin, homme fort du collège assumant le long intérim du bourgmestre Close, William Ancion imprime à la Ville depuis lors une politique de droite, digne des libéraux. Depuis le début de la crise des finances communales, le PSC n'a cessé de prôner l'austérité : William Ancion alors dans l'opposition proposait un emprunt forcé de 10% sur les rémunérations du personnel (comme aujourd'hui aux Forges de Clabecq). Le plan Michel, le plan Nothomb (ministres PSC de tutelle en leur temps) tissent la trame du «plan catastrophe» d'Edouard Close et du plan Tobbacq finalement appliqué.

Contestée par un conseiller démocrate-chrétien en 1982, la politique anti-sociale du PSC s'affirmera d'autant plus facilement que la

dissidence du RCL échouera aux élections de 1982 et que la démocratie chrétienne sera privée d'échevinat (pour cause de mauvais score personnel sur la liste du PSC ?!) en 1989.

En 1982, le PSC est allié au PRL dans l'Union pour Liège, mais l'incapacité pour une coalition des droites de conquérir la majorité, l'incite à reprendre sa liberté et à négocier avec le PS en 1988. De retour au pouvoir, dans les conditions décrites plus haut, le PSC, s'il a réussi à faire passer une série de mesures musclées contre le personnel, a pu aussi obtenir la privatisation du secteur des immondices qu'il gère, empêcher le retour du réseau liégeois d'Intercom (intercommunale mixte) au sein de l'ALE (intercommunale pure), laissant aux socialistes les chasses - jusqu'à présent gardées - de l'abattoir, de la régie funéraire que le secteur privé guette, et le Service Régional d'Incendie aujourd'hui intercommunalisé.

écolo

Six élus en 1982, un premier succès électoral immédiatement transformé en goal politique, Ecolo entre au collège avec trois échevins. Les verts manquent d'expérience, sont tenaillés par des tensions entre une aile gauche et une aile droite (qui fera défection¹), freinent le processus de régression sociale mais finissent par entériner toutes les mesures prises contre les services publics et leur personnel entre 1983 et 1988. Edouard Close domine vraiment à cette époque le collège et joue pleinement son rôle de bourgmestre, il peut compter sur une majorité de rechange avec la droite, les Ecolos sont coincés. Ils subissent un tassement en voix mais non en sièges en 1988 et sont rejetés dans l'opposition. Ils adoptent un profil plus nettement social et, en absence du PC, jouent dès lors le rôle de la gauche radicale au conseil communal.

le ps

Parti majoritaire dans les petites communes fusionnées avec Liège, le PS y devient le parti hégémonique ou plus exactement incontournable. Il garde de la situation d'avant-fusions, une structure quelque peu «féodale». Chaque USC d'entité fédérée conserve droits et privilèges, il n'y pas un PS liégeois, les luttes de clans sont une constante de la vie interne de l'USC du Nouveau Liège.

1. Un conseiller Ecolo «de droite» démissionne.

L'alliance libérale conclue dans les circonstances décrites plus haut, si elle laisse la gestion de secteurs essentiels à leurs partenaires, permet aux socialistes de réaliser une large politique de recrutement de personnel à la ville et au CPAS. Le clientélisme bat son plein, mais n'était-ce pas dans l'air du temps ? Ne fallait-il pas créer 100 000 emplois (publics) nouveaux pour suppléer aux carences des entreprises (privées) ?

Une bonne partie de ce personnel sera rejeté au nom de la dette. Car comme on le sait, le contrat de travail et même la nomination ont peu de valeur face au caractère sacré de la charge de la dette.

En 1982, le PS constitue le RPSW unissant le PS, l'aile gauche du RW constituée en Rassemblement Populaire Wallon et ce qui reste du RW amputé de ses deux ailes. Sorti victorieux du choc frontal avec la droite unie dans l'UPL (23 sièges contre 21), le cartel à direction socialiste se tourne vers Ecolo, malgré l'hostilité d'Edouard Close, alors président de la fédération liégeoise du PS, dont la préférence allait à une coalition classique avec la droite. L'euphorie de cette alliance progressiste d'un type nouveau se dissipe bien vite.

Lors de la cessation de paiement de 1983, il existe un front commun entre la majorité RPSW-Ecolo et les organisations syndicales. Mais le Collège refuse de faire appel à la population pour mettre toute la ville en état de résistance. Lâché par les autorités, sans traitement depuis des semaines, le personnel entre en grève. Le PS liégeois cherche le compromis, d'autant plus qu'il est tiraillé entre ses différentes USC et isolé au sein de la fédération, les socialistes de la banlieue considèrent les liégeois presque comme des ennemis et accusent E. Close d'avoir vidé la caisse fédérale pour financer sa luxueuse campagne électorale personnelle sur le thème de «Liège vivra». On sait que par la suite le bourgmestre candidat à sa succession se tournera vers d'autres sources de financement pour mener une campagne digne de Mitterrand.

Toujours est-il que, béni par Guy Spitaels au nom de l'unité retrouvée du PS liégeois, un mauvais plan est adopté. Il prévoit l'abaissement par désindexation des revenus du personnel communal, une restriction des services à la population et l'augmentation des taxes².

2. Notons l'attitude de Marie Caprasse, échevin RPW, qui, fidèle à sa conviction et au programme du RPSW, a refusé de suivre la majorité dans sa dérive antisociale. On lui

En 1985, avec l'appui d'André Mordant, principal responsable régional de la CGSP (secteur des administrations locales et régionales), le comité central de l'USC autorise le licenciement des agents temporaires.

La Région wallonne (alors proportionnelle PS-PRL-PSC) présidée par Jean-Maurice Dehousse, avec le PRL André Damseau à la tutelle des communes, contraint la Ville à abaisser le cadre du personnel.

En 1989, alliée au PSC, forte du plan Tobback, socialiste flamand, qui assume la part de la faillite de Liège dont l'Etat belge était l'aval et impose à la ville et à la région wallonne de se débrouiller avec le reste, l'aile droite du PS tente de briser toute résistance³. André Cools, véritable patron de la fédération, fait jouer les clivages centre-périphérie au sein de l'USC du nouveau Liège. Les syndicalistes de la CGSP liégeoise sont isolés. Le vote majoritaire du Comité Central de l'USC est bafoué, le PS(bis) avec Jean-Maurice Dehousse se dessine et refuse de voter le plan du Collège. Ce dernier, avec l'appui de Michel Forêt, chef de groupe PRL, qui s'abstient pour qu'une majorité se dessine, fait passer son plan prévoyant entre autre des mises en disponibilités, et des retraites d'office.

Liège connaît l'émeute du désespoir, le conseil communal délibère sous la protection de la gendarmerie qui boucle «à la chilienne» le quartier de hôtel de ville et arrête des responsables syndicaux.

Dans la foulée, la régionale CGSP ALR a exclu ses leaders liégeois et a réduit au silence ce qui reste des puissantes sections Liège-Ville et CPAS. Les bâtiments publics sont dans un triste état. Le CPAS et tout son réseau de services sociaux et hospitaliers est démantelé. La Ville cherche à larguer son enseignement secondaire et supérieur plus qu'à le défendre.

Edouard Close a été jugé et André Cools emporte des secrets dans la tombe. Triste bilan pour le parti dominant de la ville et de sa région. Depuis la mort d'André Cools et la disparition d'Edouard Close qui a quitté la scène politique liégeoise en déménageant

(suite note 2)

retira toutes ses attributions et, échevin sans portefeuille, elle vota souvent avec le conseiller communiste contre la majorité socialiste-Ecolo.

3. *cfr.* l'article de Christian Remacle dans ce numéro (page 77).

opportunément à la campagne, un nouvel homme fort exerce une influence déterminante : le ministre wallon de tutelle, Guy Mathot. Au point que du côté du PSC, marri de voir le pouvoir effectif échapper au 1^{er} Echevin, William Ancion, on murmure que c'est le ministre serésien qui exerce le pouvoir mayoral par personnes interposées. Son but semble être - sans réparer les dégâts déjà faits - de permettre à Liège d'aller jusqu'aux prochaines élections communales sans nouvelle crise et de rendre au personnel un peu du pouvoir d'achat perdu.

Dans ces conditions, le PS porte une lourde responsabilité dans la montée de l'extrême droite. Celle-ci a beau jeu de remettre en cause l'honnêteté des partis démocratiques. Pourtant, elle a présenté en tête de liste dans le canton de Liège, aux dernières élections provinciales, un individu déjà condamné pour un hold-up au détriment des services de la poste; il fut malheureusement élu⁴. Il est à craindre qu'abusé par un discours sécuritaire et xénophobe, l'électorat populaire renforce à l'avenir la droite au détriment de la gauche, et ainsi l'ultra-libéralisme, l'anti-syndicalisme, le massacre des services publics et culturels.

Les Liégeois n'ont pas intérêt à voir s'effondrer le PS. Il est à souhaiter que ce dernier retrouve en lui les forces et le courage de faire son propre ménage et présente un profil capable de rendre espoir car il ne manque pas de militants de qualité, socialistes de coeur et de conviction.

le pc

Dès le début des années 80, la ligne du PC est tracée : la Ville est malade de sa dette, l'Etat belge en est responsable puisqu'il ne l'a pas reprise lors des fusions des communes, et qu'ensuite, il n'a pas respecté la loi sur le fonds des communes. Il n'est pas question dans ces conditions d'accepter des pertes d'emploi et des diminutions de salaire dans une région déjà durement éprouvée par la crise. Tout doit être fait pour que l'Etat reprenne la partie anormale de la dette qui a fait boule de neige⁵. Le PC aura le mérite de se tenir fidèlement à cette orientation durant toute la décennie. En

4. *cfr.* dans ce numéro les articles de M. Hotterbeex (page 129), G. Krettels (page 117) qui abordent la question de l'extrême droite liégeoise.

5. *cfr.* articles de Hubert Maris (page 69) et de Christian Remacle (page 77).

1982, lors de la première cessation de paiement, il appuie l'unanimité liégeois animé par le collège PS-PRL, tout en soulignant que les libéraux jouent double jeu : «ils se font agneaux à Liège, mais restent des loups à Bruxelles». La stratégie du PC va être de favoriser une majorité progressiste de résistance au gouvernement Martens-Gol (lui-même conseiller communal PRL à Liège).

Dès juin, la rupture est consommée avec la droite : un vote oppose le PSC et le PRL (future alliance UPL) au PS, RW, RPW (futur cartel RPSW), PC et un démocrate chrétien qui se met en marge du PSC. Une nouvelle majorité se dessine.

Le PC participe à des discussions avec le PS en vue de son entrée dans le cartel des gauches, mais, d'une part, il est clair que le PS vise à absorber les militants (souvent chrétiens) du RW et du RPSW; qu'il ne tient pas à perdre son temps avec des communistes indigestes et, d'autre part, les communistes refusent d'emblée le principe d'une discipline de groupe où ils seraient voués à une perpétuelle minorisation. Les progressistes iront séparément aux élections, d'autant plus que le démocrate chrétien Remouchamps dépose une liste de Rassemblement Chrétien Liégeois qui échoue. Il sera personnellement repêché par le PS au CPAS.

Les communistes perdent un de leurs deux sièges. La campagne gauche-droite a été focalisée autour du RPSW et de l'UPL; les nouveaux venus, Ecolo, tirent les marrons du feu avec six sièges. L'année se termine par une déclaration du Conseil Communal sortant qui réclame une aide de l'Etat en échange de concessions liégeoises sur l'emploi et les frais de fonctionnement, votées à l'unanimité moins les communistes. Ecolo qui s'apprête à entrer au Collège, fait savoir qu'il approuve cette position si la compression de l'emploi se fait sans licenciement.

Le PC, qui souhaitait rejeter la droite dans l'opposition, appuie de l'extérieur la majorité RPSW-Ecolo et son conseiller vote l'élection de tous les échevins.

1983 sera l'année stratégique. Il y a une parfaite communauté de vue entre le PC et les principaux responsables (parmi lesquels des communistes) de la CGSP locale, secteurs ville, CPAS, Enseignement communal. L'hiatus est énorme entre la représentativité communiste (1 élu sur les 51 conseillers) et le rôle réel du PC. Pour les communistes liégeois, perdre les luttes du printemps 83 signifierait l'ouverture au détricotage de toute la fonction publique, pas seule-

ment à Liège. Leur mot d'ordre est de «tenir pour élargir, élargir pour gagner». Tenir bon, refuser les concessions sur l'emploi et les salaires, élargir en allant vers les citoyens comme la CGSP le proclamait : «lutter pour les services publics, c'est lutter pour vous-même», élargir vers d'autres villes et communes, et vers le secteur privé, créer un axe Ville - Cockerill - Université qui étaient chacune dans le collimateur des plans dits d'assainissement. Jusqu'où ? Jusqu'à la grève générale pour disloquer Martens-Gol comme en 60, on avait mis Eyskens en échec. Liège est restée seule, voire trahie; quand le mouvement prend de l'ampleur en automne, il est déjà trop tard; le premier plan est voté⁶.

Dès lors, l'histoire se répète. A gauche, le PC est seul à refuser les mesures de régression et de démantèlement; au centre, le RPSW, ou plus exactement le PS, glisse à droite et entraîne ses partenaires Ecolo dans des concessions funestes, avec une volonté de larguer les verts après les élections de 88.

Albert Juchmès, très éprouvé et aspirant à la retraite, abandonne son siège au profit de Jules Raskin⁷. C'est avec lui que la campagne électorale de 88 sera menée. Il n'est plus question d'une participation à une future majorité mais de maintien d'une opposition de gauche. Ce sera l'échec, même si le PC améliore son score aux communales de 1988 par rapport aux législatives de 1987 dans le canton de Liège⁸.

A contre-courant, submergé par la vague triomphante du néolibéralisme, dans un climat international tout à fait défavorable, la défaite n'était-elle pas inévitable ? Le mot d'ordre «Ce n'est pas en vivant plus mal que ça ira mieux» a cédé la place à la doctrine du moindre mal, à la gestion «humaine» de la régression sociale. Même au plus fort de la lutte, les effectifs du PC liégeois ne s'accroissent pas. Le capital de sympathie ne se traduit pas en suffrages. La stabilité du PS, le succès du groupe Perron, le maintien de six élus Ecolo en 88 et leur progression ultérieure témoignent du niveau réel de la conscience populaire à la fin des années 80.

6. *cf.* article de Jacques Yerna (page 47).

7. Jules Raskin quittera le PC pour le PS en 1989.

8. Jules Pirlot, «Point de vue d'un communiste liégeois», *Cahiers Marxistes*, n°183, janvier-février 1992, p. 113.

Etait-ce une raison pour ne pas livrer cette lutte ? Est-il trop tard pour prendre une revanche et faire payer le capital financier, seul bénéficiaire des crises liégeoises ? Pour restaurer le prestige du service public, satisfaire les besoins en personnel et assurer des salaires décents ? Les communistes sont preneurs !

Comme la citation gravée sur la murs de la cité administrative le rappelle, Michel de l'Hospital, en 1558, l'avait déjà bien observé : «les Liégeois, plus que tous les ans domptés. Néanmoins ils ont toujours relevé leurs crestes».

annexe : résultats électoraux à Liège

	Communales 82	Communales 88	Chambre 91
RPSW/PS	40,75% - 23 sièges	40,07% - 23 sièges	37,2%
UPL/PRL/PSC	36,52% - 21 sièges	21,66% - 12 sièges	20,5%
Ecolo	11,66% - 6 sièges	8,70% - 6 sièges	13,9%
PC	4,43% - 1 siège	3,03% - 0 siège	-
RCL	3,29% - 0 siège	-	-
UDRT	1,63% - 0 siège	-	-
PFN/AGIR	-	2,94% - 0 siège	4,6%
FN	-	0,89% - 0 siège	2,9%
UCD	-	-	0,3%
PTB	-	0,34% - 0 siège	0,5%
POS	-	0,37% - 0 siège	0,3%

On constate donc que le PS retrouve les forces du RPSW entre 1992 et 1988. C'est en 1991 qu'il paye la note et n'est sauvé que par J.-M. Dehousse qui à titre personnel dans le canton de Liège obtient 14.190 voix socialistes sur les 38.723.

Ecolo subit une perte en voix mais non en sièges en 1988, à mettre en rapport avec sa participation au Collège. Il se rattrape très largement en 1991. Son score au Sénat où la liste socialiste était très faible est encore meilleur : 17%.

L'affaiblissement du PC est à mettre en parallèle avec le recul des idées de changement de société en 1991. Tirant des conséquen-

ces, il ne se présente pas et oriente son électorat vers les Ecolo et Dehousse pour exprimer sa résistance à la régression sociale.

On peut s'inquiéter de la progression des formations d'extrême droite, en mesure de faire une percée aux prochaines communales. La droite classique progresse en 88 mais subit un échec en 91.

Le «camps progressiste» de 82 (RPSW, PC, RCL, Ecolo) s'est affaibli en 88 et surtout en 91. Compte-tenu de la stabilité du PSC et du PRL, il faut croire au glissement à droite d'une partie de l'électorat populaire. Les dépouillements effectués en 88 mettaient en relief une percée du PFN plus nette dans les quartiers «rouges» de la périphéries que dans les quartiers «bourgeois» du centre-ville.

j'ai 4 ans 1/2 au conseil communal et je ne suis plus tout petit

marc vanhamel *

Certains me cataloguent comme «chrétien de gauche» par mon itinéraire. La JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne) est le déclic, la référence. Six années comme militant actif à la JOC m'ont permis de prendre conscience des réalités, des problèmes de la vie, de la société. L'apprentissage d'une analyse : Voir - Juger - Agir m'a permis d'être critique, d'analyser la société en partant des réalités vécues sur le terrain. Mon désir de défendre certaines valeurs de solidarité, de participation, d'être le porte-parole des gens qui n'ont pas droit au chapitre justifie mon engagement en politique dans le SeP (Solidarité et participation). J'ai été formé sur le tas à la JOC et dans l'action, c'est ce qui me différencie des nombreux «intellectuels purs » qu'il y a en politique. Le besoin de traduire en revendications politiques les aspirations qui découlent du travail associatif dans les groupes de base est toujours le moteur de mon engagement.

J'ai été un des artisans du rapprochement du Sep et d'Ecolo. Aujourd'hui, je me sens Ecolo à 110 %.

Comme écologiste je travaille des propositions de règlements, de motions. Comme, par exemple, la motion demandant la suppres-

* Marc Vanhamel est conseiller communal Ecolo.

sion du pointage quotidien des chômeurs (en 90) ou celle condamnant l'usage du MOX à Tihange (combustible composé d'uranium et de plutonium).

Au cours de ces années, mon rôle de conseiller a surtout été d'analyser les propositions du collègue.

Ecolo a joué l'opposition constructive, appuyant ce qui nous paraît valable et combattant ce qui paraît néfaste.

Les partis traditionnels m'ont le plus frappé : leurs costumes noirs et tristes, leur langue de bois. Un exemple : le discours des socialistes qui lors du vote du plan d'assainissement ont osé dire «Avec moins de moyens, moins de personnel, nous rendrons un meilleur service à la population». Incroyable, non ? C'est la langue de bois utilisée comme institution.

Quelle est la différence entre une approche progressiste et une autre ? Des exemples :

1) Les travailleurs à temps partiel : le gouvernement a pris des mesures visant à supprimer le complément chômage aux travailleurs à temps partiel. La Ville emploie 400 personnes à temps partiel dont plus de la moitié touche un complément chômage. Encouragés hier à partager le travail disponible, ces travailleurs sont pris au piège aujourd'hui. La Ville a un contrat moral vis-à-vis d'eux; il était donc logique qu'elle leur propose un emploi à temps plein. L'échevin du personnel, Guy Moreau (PS), a refusé cette proposition, privilégiant l'organisation des services à la défense de son personnel.

2) Les horodateurs.

Le collègue n'a agi que face à l'événement judiciaire et aux pressions constantes et répétées des écologistes. Dès le début, les écologistes avaient eu des soupçons et ont demandé l'annulation du contrat. Dans ce dossier, le collègue n'a fait que le minimum, et, à l'heure actuelle, n'a toujours pas demandé au ministre compétent le retrait de la liste d'agrément des sociétés qui se sont entendues lors de l'adjudication du marché. Elles peuvent donc, en toute impunité, continuer à obtenir des marchés publics. Le collègue est mou avec les sociétés. Pourquoi ?!... Les élections arrivent !

3) Le refus d'inscription des candidats réfugiés politiques.

Seul Ecolo s'est opposé, avec les organisations travaillant sur le terrain, à cette mesure injuste. Où sont passés les progressistes et les humanistes au PS - PSC - PRL ? Ecolo est contre la politique

de ghetto prônée par le collège, qui propose d'accueillir dans un centre spécialisé tous les candidats réfugiés. Nous prônons plutôt le maintien et le développement des antennes administratives et du CPAS dans les quartiers. La décentralisation permet d'être plus en contact avec les quartiers, avec la réalité. Elle permet de faire jouer des réseaux de solidarité sur le terrain, à la base.

4) Les plans d'assainissement

Le collège n'a absolument pas tenu compte des besoins de la population, et a dangereusement réduit les services à la population, surtout dans les quartiers périphériques et populaires : suppression de bibliothèques, d'antennes administratives, de dépôts de voirie, de commissariats et d'agents de quartier, de postes avancés de pompiers. Ils ont centralisé et se sont encore plus éloignés du citoyen.

Il y a bien eu un vote de certains socialistes contre la mise en disponibilité d'agents nommés. Mais les mêmes n'ont pas bougé le petit doigt pour sauver les temporaires et les ACS. Seuls les agents nommés les intéressaient.

5) L'urbanisme à la sauce Ancion

Les buildings ont poussé, à nouveau, comme des champignons. La défiguration de la ville a recommencé. A Liège, on ne classe plus, on casse. On refuse par exemple le classement d'une façade Art Déco de l'architecte Jaspar parce qu'elle pourrait embêter un futur investisseur. On ne se préoccupe pas trop des 45 000 signatures demandant de sauver les fouilles de la place Saint-Lambert. La ville est de moins en moins à taille humaine.

les valeurs qui disparaissent

Ecolo, lors des six années où il a été au pouvoir, a instauré une réelle politique de participation. La majorité actuelle (PS-PSC) a presque tout détruit. Le service de la participation et des relations avec les quartiers a presque disparu. Ce n'est plus, pour le collège, une priorité. Les différentes demandes de consultation de la population n'ont jamais abouti, malgré les promesses du collège. Il ne cherche plus à avoir l'avis des habitants. Pire, le collège manifeste un mépris de l'opposition et du débat démocratique. Il refuse d'inscrire les points demandés par Ecolo à l'ordre du jour (décharge clandestine, transports en commun, minerval dans l'enseignement artistique et conséquences...)

Ce n'est en tout cas pas avec ce type d'attitude que l'on redonnera envie au citoyen de s'intéresser à la politique.

C'est dans cette perspective de rétablissement du contact entre les autorités communales et la population de la Ville qu'Ecolo pose sa candidature au pouvoir après les élections de 94. En rappelant qu'Ecolo refuse tout financement des entreprises et tout cumul des mandats, privilégie le travail d'équipe par rapport au vedettariat politique, exige des ses élus de rendre des comptes et de respecter les décisions de la base réunie en assemblée.

Il faut pour Liège une autre politique, faite autrement et améliorer au quotidien les conditions de vie des Liégeois pour une meilleure qualité de vie.

comment un syndicat devint une courroie de transmission : régionale de liège - secteur alr de la cgsp

christian remacle

L'évolution du syndicalisme à l'intérieur du secteur ALR (Administrations Locales et Régionales) de la CGSP liégeoise a été étroitement liée à celle des luttes des travailleurs de la Cité ardente.

Nous situons le début en 1982. A cette époque, le président de la section de Liège-Ville, Michel Lamontagne, fit l'objet d'une exclusion injuste suite à un vol commis dans les locaux syndicaux. Le véritable objectif poursuivi en l'écartant était de le priver du mandat de secrétaire régional, qu'il aurait certainement obtenu au départ de Raymond Monseur, secrétaire de l'époque. Ce dernier, qui ne disposait pas de la majorité à l'intérieur de son secteur (les sections de la Ville et du CPAS de Liège comptaient environ 55 % d'affiliés), fit exclure Lamontagne par un Congrès régional *intersectoriel*.

Cette exclusion permit la « mise en évidence » d'André Mordant.

Ensuite, la section de Liège me choisit comme président.

Survinrent alors les événements de 83. Il faut noter que les trois principaux responsables des sections du CPAS, de l'Enseignement communal et de la Ville, à savoir Fernand Gourdin, André Beauvois et moi-même, étions membres du Parti communiste.

1983

C'EST QU'IL
PARLE BIEN
ANDRE MORDANT!



1985

AH! ANDRE
EST AU BALCON...



1989

TIENS! JE NE LE
VOIS PLUS... IL A
POURTANT GROSSI!...

??!!



ÇA VOUS COMPRENEZ
ÇA VOUS ?? PLUS IL
AVAIT A DIRE... ET
PLUS IL SE TAISAIT!!



Il fallait donc «trouver» un porte-parole du parti dominant, le PS, afin d'ôter tout prétexte à la surenchère politicienne. C'est ainsi qu'André Mordant devint la «vedette» de 1983.

Pourtant, dans les coulisses, Raymond Monseur, toujours secrétaire régional, tirait encore les ficelles. On apprit, après le conflit, qu'il avait (seul ?), à plusieurs reprises, négocié la fin de la grève en proposant d'abord le licenciement des temporaires pour arriver enfin à des mesures de régression salariale.

En 1985, André Mordant et la régionale ALR furent plus que ternes, lors du deuxième conflit important qui secoua la Ville de Liège.

Avant de passer à 1989 qui montra le fin du fin de la dépendance syndicale à l'égard d'un parti, traçons le portrait d'A. Mordant. Au début de sa vie active, il fut un militant chrétien. Lorsqu'il fut engagé au CPAS, il était d'ailleurs syndiqué à la CSC-CCSP (Centrale Chrétienne des Services Publics). Mais il se rallia vite au syndicat majoritaire, donc à la CGSP. De plus, au CPAS, à cette époque, le Parti communiste était assez influent et nombre de responsables syndicaux en étaient membres. Il s'affilia donc au PC durant quelques années. Lorsque R. Monseur le remarqua et en fit son dauphin, après l'exclusion de M. Lamontagne, il jugea plus utile de s'affilier au PS. Là-bas, il fit une brève apparition au sein du Comité central de l'USC de Liège, le temps d'admettre le licenciement des travailleurs ONSS et leur transformation en chômeurs mis au travail. Il démissionna ensuite de ses mandats politiques. A ce moment, toujours «influencé» par R. Monseur, il vilipendait André Cools, qui le lui rendait bien.

Cependant, la «tutelle» Monseur s'estompa et A. Mordant prit **seul** les nombreux contacts que peut avoir un responsable syndical.

Nous arrivons donc en 1989. Deux événements eurent toute leur importance dans la première moitié de l'année. D'abord, A. Mordant ne fut pas élu à la présidence intersectorielle de la CGSP liégeoise, mandat qu'il brigait afin de se propulser dans les hautes sphères syndicales. Et pire ! Le candidat qu'il défendait (avec l'aile droite du PS) à la succession du secrétaire régional intersectoriel de Liège, Edgard Magis, fut battu de 3 000 voix par André Beauvois, soutenu par la gauche de la CGSP et notamment par la majorité de **deux sections ALR**, la Ville et le CPAS de Liège, qui firent cette différence.

C'est à partir de ce moment que les tensions se firent de plus en plus vives à l'intérieur du secteur ALR et que notamment la régionale n'apporta plus aucun soutien à la lutte des communaux. Le calcul était le suivant : il fallait trouver un prétexte afin de se débarrasser des meneurs liégeois. Ce fut fait.

Au niveau syndical, A. Mordant retrouvait une majorité (coalition ALR-Cheminots) au sein de la CGSP. C'est ainsi qu'il devint sans gros problème secrétaire national et secrétaire de l'interrégionale wallonne de la CGSP.

En obtenant l'éjection du communiste de service et d'un socialiste emmerdant pour faire bonne mesure, André Cools ouvrait toute grande la porte aux entreprises qu'il favorisait au travers de multiples sociétés écrans. De plus, il croyait ainsi manipuler plus facilement la FGTB liégeoise et mettre un terme à l'indépendance syndicale chère aux renardistes.

A l'heure actuelle, la tension reste vive entre les tenants de la stratégie de la «lutte des classes» toujours de mise dans les statuts de la FGTB, et singulièrement de la CGSP, et ceux qui voudraient voir triompher la voie cogestionnaire et qui prônent la concertation à tout prix, évitant ainsi de tester le véritable rapport de forces. Il suffit de remarquer, tantôt les attermoissements de certains secteurs vis-à-vis de grèves, tantôt le développement de luttes trop sectorielles laissant la porte ouverte à tous les corporatismes.

Néanmoins, comme le taux de syndicalisation reste fort élevé en nos contrées, il faut espérer que la conception de lutte triomphe à nouveau. Les échéances de nombreuses attaques contre le monde du travail approchent, un syndicalisme passif risquerait de laisser mettre à mal toute une série de conquêtes importantes obtenues par des décennies de luttes.

Toute la gauche, y compris politique, pourrait mettre du temps à se réorganiser si elle perdait encore quelques batailles stratégiques.

les institutions culturelles liégeoises

un entretien avec
laurent chantraine et jean collard

Les Cahiers Marxistes ont rencontré Laurent Chantraine et Jean Collard, syndicalistes du secteur culturel de la CGSP liégeoise, afin de jeter un coup d'oeil critique sur l'envers du décor culturel liégeois.

On a l'impression qu'au milieu de tous les problèmes liégeois, la vie culturelle fait bonne figure. Vie artistique, réseau associatif, maison de la culture des Chiroux, Cirque Divers cultivant la contestation, expérience du Parc qui offre une alternative au cinéma purement commercial, Liège est loin d'être un désert culturel; mais dans la tourmente de la déglingue des finances publiques, on a pu craindre pour la survie des grandes «institutions» culturelles. Aujourd'hui, l'Orchestre Philharmonique de Liège et de la Communauté française, sous la direction énergique et efficace de Pierre Bartholomé, paraît sauvé; l'Opéra de Wallonie avec à sa tête la sympathique figure de Paul Danblon semble être sur la bonne voie; le Théâtre de la Place sous l'impulsion de Jean-Louis Colinet remonte la pente d'un déficit cumulé et remplit sa salle avec des spectacles de qualité...

L. C. /J. C. — Permettez-nous de ne pas être tout à fait d'accord ! Prenons le Théâtre de la Place. Oui, il sort du rouge mais il ne faut pas oublier qu'il est l'héritier du Gymnase. Ce dernier avait une troupe permanente. Aujourd'hui le Théâtre de la Place est devenu

une sorte de maison de la culture qui accueille des troupes extérieures et produit peu. Et encore, sous forme de coproduction avec des artistes au cachet et un personnel réduit. C'est une terrible régression pour le statut des comédiens, et ce n'est pas un cas isolé en Belgique.

L'Orchestre Philharmonique reste à la merci de son déficit cumulé : environ 45 millions, qui ne cessera de s'accroître s'il n'obtient pas un plan de résorption avec la garantie de la Communauté et de la Ville (comme pour l'Opéra) mais encore faut-il que les subventions couvrent l'indexation des salaires et l'accroissement des coûts. En attendant, la tarte à la crème, c'est le recours au *sponsoring*.

Parlons-en du *sponsoring*, n'est-ce pas la forme de privatisation des ASBL subventionnées ?

L. C. / J. C. — S'il y a des mécènes qui veulent soutenir l'activité culturelle, tant mieux ! Mais ce n'est pas une solution structurelle. Les institutions se trouvent à la merci du retrait d'un mécène important.

De plus, un problème de démocratie se pose. Quand un budget est composé essentiellement de subventions publiques et qu'un mécène, avec 3% du financement, s'adjuge un pouvoir exorbitant, ça ne va plus. Au TRM par exemple, un ballet a été produit et présenté trois fois dont une pour le *sponsor* : 3% du financement, 33% des représentations !

Avez-vous perçu une ingérence du privé dans la politique culturelle ?

L. C. / J. C. — A Liège non. Mais de nouveau, au TRM, on a vu comment, par sa démission spectaculaire M. Leysen, «monsieur Coca-Cola», a marqué son désaccord avec l'orientation de la direction; (ces faits déplorables constatés au TRM sont antérieurs à la nomination de Bernard Focroule à la tête de cette institution - *ndlr*). Le vrai problème, et le TRM le démontre, c'est que pour faire du travail de qualité, il faut des moyens. Le discours sur le *sponsoring* est le prétexte au dégagement des pouvoirs publics. La baisse des subsides provoquait inévitablement un déficit. Ce déficit cumulé était organisé et on faisait appel au privé pour se débarrasser de ses responsabilités. Or il est impossible - à une échelle aussi petite que la Communauté française de Belgique - de trouver un *sponsor* pour faire vivre un orchestre ou un opéra. L'Orchestre de Liège, grâce à sa réputation internationale, est plus attractif de ce point de vue

mais, à notre connaissance, il n'y a en Europe que l'exemple de l'Orchestre FIAT de Turin qui dépend complètement du mécénat. Les autres exemples doivent être trouvés aux Etats-Unis, dans un contexte social dont il vaut mieux ne pas s'inspirer.

Si nous parlions un peu de l'Opéra ?

L. C. / J. C. — 65 millions de déficit cumulé soumis à un plan de résorption signé avec la Communauté française. Apparemment, l'Opéra est sauvé. Mais, les subventions seront indexées sur l'enveloppe de la Communauté. Et si celle-ci est inférieure à la croissance des coûts ? Et si la Communauté disparaît, la Région wallonne reprendra-t-elle à son compte la convention ? Et si, comme dans le cas de la RTBF, la signature d'un ministre au bas d'un décret n'est pas honorée ? Comme on le voit, l'avenir n'est pas garanti. L'ex-nouveau ministre, Bernard Anselme, avait promis de faire reconnaître l'Opéra comme institution d'utilité publique, mais jusqu'à présent, nous restons une ASBL menacée. Et de toute manière des pertes d'emplois sont à craindre; si l'enveloppe augmente annuellement de 3% et les coûts de 7%, cela nous fait un manque à gagner de 20% en cinq ans qui risquent de se payer en emplois et en productions. Les effectifs de l'orchestre, du chœur et du ballet sont déjà insuffisants autour du noyau statutaire, on fait appel à des extra, payés au cachet, moins coûteux. Ici aussi : c'est dangereux pour la profession artistique. Les machinistes, quant à eux, sont amenés à faire des heures supplémentaires.

Et les responsabilités de la Ville de Liège ?

L. C. / J. C. — Notre action a empêché un désengagement total de la Ville. Mais pour l'Opéra, elle a réduit son soutien de 18 millions à 4,350 millions à l'exercice 93. Il est vrai qu'elle est responsable du bâtiment - non conforme aux normes de sécurité actuelles et qui réclame des investissements pour l'amélioration des conditions de production des spectacles - cela représente un coût que la ville devrait assumer.

En cas d'incendie, qui va en prison ?

L. C. / J. C. — Espérons que le cas ne se présente pas.

Quelles améliorations avez-vous constatées avec la nouvelle direction ?

L. C. / J. C. — Nous avons obtenu une plus grande fosse d'orchestre nécessaire pour maintenir l'Opéra à un haut niveau, mais notre nombre de musiciens a été réduit. Nous craignons une régression de nos capacités de production et de suivre, malgré la bonne volonté du nouveau directeur, le même chemin que le Théâtre de la Place.

Du point de vue statut, rémunération et volume de l'emploi, où en sommes-nous ?

L. C. / J. C. — Les situations sont diversifiées. Au Théâtre de la Place, il n'y a pas de personnel artistique permanent. L'orchestre et l'Opéra sont des ASBL qui respectent l'alignement sur des barèmes de référence des services publics. A l'orchestre philharmonique, la direction et l'organisation syndicale ont maintenu et les traitements et le volume de l'emploi (94 musiciens), malgré un déficit cumulé. Par contre, à l'Opéra, sous la direction de M. Rossius, on a eu l'impression d'être un banc d'essai de la politique libérale : de 96 musiciens pour l'Opéra (Liège) et l'Opérette (Verviers), on est passé à 71. De 80 choristes à 56, de 30 danseurs à 18. En ce qui concerne le personnel administratif, technique et ouvrier qui comporte beaucoup de temps partiels et d'emplois intermittents (couturières, ouvreuses...), on est passé de plus de 500 équivalents temps-plein à moins de 300. Il a fallu se battre (victorieusement) contre le remplacement des primes par des chèques-repas, mais on n'a pas pu empêcher une désindexation par rapport aux services publics, qui est maintenant en voie de récupération. Les relations sociales se sont nettement améliorées avec l'arrivée de Paul Danblon, de même que les rapports entre la Ville et l'Opéra.

Il faut souligner que si les traitements des musiciens (par exemple, environ 78 à 105 000 F brut pour un instrumentiste de l'orchestre), sont accrochés à ceux de la fonction publique, le statut reste privé et ne comporte pas les possibilités de mise en disponibilité ni des retraites de type services publics (salaire différé).

Et du point de vue du temps de travail ?

L. C. / J. C. — Orchestre, chœur et corps de ballet : 36 heures (répétitions, spectacles, et 6 heures de travail personnel). Pour le personnel technique, administratif et ouvrier : en principe 40 heures, réduites à 39 depuis 1987. Syndicalement, nous revendiquons 38 heures, réduction à prendre sous forme de jours de récupération, ce qui nécessiterait des embauches, là où on preste déjà des heures supplémentaires.

Votre vision d'avenir ?

L. C. / J. C. — Nous avons le sentiment d'avoir évité le pire : la fermeture pure et simple, le licenciement collectif comme à l'Opéra des Flandres, des synergies et des fusions qui signifient réduction du volume de l'emploi et des productions culturelles, le spectre d'un organisme culturel à «géométrie variable». Mais nous ne sommes pas sauvés tant que nous sommes dans l'entonnoir de la dette cumulée ou d'un sous-subventionnement structurel qui conduirait à l'extinction de nos institutions. Syndicalement, nous avons conscience que notre combat est le même que celui des enseignants et de la RTBF. La disparition de l'orchestre et du chœur de la RTBF a permis à la direction de celle-ci de faire l'essai de s'attaquer aux statuts de ses agents. Nous en voyons aujourd'hui le résultat au moment où c'est l'ensemble du personnel qui est concerné. De même, les restrictions annoncées dans l'enseignement artistique et l'introduction d'un minerval sont à mettre en parallèle avec les attaques contre les orchestres; donc le démantèlement progressif des services publics.

Propos recueillis par Jules Pirlot

**POUR LE MAINTIEN
DES ANTENNES,
AVEZ-VOUS DÉJÀ
SIGNÉ LA PÉTITION ?
... POUR ÉVITER CECI :**



carrefour des cultures ou pétaudière ?

guy krettels *

Située au carrefour de plusieurs pays, tant ouvrière qu'universitaire, Liège peut s'enorgueillir d'une longue tradition d'accueil. Le caractère irrévocablement multiculturel de leur ville semble avoir pénétré sans trop de déplaisir l'esprit des Liégeois : la diversité culturelle marque désormais profondément le paysage urbain et le mode de vie de la Cité ardente.

Liège héberge aujourd'hui plus ou moins 194 000 habitants. Environ 39 000 Liégeois sont de nationalité étrangère, dont plus de 15 000 proviennent de pays non-CEE. Le pourcentage global d'à peu près 20% de non-Belges est stable depuis 1974, année de la fermeture officielle des frontières belges à l'immigration. Il est vrai que via le jeu des naturalisations, mariages mixtes... le pourcentage de l'ensemble des «Liégeois issus de l'immigration» a dès lors continuellement augmenté.

L'accueil par l'Université de Liège d'environ 2 500 étudiants étrangers par an contribue à l'ancrage cosmopolite de la ville.

Il faut noter que les problèmes spécifiques liés à la présence immigrée (par exemple sur le plan de l'enseignement) ont toujours pu être gérés sans trop de heurts du fait que Liège a su éviter la

* Président de «Résonances»

constitution de véritables ghettos ethniques : si on peut constater une concentration plus importante d'étrangers dans certains vieux quartiers d'immigration (Ste-Marguerite, Pierreuse, St-Léonard...), ces endroits ont néanmoins préservé une interaction constante entre ressortissants belges et étrangers. De même - à l'exception notable de Droische - le phénomène sociologique de la «banlieue» à la française, avec ses caractéristiques explosives (promiscuité, exclusion sociale, échec scolaire, absence d'infrastructure communautaire...) a pu être évité à Liège.

alors, où le bât blesse-t-il ?

Nous assistons, à l'évidence, au cours des dernières années, à quelques évolutions qui font craindre que la cohabitation multiculturelle relativement paisible qu'a toujours connue notre ville soit menacée, si nous n'y prenons garde ! De nombreuses maladresses du pouvoir communal, ainsi que la montée de l'extrême droite (qui se nourrit de ces mêmes maladresses) se sont conjuguées pour transformer le problème réel - mais nullement insurmontable - de l'augmentation sensible du nombre de demandeurs d'asile en un terrain potentiel de dérapages xénophobes.

l'afflux de demandeurs d'asile

Comme partout en Europe, le nombre de réfugiés a sensiblement augmenté à Liège au cours des dernières années : en 2-3 ans le nombre de dossiers traités par le CPAS est en effet passé d'un millier à 3 200 ! Cet effort relativement important est partiellement dû au fait que de nombreuses communes voisines refusent quant à elles - souvent en toute illégalité ! - d'inscrire de nouveaux demandeurs d'asile, et préfèrent les envoyer à Liège.

Cette augmentation significative du nombre de réfugiés a quelque peu modifié le traditionnel équilibre entre le flux d'arrivée et de départ d'étrangers, et augmenté leur «visibilité» (s'agissant surtout d'Asiatiques et d'Africains).

Dans le contexte actuel général (crise des valeurs démocratiques, climat d'insécurité), et spécifiquement liégeois (désastre des finances communales, crise du parti socialiste), cette présence accrue d'«étrangers» a pu être exploitée par l'extrême droite auprès d'une partie de la couche la plus fragilisée de la population, craignant une «concurrence» dangereuse face à l'aide sociale, au logement à bon marché...

la percée de l'extrême droite

Lors des élections communales de 88, l'extrême droite (PFN et FN) a réussi une percée significative à Liège... malgré, ou «grâce à» une campagne ouvertement raciste. Elle n'a dû qu'à sa division le fait d'avoir raté son entrée à «La Violette». En 94 il faut hélas craindre qu'elle obtienne un premier siège au Conseil communal : en effet AGIR (l'héritière liégeoise du PFN) semble avoir acquis un certain *leadership* au sein de l'extrême droite locale, ce qui lui a déjà permis d'avoir un élu au Conseil provincial.

L'extrême droite réussit également à infiltrer habilement certains espaces médiatiques locaux : ainsi certains «Courriers des lecteurs» (et notamment les «Jeudis du Coeur» du quotidien populaire *La Meuse* sont inondés de contributions ouvertement racistes.

Evoquons aussi l'incroyable enlèvement du procès anti-raciste qui se déroule à Liège sur base de la Loi de juillet 81 (dite «Loi Moureau») : provoqué par des dizaines de démocrates de tous bords - qui se sont portés partie civile - en réaction aux affiches racistes du PFN-AGIR, ce procès qui a démarré au cours de l'été 88 (!) n'est toujours pas terminé à ce jour. Les manoeuvres procédurières de la défense (conduite par un avocat-vedette, membre du PS !) et le peu d'entrain manifesté par le tribunal, ont abouti au désintéret progressif de l'opinion publique et des médias à l'égard de ce procès parti sur des bases exemplaires. Son enlèvement déprimant oblige à se poser des questions sur l'opérationnalité de la Loi Moureau.

les maladroites du pouvoir communal

La majorité PS-PSC a accumulé tout au long de l'actuelle législature les erreurs à l'égard de l'immigration, du droit d'asile et de l'extrême droite.

Deux égarements fondamentaux servent de toile de fond aux nombreuses erreurs de décision :

a) le relatif mépris du monde associatif¹

Le pouvoir communal n'a jamais daigné se mettre réellement à l'écoute et en dialogue avec un tissu associatif particulièrement

1. La «Commission Communale Consultative Liège-Solidarité Tiers Monde» qui regroupe les ONG de développement et bénéficie du soutien de l'échevin socialiste de la participation constitue une exception positive et réconfortante.

riche et compétent. Cela aurait pourtant pu lui éviter beaucoup d'erreurs d'appréciation, et lui permettre de valoriser - au bénéfice de tous !- un formidable capital d'engagement, de réflexion et de générosité. Au lieu de cela, les partis au pouvoir ont préféré se passer de tout interlocuteur compétent et représentatif :

- c'est ainsi que la «Commission Communale Consultative des Immigrés» a été vidée de toute substance d'interpellation pour n'être plus qu'un misérable cache-sexe de l'absence de tout dialogue réel;
- ainsi aussi a été saboté - et ce avec la complicité de certains *apparatchiks* qui considèrent l'immigration comme leur chasse gardée - le projet pluraliste d'une «Maison des Cultures» qui avait pourtant emballé l'ensemble du monde associatif et était déjà en voie de reconnaissance par la Communauté française. Dès lors, seule parmi les grandes villes francophones de Belgique, Liège n'a pas un Centre interculturel «de seconde ligne» qui assure de façon pluraliste les missions d'information, de formation et de diffusion indispensables au bon fonctionnement de la société multiculturelle.

b) les concessions au discours d'exclusion

Le pouvoir communal liégeois croit pouvoir atténuer l'audience de l'extrême droite en allant chasser sur les mêmes terres qu'elle. Or, dans la surenchère xénophobe, l'extrême droite sera toujours championne ! Alors, autant lui opposer une logique cohérente, ferme et courageuse de cohabitation, car «entre la copie et l'original» l'électeur préférera toujours l'original !

Un exemple d'une telle concession néfaste : l'application à Liège, de mai 90 à mai 91, de la «Loi Gol» (le fameux 18bis autorisant la non-inscription d'étrangers hors CEE). Outre le fait que cette mesure - critiquée en des temps meilleurs par le PS ! - a provoqué une augmentation importante du nombre de clandestins, elle a apporté de toute évidence de l'eau aux moulins racistes d'AGIR qui ne s'est pas privé de marquer bruyamment son sentiment de triomphe d'avoir eu «raison avant les autres» et d'être enfin «suivi» !

Evoquons brièvement d'autres erreurs politiques qui découlent des deux postulats erronés que nous venons de décrire :

- l'absence de tout effort d'information correcte à l'intention des Liégeois. Un seul exemple : la Commune et le CPAS ont toujours contribué à faire croire que les demandeurs d'asile étaient à charge des finances liégeoises, alors que c'est en réalité le gouvernement central qui paie à 100% l'aide sociale aux CRP.

- la création d'un «Office Centralisé pour Réfugiés» : plutôt que d'humaniser - en décentralisant - au bénéfice de toute la clientèle les guichets du service «Population» et de l'aide sociale, on renforce les ghettos administratifs, permettant l'avancée d'un «apartheid rampant».
- via le Contrat de Sécurité, la politique d'accueil des réfugiés est intégrée dans un discours sécuritaire qui assimile insidieusement «insécurité», «demandeurs d'asile» et «toxicomanie».
- le gaspillage des aides financières issues du «Fond d'impulsion», dans des «projets» conçus par des échelons en dehors de toute concertation avec les intervenants de terrain (ex : achat de guirlandes... !).

Evitons d'allonger cette liste cruelle, pour nous tourner vers les défis proposés à la future majorité communale.

«au-delà de l'immigration»

Il s'agira avant tout de renouer le dialogue entre partenaires publics et privés : les services sociaux pour réfugiés, les Centres de jeunes, les associations interculturelles... autant d'acteurs prêts à participer avec les responsables communaux à une véritable politique d'intégration, respectueuse de chacun.

Les défis à relever ensemble ne manquent pas :

- préservation à tout prix des obligations et efforts communaux en matière de droit d'asile : une attention particulière devra être consacrée à la lutte rigoureuse contre les «marchands de sommeil». Il faudra mettre un terme à la location, à prix exorbitant, de chambres manquant de tout confort et des conditions élémentaires d'hygiène, et ce sans pénaliser d'abord ceux qui dépendent actuellement de ces logements. Une agence de location - intermédiaire obligée entre le CPAS et les propriétaires - pourrait aider à exercer une pression utile sur ce marché.
- soutien aux initiatives interculturelles : si les jeunes issus de l'immigration sont abandonnés à leur désarroi social (chômage, décrochage scolaire...) et culturel (les traditionnels «cercles d'immigrés» tournés vers les pays d'origine ne correspondent plus à leurs aspirations), ils risquent de se tourner vers des positions de repli identitaires ou nihilistes. Des associations telles les Centres de jeunes, les associations interculturelles («Résonances», «Carlo Levi»...) tentent d'aller «au-delà de l'immigration» et de poser les jalons d'une société plurielle.

- le combat contre la montée de la xénophobie et du racisme ne se gagnera pas par des slogans ou des manifestations antiracistes, mais par une pédagogie de la rencontre et du dépassement des peurs. Des nouvelles pratiques d'animation (telles le Collectif Harmoniques), font preuve de créativité et d'efficacité dans cette voie. Il est piquant de remarquer que certaines grandes institutions culturelles (le cinéma Le Parc, le Théâtre de la Place qui a accueilli le «Festival de Théâtre Interculturel» organisé par Résonances...) semblent plus ouvertes à ces approches créatives que de nombreux militants pourtant bien intentionnés !

Mais, plus fondamentalement encore, la présence des immigrés et des demandeurs d'asile ne cessera de poser problème qu'à condition de s'attaquer aux racines de la société duale avec son cortège d'exclusions :

- exclusion politique quand 20% des Liégeois n'ont pas accès aux droits politiques sur le plan communal;
- exclusion du travail et d'une participation décente à la vie économique et sociale : la frustration engendrée par cette exclusion est un fruit mûr, cueilli par l'extrême droite, véritable «camion-balai» des «hors-course».

Ce sera nécessairement dans le dépassement de cette société duale que l'immigration pourra cesser d'être vécue, pressentie et exploitée comme un problème.

politiques locales d'insertion **cheratte : l'intégration dans la diversité...**

altay manço *

Cheratte porte les stigmates de tout ancien site industriel : important taux de chômage, en particulier chez les jeunes, difficultés de scolarisation... Parmi ces signes, la présence massive, dans une cité ouvrière, de plusieurs centaines de familles turques n'est sans doute pas le moins marquant.

une communauté différente ?

Les Turcs de Cheratte forment une communauté socialement structurée (associations, représentants institués) et culturellement organisée (commerces, lieux de rencontre et services religieux). Ceci constitue le terrain d'une certaine cohésion¹ et d'un contrôle interne qui porte ses effets en particulier sur la population féminine - celle-ci n'ayant pas un accès direct aux lieux décisionnels de la communauté. La situation est donc propice au développement des attitudes traditionalistes dans le chef principalement des adultes de la première génération. On note dans le quartier la présence de mouvements politiques turcs.

* Altay Manço est psychologue.

1. Ce qui ne signifie nullement que des tensions ne puissent pas se vivre à l'intérieur de la communauté.

Il faut cependant apprécier ces informations à leur juste valeur : le renforcement de traits culturels idéalisés est une réaction d'hommes primomigrants qui, depuis longtemps, sentent s'effriter leur pouvoir au sein de la cellule familiale. Cette érosion est proportionnelle à leur statut socio-économique peu valorisant (chômeurs, prépensionnés de la mine...) et leur situation culturelle inconfortable largement concurrencée par l'attrait qu'exerce sur les jeunes la « culture de masse » occidentale.

Les stratégies de conservation culturelle font parfois le jeu des mouvements politiques du pays d'origine, mouvances en développement depuis une quinzaine d'années parallèlement à une résurgence globale du sentiment religieux. La population turque installée en Europe constitue, en effet, une proie facile et intéressante pour ces formations.

Pourtant, de par leurs origines, une partie importante des stratégies de conservation doivent être considérées comme une expression culturelle spontanée, d'autant plus que l'expérience des années précédentes a montré la capacité de certaines organisations turques en Europe à se recentrer sur les problèmes d'insertion sociale de la population immigrée. Dans le même temps, on a vu certains de ces mouvements prendre de l'autonomie vis-à-vis de leur « maison-mère » installée en Turquie.

Les mariages des jeunes d'ici et des jeunes de là-bas contribuent à perpétuer la part de population de la première génération. A ce titre, cela constitue une autre stratégie de conservation culturelle, même si celle-ci est parfois court-circuitée par les mutations culturelles que traverse la Turquie elle-même. Les contacts réguliers et préférentiels avec d'autres groupes de Turcs installés dans la région participent également de la même logique.

La différenciation culturelle et sociale est parfois à la base de tensions de voisinage entre autochtones et immigrés (conceptions différentes des espaces publics et privés, bruits...). Mais, à l'opposé des groupes de migrants isolés et peu organisés, la première génération installée dans de pareils contextes a le pouvoir de mobiliser les jeunes des générations suivantes autour d'un projet identitaire, ainsi qu'autour d'un projet de mobilité sociale. Le travail, devenu rare dans notre société post-industrielle, ne peut plus jouer son rôle intégrateur : les jeunes sont canalisés vers d'autres sources de valorisation qui, dans certains cas, peuvent prendre une tonalité culturelle.

une communauté en voie d'insertion

La communauté turque de Cheratte, défenderesse d'une spécificité culturelle, est également à la base de stratégies familiales ou groupales d'insertion. On en perçoit les premiers signes dans les prises de décisions de plus en plus nombreuses en faveur d'une installation définitive en Belgique. Ainsi, nombreuses sont les familles qui achètent un logement dans les environs de la cité. La création de commerces à Cheratte, mais aussi à Liège et à Herstal, la diversification des secteurs commerciaux couverts témoignent de la même intention. Dans un autre registre, la création de lieux de culte et de lieux communautaires ressortent aussi de la logique d'installation durable.

Le nombre de personnes accédant à la nationalité belge augmente sensiblement. Les développements récents en cette matière (suppression du service militaire, l'acceptation par le Gouvernement turc de la double nationalité, simplification de la procédure) devraient encore accélérer ce mouvement. La fréquentation par certains adultes (hommes et femmes) à des cours de français proposés par la Ville et le CPAS de Visé, ainsi que par l'Université est aussi le signe d'une recherche d'insertion.

Parce qu'insertion est participation, il est important de mentionner que plusieurs personnes turques ou d'origine turque sont actuellement concernées, à des titres divers, par l'encadrement des jeunes de la cité². Un grand nombre de jeunes turcs sont présents dans les clubs sportifs des environs. Une maison de quartier qui est en train de s'organiser grâce notamment aux subsides du Fonds d'Impulsion de la Politique des Immigrés, enregistre des taux de fréquentation importants.

Une collaboration entre la police communale et les représentants de la communauté a permis, dans les années précédentes, l'information et la sensibilisation de la population en matière de prévention du vandalisme et de la petite délinquance. Un travail similaire se prépare à propos de la lutte contre les assuétudes.

Mais les signes les plus encourageants viennent peut-être de l'éco-

2. Surveillant de la salle omnisports, surveillante de l'étude du soir à l'école communale, traductrice socio-médicale à la consultation des nourrissons, membre bénévole du comité de la consultation, entraîneur de football, représentant au comité de coordination Cheratte/Visé, animatrice bénévole de cours de français, traducteur...

le. L'effort soutenu, depuis plusieurs années, de l'équipe de l'école communale (plus de 90 % d'élèves turcs) aboutit à ce que les enfants parlent le français à la fin du cycle maternel et à une nette augmentation de la certification en fin de cycle primaire. Les parents orientent désormais leurs enfants de plus en plus vers les sections générales des écoles secondaires; il arrive qu'ils soient désireux de les inscrire dans des écoles où la présence turque est faible. Depuis quelques années, des jeunes de Cheratte tentent leurs chances dans les établissements supérieurs ou à l'Université. Si les cas d'échec, sont encore nombreux dans les différents niveaux d'études, les réorientations remplacent les abandons; le découragement fait place à l'espoir.

travailler pour l'intégration...

On notera, à travers ces exemples, la consolidation et l'épanouissement de la politique intégrée de développement local poursuivie dans l'entité visétoise depuis la constitution en 1988 du Comité de Coordination Cheratte/Visé (CCCV)³.

Une des forces de cette expérience est peut-être sa mise en oeuvre prudente et progressive. Au départ d'une volonté d'information mutuelle, les instances visétoises en sont arrivées à la réalisation de projets collectifs, même si ceux-ci restent cantonnés dans des domaines (géographiques, thématiques) et dans des durées bien délimités, laissant toute leur autonomie aux institutions participantes, dans leurs propres zones d'action.

Si une telle gestion doit nécessairement s'envisager à long terme, les projets d'intervention ne manquent pas⁴. Par ailleurs, la politique de subsidiation des diverses initiatives sociales en Communauté française reflète plutôt une image cloisonnée par trop sectorielle. C'est là une difficulté que les partenaires de Visé-Cheratte tentent de dépasser, dans certains cas, en sollicitant chacun son créneau. La progressivité, la durée et la diversité des domaines d'in-

3. Composé actuellement par la Ville et le CPAS de Visé, l'Association Intercommunale de Guidance et de Santé, le Centre Formation et de l'Education familiale, le Service de Santé Mentale de Visé, L'Ecole communale de Cheratte-Bas, l'Athénée Royale de Visée, l'Université de Liège; le Centre ONE de Cheratte et une représentation de la Communauté turque de Cheratte.

4. Notamment en matière de formation linguistique et professionnelle des jeunes.

tervention du CCCV ont été soulignées par le représentant du Commissariat Royal à la Politique des Immigrés (CRPI) lors de sa visite en fin novembre 1992 à Visé. En pointant le projet visétois comme une «expérience phare», le représentant du CRPI a souhaité insister sur la rareté des interventions réellement performantes. L'annonce, au même moment, d'une subvention supplémentaire accordée par le Ministre-président de la Région wallonne au CCCV confirme, sans doute, l'intérêt politique pour l'expérience cherattoise.

La participation effective de la population locale est un principe clef. Soumettre l'expérience au contrôle du public, l'axer sur des problèmes communautaires constituent des positions positives. Il en va de même de la présence, lors des processus de négociations et de décision, des représentants de la communauté locale.

La nature de la négociation avec la communauté desservie peut poser problème. Est-elle jamais exempte de rapports de force ? Ces épreuves sont-elles toujours évitables ? Si tout indique que la valorisation de dynamiques locales et l'activation d'expériences antérieures contribuent grandement à la construction du développement, les espaces-temps de rencontres et d'intégration inter-communautaires qui servent de support à la confrontation, permettent-ils toujours de tendre vers des états d'équilibre ?

Cette dernière question est particulièrement cruciale face à des communautés fortement structurées comme à Cheratte. Autant le développement de la personne semble grevé par des attitudes figées, autant ce développement ne peut se concevoir en dehors des réseaux de solidarité, du potentiel d'énergie, de l'historicité et du sentiment de fierté que procure l'appartenance communautaire. L'intégration n'est pas un abandon des traits culturels d'origine mais l'articulation de ceux-ci aux exigences d'une insertion générale. Aussi, reste posée la question du comment contribuer au développement des personnes et de la communauté.

Une autre question est l'agencement des efforts localisés dont Cheratte reste un exemple particulier, avec des politiques générales d'intégration et de développement social. On ne peut douter de l'importance de l'échelon communal et des associations locales, proches du public, mais il est urgent de soutenir les expériences de développement intégré par une série de mesures générales dont nous ne ferons que citer les axes directeurs déjà relayés par certains mouvements politiques et syndicaux.

Ainsi, une répartition plus équitable du temps de travail, l'accès à la fonction publique des étrangers et le droit de vote accordé à tous les résidents sont des mesures qui faciliteraient l'insertion professionnelle et socio-politique des populations issues de l'immigration. Le soutien de la vie associative belgo-immigrée irait dans le même sens en favorisant la construction de nouvelles synthèses identitaires. Enfin, et plus spécifiquement, il est urgent que les institutions belges jouent pleinement leur rôle légitime dans l'organisation de l'enseignement des langues d'origine, de l'enseignement de la religion islamique et dans l'organisation du culte musulman.

une tranche de vie politique dans la province de liège (1981-1991)

marcel hotterbeex *

Lorsque le ministre PS et régional, G. Mathot, tance son collègue PSC et communautaire, M. Lebrun, sur la discrimination budgétaire subie par l'Université de Liège; que le président PS et communautaire, B. Anselme, lui répond de se mêler de ses affaires; et que le ministre PSC et régional, J.P. Grafé, vole au secours de son coreligionnaire, l'observateur politique ne s'interroge pas très longtemps. Sous cet apparent désordre, il distingue trois facteurs très profondément imbriqués. Tout d'abord, en ces temps de triomphe de la Région wallonne sur sa soeur ennemie, la Communauté française, la déclaration du ministre G. Mathot va au-delà de préoccupations liégeoises, par ailleurs tout à fait légitimes, et indique que la progression régionale ne s'arrêtera pas en si bon chemin. Ensuite, il constate que la coalition PS/PSC au pouvoir dans la Communauté française et la Région wallonne connaît des tensions partisans internes importantes. Enfin, il met face à face la solidarité PSC et les antagonismes internes au PS qui, comme on le voit, ne se limitent pas aux affaires liégeoises.

Ajoutons, pour le plaisir, l'affaire des éco-taxes qui divise, malgré un accord du bout des lèvres, majorité et minorité parlementaires, ainsi que celle de la future caserne d'Ath où le gouvernement d'un Etat dit «fédéral» (suivant la bonne vieille formule : Lapin, je te baptise Carpe)

* Marcel Hotterbeex est conservateur à la bibliothèque de l'Université de Liège.

flirte avec le pouvoir régional, et on obtiendra un triptyque exemplatif de l'agitation de notre monde politique.

Si on se laisse prendre à ces remous, il n'existe guère de chance de distinguer les lignes directrices, pourtant bien réelles, de ces différentes démarches qui ont toutes en commun le désir de rester (ou d'accéder) au pouvoir politique, de préférence à tous les échelons.

J'ai toujours considéré que l'analyse électorale se présentait comme un excellent instrument pour baliser le terrain de l'interprétation politique. On y retrouve en effet deux facteurs essentiels, à savoir les partis politiques et le corps électoral (c'est-à-dire une partie importante et représentative de la population). De plus, on a affaire à des nombres dont le traitement fait l'objet de règles bien précises. Je ferai toutefois remarquer que les nombres n'expliquent pas tout, loin de là. Il est donc essentiel d'en extraire le maximum d'explication, mais de bien marquer les frontières de cette méthode. A titre d'exemple, je citerai le phénomène de personnalité. Le nombre de voix nominatives recueillies par un candidat en est une mesure mais cette dernière n'explique pas tout. Au-delà des suffrages recueillis, il existe encore un vaste champ d'effets émotionnels dont il est parfaitement inutile de chercher l'explication dans les résultats électoraux.

Je vais donc dans la suite du présent article m'attacher à dégager les enseignements sur la vie des partis politiques et le comportement du corps électoral de la province de Liège dans la période allant de 1981 à 1991 (le choix de ces deux dates est parfaitement arbitraire; on a simplement pris des échéances électorales comme repères).

quatre partis dominants

Une première vision des résultats électoraux lors des législatives montre que quatre partis recueillent les suffrages de 85 % (en 1981) à 95 % (en 1991) de la population. Les autres formations politiques occupent des rôles épisodiques ou marginaux.

En décroissance constante, le Parti communiste sort de la scène électorale. Les formations régionales RW, FDF-RW et PDB ne jouent qu'un rôle mineur, de même que l'UDRT ou le FN.

- La **hiérarchie** provinciale des partis s'établit comme suit : en tête, le PS qui garde cette place pendant toute la période envisagée; ensuite, en alternance, le PSC et le PRL se disputent les 2^e et

3^e places; les Ecolos se partagent avec les HOR les 5^e (1981 et 1985) et 4^e (1987 et 1991) places (rappelons que les HOR regroupent les résultats électoraux de toutes les autres listes que celles des quatre partis précités; j'ai, par ailleurs, décrit tout l'intérêt de cette catégorie pour l'analyse électorale.)

Les résultats de la Chambre et du Sénat donnent la même hiérarchie avec quelques décalages. Les résultats des Ecolos au Sénat se situent toujours au-dessus de ceux de la Chambre alors que pour le PSC et le PS, la situation est exactement à l'inverse. Pour le PRL, les résultats au Sénat dépassent ceux de la Chambre sauf en 1985. Pour les HOR, il n'y a pas de règle générale.

- **L'évolution** des résultats depuis 1981 donne le tableau suivant. Le PS progresse fortement jusqu'en 1987 puis revient au niveau de 1985 pour la Chambre et 2 % en dessous pour le Sénat. Signalons que le PS n'atteint jamais les 50 %. Il n'y a donc pas de parti à majorité absolue. Le PSC progresse puis enregistre un quasi-*statu quo* en 1987/1991. Le PRL progresse de 1981 à 1985 puis revient, en 1991, en dessous de ses résultats de 1981. Remarquons qu'en 1985, à la Chambre, il n'est plus très loin du quart de l'électorat provincial.

Les Ecolos diminuent en 1985, se stabilisent en 1987 puis font plus que doubler leurs voix en 1991.

Les HOR diminuent constamment sauf à la Chambre en 1991 où on constate un léger progrès.

Dans le domaine de la variation des résultats, la progression Ecolo de 1987 à 1991 constitue un véritable record bien au-delà des frontières de la province de Liège.

Dans l'autre sens, le recul PRL de 1985 à 1991 à la Chambre montre une perte de plus d'un cinquième de l'électorat libéral. Toutefois ceci n'a rien d'exceptionnel pour cette formation politique dont l'histoire est parsemée de variations de grande ampleur dans un sens comme dans l'autre. On peut aussi remarquer que les HOR perdent les deux tiers de leur représentativité mais, là aussi, il n'y a rien d'extraordinaire. Cette catégorie de résultats connaît régulièrement ce type de comportement.

nuances par arrondissement

Si nous descendons au niveau des arrondissements, le paysage s'affine et les hiérarchies se modifient.

• **Dans l'arrondissement de Liège**, le PS se classe en tête avec, notamment, 50,2 % à la Chambre en 1987. Il s'agit du seul résultat dépassant 50 % dans cet arrondissement. Suivent alors le PRL, le PSC et en alternance les HOR (1981 et 1985) et les Ecolos (1987 et 1991) à la quatrième place. Pour la dernière place, les deux précédentes formations politiques échangent leurs rôles. Les évolutions de ces partis se conforment à l'évolution générale de la province avec toutefois un léger recul PSC en 1991.

• La hiérarchie des partis reste la même **dans l'arrondissement de Huy-Waremme** avec quelques différences. A la Chambre, le recul du PSC en 1991 est très net (8 % du corps électoral PSC de 1987). Toujours à la Chambre, le PS est en progression constante en dépassant la barre des 50 % en 1987 et 1991. Il s'agit ici d'un phénomène de personnalités (G. Coëme et A-M. Lizin) contrastant avec le recul au Sénat (bien que là aussi, la barre des 50 % soit dépassée en 1987 et 1991).

• **Dans l'arrondissement de Verviers**, la hiérarchie et l'évolution des partis se modifient. Le PSC prend la tête et progresse constamment à la Chambre et au Sénat avec un score toujours plus élevé à la Chambre (en 1991 : 37 % à la Chambre et 31,3 % au Sénat). Ici aussi le phénomène de personnalité joue (M. Wathelet). Le PRL occupe la deuxième place en 1981 puis se fait dépasser par le PS lors des élections suivantes jusqu'en 1991. Toutefois, pour le PRL, la diminution nette entre 1985 et 1987 devient ténue à la Chambre en 1991, et même se transforme en stabilisation au Sénat (ici aussi un phénomène de personnalité avec J. Houssa).

Le rôle des HOR appelle les commentaires suivants. Le classement des arrondissements par pourcentage de HOR croissant donne : Huy-Waremme, Liège puis Verviers au départ, mais en 1991 Liège occupe la première place avec une progression très nette (de 4,8 % à 8,8 %) à la Chambre et notable au Sénat (de 4,8 % à 6,8 %). On trouve ici deux phénomènes en sens opposé : à Verviers, le PDB se retirant de la compétition aux législatives a vidé les HOR germanophones de leur composante principale. Par contre, à Liège, la présence de listes d'extrême droite a donné du regain à cette catégorie. Pour le PS et les Ecolos, les variations sont conformes à la moyenne provinciale.

On voit donc que l'arrondissement de Verviers se distingue des deux autres par un comportement politique fondamentalement différent.

le facteur cantonal

Le canton est la plus petite unité observable en Belgique. Il existe 26 cantons dans la province de Liège : 7 dans l'arrondissement de Huy-Waremme, 9 dans celui de Liège et 10 dans celui de Verviers.

Nous appellerons canton à majorité absolue celui dans lequel un parti obtient au moins 50 % des suffrages et canton hégémonique celui où le phénomène précédent se reproduit pendant plusieurs élections successives.

- Pour le PRL, les Ecolos et les HOR, il n'existe aucun canton de ce type. Par contre pour le PSC, on trouve Herve (Chambre et Sénat) en 1991 et Ferrières (Chambre) en 1985.
- Pour le PS, on trouve 8 cantons hégémoniques. Dans l'arrondissement de Huy-Waremme, on en voit 3 : Waremme (Chambre et Sénat) depuis 1981, Huy (Chambre et Sénat) depuis 1985 et Verlainne (Chambre depuis 1985 et Sénat depuis 1987). On constate que Huy est en progression constante comme Verlainne à la Chambre et que les autres accusent un recul en 1991. Dans l'arrondissement de Liège, on en rencontre 4 : Grâce-Hollogne, Saint-Nicolas et Seraing (Chambre et Sénat) depuis 1981 et Herstal (Chambre depuis 1985 et Sénat depuis 1981). Seul Herstal-Chambre est en progression constante. Tous les autres affichent le recul de 1991. Quant à l'arrondissement de Verviers, il ne compte que le canton de Dison (Chambre et Sénat) depuis 1985 avec le recul général en 1991.
- Lorsqu'on examine les tableaux des résultats cantonaux à la Chambre et au Sénat par les méthodes factorielles, on trouve en général quatre à cinq situations structurelles, d'ordre d'importance décroissant, qui sous-tendent la situation politique dans la province de Liège.

Tout d'abord, et cela n'a rien de neuf, la primauté du PS qui repose sur un groupe de huit cantons qui sont les huit communes hégémoniques citées ci-dessus. Toutefois, ce bloc n'est pas absolument cohérent. On trouve Seraing, Herstal, Saint-Nicolas, Huy et Grâce-Hollogne d'un côté et Dison, Verlainne et Waremme de l'autre. Ceci est vrai tant au Sénat qu'à la Chambre.

En face de cet ensemble, on trouve trois cantons PSC (Herve, Aubel et Ferrières) proches de cinq cantons PRL (Limbourg, Verviers, Stavelot, Malmédy et Spa). La proximité des deux électorsats se resserre très fort au Sénat alors que la plate-forme PRL s'éclate à la Chambre.

On constate ainsi que les Ecolos n'ont pas de bastion électoral géographiquement déterminé. Si on prend les résultats de 1991, on voit que six cantons se situent entre 8 % et 10 %, seize entre 10 % et 14 % et deux autres au-delà des 20 %, sans aucune proximité géographique intéressante (sauf les deux derniers qui appartiennent à la zone germanophone).

La singularité germanophone (Eupen et Saint-Vith) se remarque dès le départ de l'analyse. Nous y reviendrons par la suite.

trois axes explicatifs principaux

- A un premier niveau, révélé par les chiffres cantonaux, les électorats PS et PSC sont très opposés mais, chacun, fort cohérents. En clair, ces deux formations politiques représentent des modes de comportement politique bien structurés, très différents et qui n'évoluent pas l'un par rapport à l'autre. Remarquons que la coalition de ces deux partis forme la majorité à la Région wallonne, à la Communauté française et à l'Etat central. On est donc fondé à déduire qu'il s'agit là d'une majorité arithmétique reposant sur une évidente opposition idéologique. L'exemple cité en tête du texte y trouve une première explication.

L'électorat PRL, qui s'oppose aux deux autres, se regroupe de 1985 à 1991 malgré la chute enregistrée à cette période. Par contre, l'électorat de 1981 s'isole fortement.

Les électorats Ecolo et HOR se rassemblent en dehors des trois électorats classiques en présentant toutefois une image inverse. En effet, les HOR de 1991 et les Ecolos de 1981 s'isolent assez loin du rassemblement de tous les autres résultats électoraux de ces deux formations qui se tassent dans un coin du tableau. Ceci se présente tant à la Chambre qu'au Sénat. Si on examine de plus près l'évolution de ces deux électorats, on voit très nettement qu'ils changent constamment de place sur l'échiquier politique en enregistrant une véritable mutation en 1991. Je proposerais à ce phénomène l'explication suivante : par l'intervention de l'extrême droite en 1991, l'électorat HOR de 1991 se différencie des électorats HOR antérieurs (PC et régionalistes) et de tous les autres électorats et prend ainsi une place hors jeu. Par contre, l'électorat Ecolo tend à devenir plus classique et, venu d'une position excentrique (« Nous ne faisons pas comme les autres »), il adopte une attitude plus participationniste. Ainsi donc, la collaboration des Ecolos aux accords de la Saint-Michel correspondrait à l'évolution de l'électorat du parti vert. Sur le plan des structures

politiques, on se trouve ainsi dans une situation analogue de celle des années 70 où le Rassemblement wallon a presque transformé le triangle classique PS/PSC/PRL en un rectangle PS/RW/PSC/PRL.

- Donc, dans l'explication la plus importante du comportement électoral de la province de Liège, on mesure toute l'importance du vote Ecolo, perturbant l'ordre traditionnel. Celui-ci revient toutefois comme seconde explication qui se représente par le classique trio PS-PSC-PRL, chacun opposé aux deux autres et associé à des places fortes : pour le PS, on trouve Dison, Grâce-Hollogne, Seraing, Herstal, Huy, Saint-Nicolas, Waremme et Verlaine; pour le PSC, on voit Saint-Vith, Eupen, Ferrières, Herve et Aubel; pour le PRL, on rassemble Malmédy, Stavelot, Spa, Aywaille et Dalhem. Au Sénat, la situation est légèrement différente : il existe une forte proximité entre les électors PRL et PSC, ce dernier s'éclatant entre sa plate-forme francophone (Aubel et Herve) et sa zone germanophone, Saint-Vith et Eupen, qui se situe dans une position totalement excentrique. Il s'agit là d'un très bel exemple de comportement électoral variant suivant un critère de type communautaire. Une explication pourrait être que la personnalité de M. Wathélet à la Chambre surmonte les divergences communautaires et donne à l'électorat PSC-Chambre un comportement commun, alors qu'au Sénat la cassure s'opère.

- La troisième catégorie d'explications fait surgir d'autres différences à l'intérieur des électors de partis. Ainsi pour le PS, la plate-forme se scinde en deux : Seraing, Herstal, Saint-Nicolas et Grâce-Hollogne d'un côté et Huy avec Waremme de l'autre. De plus, on distingue très nettement l'évolution de l'électorat socialiste, plus proche au départ du premier groupe mais, en 1991, voisin du second et spécialement de Huy. Les électors Ecolo et HOR présentent les mêmes évolutions opposées que ci-dessus mais une importante précision vient s'ajouter : l'électorat HOR de 1991 coïncide avec le canton de Liège, ce qui confirme notre hypothèse du rôle fondamental des listes d'extrême droite dans cette situation, du moins à la Chambre. Au Sénat, la situation est moins nette.

quelques particularités

D'autres particularités locales sont aussi intéressantes à relever, soit qu'elles aillent à contre-courant des évolutions générales des formations politiques concernées, soit qu'elles amplifient les dites évolutions.

- On constate ainsi que dans les cantons de Dalhem, Verviers, Dison

et Herve, tant à la Chambre qu'au Sénat, le **PSC** est en progression constante. A Bassenge, il progresse aussi de 1981 à 1991 mais avec une dépression intermédiaire à la Chambre et une stabilisation en 1991 au Sénat.

A Limbourg, Spa et Stavelot, il progresse à la Chambre de manière continue. Le plus haut score PSC de la province se situe à Herve avec 52.7 % à la Chambre et 51.2 % au Sénat.

- En tant que formation politique dominante, la situation du **PS** est largement commentée dans ce qui précède. On peut cependant noter, au-delà des grandes lignes, la progression continue du PS à Huy (Chambre et Sénat) et à Verlaine (Chambre seule). Les résultats de Huy à la Chambre sont particulièrement spectaculaires. Ils vont de 46.8 % en 1981 à 61.8 % en 1991, ce qui représente le record absolu de l'arrondissement. De plus, de 1987 à 1991, le PS hutois a progressé de 3.7 % en absolu. Ceci détonne très largement avec le recul généralisé du PS durant la même période. Au contraire, on peut constater une faiblesse tout à fait anormale, moins de 10 %, à Saint-Vith en 1981 et 1985.

Les plus hauts scores dans la province se trouvent à Grâce-Hollogne avec, à la Chambre en 1987, 67.1 % et au Sénat 64.8 %.

- Le **PRL** quant à lui vit un effondrement de sa plate-forme verviétoise tant à la Chambre qu'au Sénat. Par rapport à son meilleur résultat dans chaque canton, il perd un tiers de son électorat à Aubel et Dison (Chambre et Sénat) ainsi qu'à Herve (Sénat). Il perd un quart à Limbourg (Chambre et Sénat), mais voit partir la moitié de son électorat à la Chambre au canton de Herve. A Malmédy, il perd un tiers de son électorat à la Chambre mais seulement un dixième au Sénat. A Spa et Stavelot, il perd un cinquième à la Chambre mais reste stable à Spa au Sénat, et perd à peine 5 % de son électorat au Sénat à Stavelot.

Par contre à Ferrières, à la Chambre, il opère un redressement en 1991 et revient au niveau de 1981. A la Chambre, à Dalhem, il progresse de 24.5 % à 26.6 % et à Eupen, il opère un redressement au Sénat à 22 %, ce qui est son meilleur résultat dans ce canton pour la période envisagée.

Ses plus hauts scores dans la province se trouvent à Malmédy avec 40.7 % à la Chambre et 48.5 % au Sénat.

- Nous avons déjà remarqué qu'**Ecolo** obtient de meilleurs résultats au Sénat qu'à la Chambre. Il s'agit en général de quelques dixièmes de pour cent en plus. Cependant, à Ferrières, on trouve 11.2 % à la Chambre et 17.5 % au Sénat. Dans le même ordre, on observe 8.8 %

et 12.6 % à Hannut, 13.9 % et 17.1 % à Liège et 11.5 % et 15.1 % à Verviers.

Presque partout les Ecolos ont plus ou moins doublé leurs voix mais à Eupen, ils passent, à la Chambre, de 9.2 % en 1987 à 23.4 % en 1991, et au Sénat, de 9.9 % en 1987 à 23.9 % en 1991. Les résultats Ecolo de 1991 à Eupen représentent d'ailleurs les plus hauts scores dans la province. De même à Saint-Vith, ils passent, à la Chambre, de 7.1 % en 1987 à 21.9 % en 1991 et de 8.4 % en 1987 à 18.50 % en 1991 au Sénat. Le canton de Saint-Vith est par ailleurs le seul en 1991 où les Ecolos recueillent moins au Sénat qu'à la Chambre.

- Quant aux **HOR**, ils sont en chute libre à peu près partout sauf, pour la période 1987/1991 dans l'arrondissement de Liège et à Aubel et Stavelot à la Chambre. On observe ainsi que, de 1987 à 1991, le score des HOR passe de 7.1 % à 11.1 % à Liège à la Chambre, et de 5.9 % à 9.1 % au Sénat. A Fléron, on progresse de 3.5 % à 10.5 % à la Chambre, et de 3.5 % à 7.8 % au Sénat.

On remarquera que le canton de Seraing représente la seule anomalie dans l'arrondissement de Liège. On y passe de 6.8 % en 1987 à 6.2 % en 1991 au Sénat.

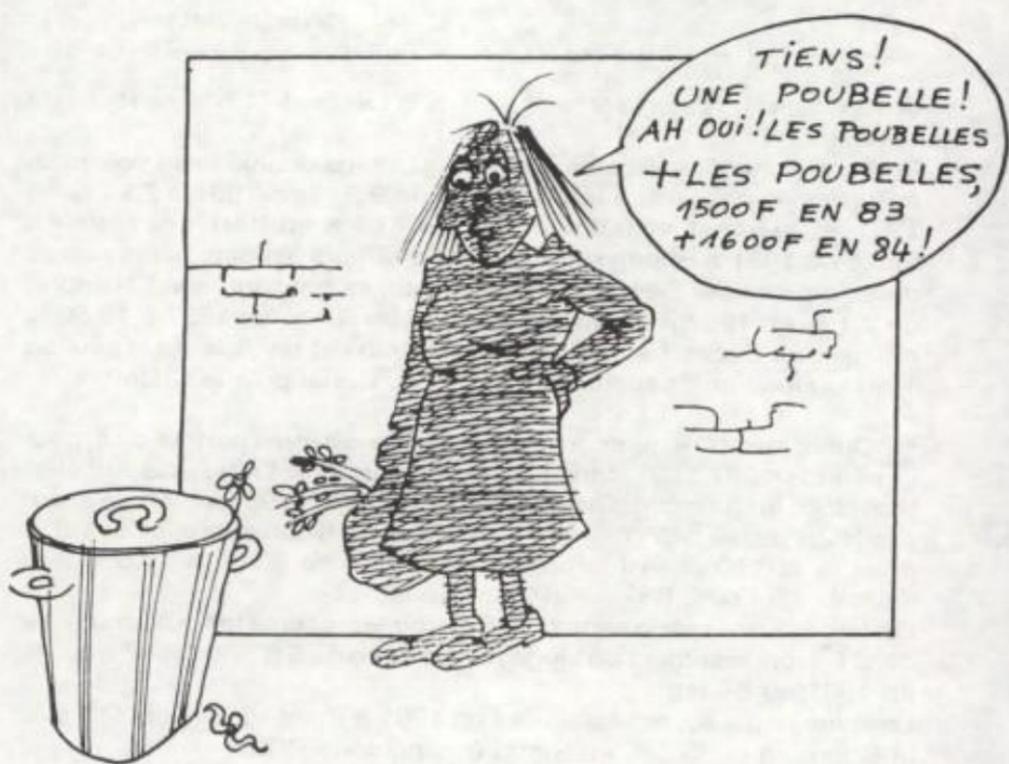
Les plus hauts scores se situent en 1981 à Saint-Vith, avec 32.1 % à la Chambre et 33.2 % au Sénat (phénomène PDB).

l'étalon provincial

Dans le cadre de l'analyse électorale, les élections provinciales constituent un point de repère important. En effet, elles se déroulent le même jour que les législatives, dans les mêmes conditions et, pour la plupart des partis, avec les mêmes formations politiques. Par contre, les candidats sont différents ainsi que l'institution à laquelle les élus vont participer. On peut donc, par la comparaison entre les deux types de scrutin, estimer l'effet de personnalité et d'intérêt pour l'institution provinciale.

- Pour le **PSC**, les résultats provinciaux indiquent le *statu quo* ou une baisse. En 1987, la diminution est due à l'arrondissement de Huy-Waremme. En 1991, on trouve la cause de la régression à Verviers mais l'interprétation doit se faire en sens inverse. Il s'agit de l'incontestable succès personnel de M. Wathelet qui tire les résultats PSC vers le haut, mais cela ne se répercute pas à la province.

- Le **PRL** reste relativement stable sauf en 1991 où son recul est largement atténué à la province. Alors que la perte est assez nette à



TIENS!
UNE POUBELLE!
AH OUI! LES POUBELLES
+ LES POUBELLES,
1500F EN 83
+ 1600F EN 84!

Huy-Waremme, la résistance à la descente vient des arrondissements de Liège et Verviers.

- Le **PS** enregistre systématiquement des résultats inférieurs à la province par rapport à la Chambre. En 1985 et 1987, le recul provient essentiellement des arrondissements de Liège et de Huy-Waremme. L'arrondissement de Verviers se situe juste un peu en dessous. Pour 1991, le recul est de 7.64 % de l'électorat PS à la Chambre pour l'arrondissement de Liège, de 4 % à Huy-Waremme et de 0.5 % (209 voix !) à Verviers.

L'électorat socialiste de Verviers possède donc, au contraire des deux autres arrondissements, une cohérence idéologique dans ses choix électoraux.

- **Ecolo** enregistre des résultats supérieurs à la province. Si on compare les résultats à la Chambre, au Sénat et à la province, on constate une progression constante. Parfois, les résultats pour le Sénat et la province se rapprochent de très près. Cette règle se vérifie surtout à Liège et parfois à Verviers, alors qu'à Huy-Waremme on constate un net recul.

- Les **HOR** affichent le même comportement sauf en 1987 où la diminution est due essentiellement au 1.22 %, tout à fait inhabituel, à Verviers. Sauf cette exception et comme pour les Ecolos, Huy-Waremme réagit en sens inverse. Pourrait-on en tirer l'enseignement que l'électorat de Huy-Waremme est plus orthodoxe et braque ses préférences vers les trois traditionnels ?

Remarquons aussi que les HOR de 1991 englobent 10 466 voix du FDF-PPW et 8 762 voix de l'extrême droite (présente dans le seul arrondissement de Liège). Cette constatation permet de jauger à sa juste importance le phénomène électoral d'extrême droite dans notre région.

Il reste un petit paradoxe à expliquer. Lorsqu'on examine, en 1991, la répartition des sièges à Huy-Waremme, on constate que le PRL obtient 2 sièges avec 19 813 voix et le PSC 3 sièges avec 19 139, soit 674 voix de moins. En réalité, les subdivisions électorales à la province sont quelque peu différentes des subdivisions législatives. Ainsi, aux législatives, on trouve un arrondissement de Huy-Waremme, alors qu'à la province, il en existe deux : celui de Huy et celui de Waremme. Pour rendre la comparaison possible, j'ai donc regroupé artificiellement ces deux arrondissements (provinciaux) en un seul équivalent à son homologue des législatives. C'est ce regroupement qui induit l'effet paradoxal décrit ci-dessus. En effet, à Huy-province, il y avait

3 sièges disponibles pour les deux formations politiques citées ci-dessus. Avec 302 voix de plus, le PSC emporte logiquement 2 sièges contre 1 siège au PRL. Par contre, à Waremme-province, il n'y avait que deux sièges disponibles, et même si le PRL dispose là de 976 voix de plus que le PSC, le partage donne, tout aussi logiquement, un siège à chaque parti. Cet exemple illustre encore une fois l'importance des découpages territoriaux quant à une application correcte du principe de la proportionnelle. A l'heure d'une réforme de l'Etat qui modifie les entités électorales, il n'est peut être pas inutile d'y réfléchir !

les élections communales

Les élections communales sont difficilement interprétables sur le plan général. La principale raison technique réside dans l'existence de listes qui n'ont pas d'étiquettes partisans comparables à celles des partis politiques présents aux élections législatives et provinciales. Le cas des célèbres «Intérêts Communaux» est bien connu, mais on peut aussi, à titre d'exemple, citer en 1982 la liste Entente pour le Progrès de Waimès qui comprend des PS, PRL, PC, PSC et indépendants. De plus les élections communales se font à un autre moment, avec d'autres enjeux. On ne peut donc se risquer à des comparaisons avec les autres élections.

Toutefois, afin d'esquisser un panorama des majorités communales de la province de Liège, issues des élections de 1982 et de 1988, je les ai recensées en fonction des étiquettes politiques, lorsque celles-ci étaient clairement définies, et j'ai classé les autres dans une catégorie «Divers».

- On compte 84 communes dans la province de Liège. En 1982, on trouve 59 communes dirigées par une majorité communale d'une **seule liste** et, en 1988, le nombre est de 53. On constate donc un léger progrès des alliances pour le pouvoir, ce qui exprime un plus grand fractionnement du choix des électeurs.

Le PS dirigeait seul 29 communes en 1981 (11 dans l'arrondissement de Liège, 17 à Huy-Waremme et 1 à Verviers) contre 26 en 1988 (11 à Liège, 14 à Huy-Waremme et 1 à Verviers). Le recul s'est donc concentré dans l'arrondissement de Huy-Waremme. Le PRL ne dirige aucune commune seul, ni en 1982 ni en 1988. Le PSC est seul à la tête de 2 communes en 1982 (toutes les deux dans l'arrondissement de Verviers). Il en est de même en 1988. Il s'agit de Herve et de La Calamine. Les Ecolos ne dirigent seul aucune commune, ni en 1982 ni en 1988.

Les Divers se trouvent avec une seule liste au pouvoir dans 28 communes en 1982 (3 à Liège, 12 à Huy-Waremme et 13 à Verviers) et dans 26 communes en 1988 (2 à Liège, 12 à Huy-Waremme et 12 à Verviers).

- Dans le cadre des **coalitions** communales, le PS participe à 12 coalitions en 1982 (8 à Liège, 2 à Huy-Waremme et 2 à Verviers), et 14 en 1988 (5 à Liège, 3 à Huy-Waremme et 6 à Verviers). Le PRL participe à la gestion de 9 communes en 1982 (4 à Liège et 5 à Verviers) et en 1988, il gère en coalition 12 communes (4 à Liège, 2 à Huy-Waremme et 6 à Verviers). Le PSC prend part à la gestion de 7 communes en 1982 (2 à Liège, 1 à Huy-Waremme et 4 à Verviers) mais en 1988, il entre à la tête de 20 communes (9 à Liège, 2 à Huy-Waremme et 9 à Verviers). Les Divers sont présents dans 14 coalitions en 1982 (6 à Liège, 1 à Huy-Waremme et 7 à Verviers) et dans 15 en 1988 (5 à Liège, 3 à Huy-Waremme et 7 à Verviers).

- Deux types de formations politiques dominent le pouvoir communal dans la province de Liège : le PS et les Divers. Les socialistes sont très bien représentés dans les arrondissements de Liège et de Huy-Waremme : 19 communes sur 24 à Liège en 1982 (16 en 1988), et 19 sur 31 à Huy-Waremme en 1982 (17 en 1988). Par contre à Verviers on trouve 3 communes en 1982 et 7 en 1988, ce qui marque un progrès contrairement aux deux autres arrondissements. Les Divers participent au pouvoir dans 42 communes en 1982 (9 à Liège, 13 à Huy-Waremme et 20 à Verviers), et à 41 en 1988 (7 à Liège, 15 à Huy-Waremme et 19 à Verviers).

A l'exception de deux participations en 1982 (dont celle de Liège), les Ecolos se retrouvent à l'écart du pouvoir local. La très faible participation au pouvoir communal du PRL et du PSC, avec la notable percée du PSC dans les coalitions en 1988, est beaucoup plus étonnante. Il faut toutefois corriger cette impression par la remarque suivante : le PS participe peu aux listes Divers alors que les notabilités PRL et PSC sont des habitués de ce type de listes. A titre d'exemple, en 1982 dans l'arrondissement de Verviers, on repère au moins dix listes Divers au pouvoir avec la participation de notables PSC et PRL en plein accord avec leurs partis respectifs.

Il n'en reste pas moins que l'implantation PS est largement dominante au niveau communal. Entre 1982 et 1988, on a vécu 35 changements de majorité communale. On en a enregistré 8 à Huy-Waremme, 13 à Liège et 14 à Verviers. On pourra donc opposer la stabilité du pouvoir communal à Huy-Waremme à l'instabilité dans les deux autres arrondissements.

• Quelques **curiosités** peuvent être mentionnées dans les communes. Ainsi, en 1982, les communes de Nandrin et de Trois-Ponts voient l'ensemble des formations politiques représentées au Conseil communal participer au Collège. Après leur participation à la gestion de la Ville de Liège, les Ecolos perdent, en 1988, 12 % de leur électorat. Le changement de majorité à Fléron a été obtenu avec 10 voix de plus sur 8 730 suffrages valables. A Chaudfontaine, le PPCH de N. Evrard a été écarté du pouvoir par une coalition de tous les autres alors que le PPCH enregistrait deux sièges de plus (signalons toutefois qu'il restait minoritaire avec 35 % des votes). A Waimès, en 1982, le docteur Gazon a recueilli 1 294 voix de préférence sur 3 862 suffrages. Enfin, en 1988, Héron a intronisé la plus jeune bourgmestre (PRL) et Villers-le-Bouillet a connu le premier échevin de couleur de la province de Liège.

les élections européennes

Les élections européennes sont très difficilement interprétables au niveau local. En effet, les listes sont déposées dans une circonscription francophone. De plus, la date et les enjeux de ces élections sont totalement différents puisqu'ils débordent le cadre national. Le seul point commun réside dans le fait que les listes déposées représentent les partis politiques qui participent aux élections nationales.

Techniquement, on peut repérer localement les votes nominatifs (dits aussi voix de préférence). On pourra donc tirer trois enseignements de ces élections. Le premier réside dans les variations de suffrages recueillis d'une élection à l'autre par les votes nominatifs dans la province et ses subdivisions. Le deuxième tient à l'apport de la province de Liège aux résultats francophones de chaque parti. Le troisième est assez inédit et ne se réalise que dans le cadre des élections européennes : il permet de tester l'attitude de l'électorat provincial vis-à-vis des candidats du même parti mais issus d'autres provinces.

Signalons enfin qu'il ne faut pas tomber dans le piège de la comparaison de représentativité locale entre les partis, car la répartition des voix nominatives est très différente pour chaque formation politique. Ainsi les Ecolos enregistrent peu de voix nominatives dans leurs rangs contrairement aux autres partis.

De 1984 à 1989 et à l'échelon de la province de Liège, le PSC gagne environ 11 % de son électorat, le PRL perd 19 %, le PS gagne 13 %

et les Ecolos doublent leurs voix soit augmentent de 103 %. Les HOR se retrouvent au quart de leurs résultats antérieurs.

• **En 1984**, les trois candidats PSC liégeois apportent 21.51 % du total des voix nominatives. Pour le PRL, les trois candidats liégeois amènent 14.7 % et pour le PS, les quatre candidats liégeois engrangent 64.4 % du total. Évidemment dans ce total, la participation de J. Happart se monte à 51.40 % du total. En ce qui concerne l'apport des électeurs de la province de Liège aux résultats globaux, ils sont de 5.71 % pour les Ecolos, 11.50 % pour le PRL, 13.96 % pour le PSC et 19.74 % pour le PS.

Dans chaque liste de parti, on constate que les électeurs liégeois affichent une attitude très variée suivant que les candidats proviennent de la province de Liège ou de l'extérieur. Ainsi au PSC, 47.18 % des électeurs ont marqué leur préférence pour des candidats liégeois. En complément, on remarquera que G. Deprez recueille 33.67 % des voix nominatives PSC. Au PRL, les préférences liégeoises se montent à 56.34 %. Par contre, au PS le vote préférentiel liégeois opère comme un raz de marée : 88.39 % des Liégeois votent pour des Liégeois. A titre d'exemple, E. Glinne, tête de liste, enregistre 4.1 % des votes nominatifs.

Sur 11 élus, les Liégeois n'auront aucun élu au PRL et à Ecolo. Par contre, ils obtiendront 1 siège au PSC et 2 au PS.

• **En 1989**, les apports des candidats liégeois aux résultats globaux donnent les résultats suivants. Pour le PSC, les trois Liégeois amènent 12.72 % ce qui est très largement inférieur à l'apport liégeois de 1984. Au PRL, les trois candidats locaux amènent 17.74 % ce qui donne un progrès par rapport à 1984. Le PS engrange un apport de 65.91 % marquant ainsi une très légère progression. Notons que J. Happart passe de 234 996 voix en 1984 à 308 117 voix en 1989. Les Ecolos liégeois amènent 18.81 % au résultat global de leur liste.

Les apports des électeurs liégeois varient peu pour le PS et le PSC. Par contre les électeurs PRL passent de 11.50 % à 21.87 % et les Ecolos de 5.71 % à 26.68 %.

Le vote pour les candidats liégeois au sein de la province de Liège rapporte 44.96 % au PSC, ce qui marque une très légère baisse. Au PRL, on trouve 79.38 %, en forte hausse par rapport à 1984. A Ecolo, on note 64.40 % et au PS on obtient 92.70 % avec un apport personnel de J. Happart se montant à 68.18 %. La nouvelle tête de liste R. Dury recueille 3.19 %.

Le nombre des élus liégeois a augmenté puisqu'on trouve 1 élu Ecolo, 1 PRL, 1 PSC et 3 PS soit un total de 6 élus liégeois sur 11 au total. Les liégeois semblent donc s'être spécialisés dans la représentation européenne, mais peut-être considère-t-on dans le reste de l'électorat francophone (et des partis francophones) qu'il s'agit d'élections de moindre importance.

On constate donc que, mis à part l'électorat PSC qui reste en dessous de la barre des 50 %, les autres électors marquent leur confiance à des candidats locaux. Au PS, il faut parler d'une presque exclusivité. Dans le cadre d'une élection européenne, cette attitude me paraît tout à fait paradoxale.

blancs et nuls

L'analyse du comportement électoral comprend aussi l'examen des bulletins blancs et nuls. Ceux-ci proviennent soit des personnes qui se soumettent à l'obligation du vote mais refusent le choix qui leur est proposé, soit de personnes qui commettent des erreurs techniques en remplissant leur bulletin ou qui annulent volontairement le bulletin, rejoignant ainsi l'attitude de la première catégorie. La loi belge rend impossible le décompte des catégories blancs et nuls séparément. Toutefois, les témoignages recueillis dans la province de Liège permettent d'estimer à 75 % les bulletins blancs et annulés par l'électeur et à 25 % les bulletins annulés lors du dépouillement du scrutin. Cette dernière catégorie semble en diminution constante.

Durant la période considérée, le pourcentage des blancs et nuls varie de 6.4 % en 1987 (minimum) à 7.4 % en 1985 et 1991 (maxima) à la Chambre. Ici aussi le comportement des arrondissements diffère fortement. L'arrondissement de Liège compte le moins de bulletins de cette catégorie : de 5.3 % à 6.3 %. Par contre, Verviers emporte la palme avec des taux de 11.0 % à 12.5 %. Huy-Waremme occupe la position médiane en oscillant de 5.5 % à 6.6 %, se rapprochant ainsi assez près de Liège. Rappelons que le comportement des électeurs germanophones influence fortement les résultats de l'arrondissement de Verviers. Si on regarde les résultats du Sénat, on constate qu'ils se situent au-dessus de ceux de la Chambre avec un écart atteignant parfois 1.8 % ce qui représente environ 2 000 voix à Verviers ou avec 1.3 % sur le total de la province, 8 141 voix.

Deux explications peuvent éclairer ce phénomène. La première, à mon avis la plus importante, réside dans le moindre intérêt des électeurs pour cette assemblée et, à quelques notables exceptions près,

pour les seconds couteaux présents sur ces listes. La seconde se base sur un taux de distraction plus élevé chez les électeurs en remplissant un second bulletin (on suppose implicitement que les électeurs remplissent les bulletins dans l'ordre : Chambre-Sénat-Province).

Cette dernière hypothèse semble assez discutable lorsqu'on entreprend une comparaison avec les Blancs et Nuls des élections provinciales. En effet, pour les arrondissements de Liège et de Verviers, les Blancs et Nuls provinciaux se situent entre la même catégorie à la Chambre (résultats inférieurs) et celle du Sénat.

Par contre à Huy-Waremme, la situation correspond à l'hypothèse précitée, avec une progression en 1991.

En chiffres absolus, nous pouvons résumer la situation en constatant que, bon an mal an, environ 50 000 électeurs de la province de Liège se soumettent à l'obligation de voter mais n'effectuent aucun choix valable.

des voix et des sièges

Toutes les considérations qui précèdent reposent sur l'analyse des pourcentages auxquels, traditionnellement, tous les commentateurs politiques se rallient très largement. On étudie donc ainsi la représentativité des formations politiques et on donne raison à l'adage «Il vaut mieux être le premier chez soi que le second à Rome».

Toutefois, lorsque les partis et leurs candidats se présentent aux élections, ils souhaitent ardemment - et c'est le fondement de l'activité politique - participer au pouvoir. Pour cela, le nombre de voix obtenu et le total des sièges qui en découle occupe une place primordiale. Contrairement à l'adage, le premier à Aubel en 1991 avec 45.1 % engrange 3 700 voix alors que le troisième à Liège avec 17.3 % recueille 18 042 voix, soit cinq fois plus.

Nous allons examiner le nombre des voix recueillies par chaque formation politique, les sièges qui en découlent et la très variable application du principe de la proportionnelle.

à la chambre

- Au niveau de la province, le **PS** part de 228 549 voix en 1981 pour atteindre le maximum en 1987, soit 271 099 voix. En 1991, il enregistre un score très proche de 1984 soit 244 954 voix. On voit donc que le déplacement peut atteindre 42 550 voix, ce qui est plus important que

les résultats Ecolo de 1981 à 1987 inclusivement. Au niveau des arrondissements, la variation de voix à Liège entre le minimum 1981 et le maximum 1987 est de 18 301 voix, soit 12 % du point de départ en 1981; à Huy-Waremme, on note 8 740 (19 %) et à Verviers 15 509 (49 %). L'instabilité de l'électorat socialiste est donc très nette dans l'arrondissement de Verviers.

- Pour le **PSC**, les suffrages vont de 109 465 voix en 1981 à 125 358 voix en 1991. Le tassement par rapport à 1987 est très faible : 1 550 voix. Le mouvement est le même pour l'arrondissement de Liège (50 920 voix en 1981, 53 716 voix en 1991) et de Verviers (39 961 voix en 1981, 54 241 voix en 1991 - ici il n'y a pas de tassement en 1991 et l'avance est spectaculaire : plus 14 280). Par contre à Huy-Waremme, les variations sont très faibles : 18 584 voix en 1981, 18 417 en 1985, 18 528 en 1987 (ce qui montre une remarquable stabilité). En 1991, on enregistre un recul de 1 127 voix.

- Le **PRL** évolue de 126 202 en 1981 à 105 996 en 1991 (soit 20 206 voix de moins). Toutefois il était monté à 137 317 voix en 1985. Le mouvement est du même type à Liège (70 672 voix en 1981, 79 529 en 1985 et 59 002 en 1991, soit 11 670 de moins par rapport au point de départ) et à Huy-Waremme (19 605 en 1981, 22 317 en 1985 et 18 508 en 1991 soit 1 097 de moins qu'en 1981). Par contre à Verviers, la descente est continue (35 925 en 1981 à 28 486 en 1991, soit un recul de 7 439 voix).

- Au niveau de la province et des trois arrondissements, **Ecolo** diminuent de 1981 à 1985, puis remonte en 1987 et ait un bond en 1991.

On enregistre, pour la province, 36 343 voix en 1981 et 71 155 en 1991. Pour Liège, on note 23 279 en 1981 à 40 722 en 1991. Pour Huy-Waremme : 4 791 en 1981 et 10 312 en 1991. Pour Verviers : 8 273 en 1981 à 20 121 en 1991.

- Au niveau de la province, les **HOR** diminuent de 1981 (84 770 voix) à 1987 (28 155 voix) mais remontent en 1991 (31 844 voix). Ceci est dû uniquement à l'arrondissement de Liège, qui passe de 49 849 voix en 1981 à 16 034 voix en 1987, mais remonte à 28 011 voix en 1991. Par contre, les deux autres arrondissements diminuent constamment : Huy-Waremme, de 10 517 en 1981 à 868 en 1991, et Verviers de 24 404 en 1981 à 2 965 en 1991.

les voix et les sièges au sénat

La situation au Sénat est du même ordre. Les variations de voix, souvent peu importantes, donnent des fluctuations en sièges encore moins importantes.

Le PSC recueille 4 sièges à la Chambre en 1981 puis constamment 5 alors qu'au Sénat, il enregistre 2 sièges puis constamment 3. Le PRL suit le chemin inverse : à la Chambre, 5 sièges de 1981 à 1987 puis 4 en 1991, et au Sénat 3 sièges de 1981 à 1987 puis 2. Le PS fait 10 sièges en permanence à la Chambre et au Sénat, 6 de 1981 à 1987 et 5 en 1991. Les Ecolos font 1 siège à la Chambre de 1981 à 1987 et 2 en 1991, alors qu'au Sénat ils ont 1 siège en 1981, n'en obtiennent aucun de 1985 à 1987 mais en reçoivent 2 en 1991. Les HOR enregistrent 2 sièges à la Chambre en 1981. Pour le reste, ils n'obtiennent aucun siège.

une dimension tripartite en sièges...

Signalons que le total des sièges est de 22 à la Chambre en 1981 puis de 21 les années suivantes, et de 12 au Sénat de 1981 à 1991.

Lorsqu'on examine la représentation en sièges à la province de Liège, on constate que les trois partis classiques - PSC, PRL et PS - trustent les sièges. A la Chambre, ils en détiennent 19 sur 22 en 1981, 19 sur 21 en 1991 et 20 sur 21 en 1985 et 1987. Au Sénat, ils en obtiennent la totalité de 1981 à 1987, et 10 sur 12 en 1991.

A l'heure où il est de bon ton de parler du désaveu des trois partis classiques, l'observateur impartial se doit de constater que ce soi-disant rejet n'a guère d'effet sur les possibilités de participation au pouvoir des élus de la province. Signalons qu'il n'en est pas de même dans toutes les provinces belges.

...notamment en 1981

Pour étudier de plus près la puissance en voix et ses conséquences, j'ai choisi les élections de 1981 car on y trouve encore six partis participant à la dévolution des sièges alors que, pour les élections suivantes, ils ne sont plus que quatre. Toutes les considérations qui vont suivre ne concernent donc que cette élection.

Examinons donc les tableaux suivants.

Liège-Province - Chambre

Parti	Nombre de voix	Nombre de sièges	Nombre de voix pour 1 siège
PSC	109 465	4	27 366
FDf/RW	32 076	1	32 076
PS	228 549	10	22 855
PCB	24 026	1	24 026
ECOLO	36 343	1	36 343
PRL	126 202	5	25 240
autres	28 539	0	/

Liège-Province - Sénat

Parti	Nombre de voix	Nombre de sièges	Nombre de voix pour 1 siège
PSC	106 196	2	53 098
FDf/RW	31 111	0	/
PS	223 681	6	37 277
PCB	23 662	0	/
ECOLO	38 886	1	38 886
PRL	127 490	3	42 497
autres	29 133	0	/

On remarquera immédiatement l'extrême disparité du nombre de voix correspondant à 1 siège. A la Chambre, le siège PS exige le minimum : 22 855 voix alors que le siège Ecolo vaut 36 343 soit 59 % de voix en plus. Au Sénat, c'est toujours le siège PS qui exige le moins de voix : 37 277 alors que le siège PSC demande 53 098 voix soit 42 % de voix en plus. Cette simple constatation remet à sa juste place l'application de la règle de la proportionnelle dans la pratique.

On constatera de la même façon qu'à la Chambre 28 539 voix n'ont pas de représentants et qu'au Sénat 83 906 voix n'obtiennent aucune représentation. Ceci est dû à deux causes. La première réside dans le nombre de listes présentes dans la catégorie «Autres». La seconde tient au nombre de sièges disponibles : 21 pour la Chambre et 12 pour le Sénat. Au moment où la révision constitutionnelle réduit drastiquement le nombre d'élus à la Chambre et au Sénat, ceci illustre parfaitement le laminage des petites formations politiques et, *a contrario*, le renforcement des partis en place.

• Pour les trois **partis classiques** de la province de Liège, le nombre de voix correspondant à un siège varie toujours de la même manière. Au PS, le siège correspond au minimum de voix et le siège PSC exige le maximum. Le siège PRL se situe entre les deux. Le siège PC à la Chambre et le siège Ecolo au Sénat résultent de l'appareusement et correspondent à un nombre de voix proche du minimum nécessaire. Dans ce cas, l'appareusement remplit une de ses missions, à savoir permettre la représentation des petits partis. Il n'en sera plus de même dans les autres élections.

Insistons sur le fait que ces disparités sont absolument conformes à la loi mais qu'on peut s'interroger sur leur légitimité.

• Il est aussi intéressant d'examiner la **répartition géographique** des voix et de classer l'apport de voix de chaque canton pour les trois partis classiques. Signalons que cette opération n'a pas d'intérêt pour les Ecolos. En effet, leur électorat est répandu d'une manière plus ou moins égale : il n'existe pas de véritable « forteresse » Ecolo (ce qui est peut-être une caractéristique fondamentale de ce type d'électorat). Nous étudierons les résultats de la Chambre.

Dans l'arrondissement de **Huy-Waremme**, le classement des cantons est identique pour les trois partis. On trouve donc en ordre décroissant : Waremme- Huy- Nandrin- Hannut- Verlainne- Héron- Ferrières.

Si on examine le cas de chaque parti, on constate que le tandem Waremme-Huy fournit 63 % des voix au PS, 54 % au PSC et 49 % au PRL. Si on y ajoute le duo Nandrin-Hannut, obtient 90 % des voix au PS et au PRL, 87 % au PSC.

Pour l'arrondissement de **Liège**, la situation se présente sous un autre jour. Evidemment le canton de Liège se place en tête avec 29 % des voix au PS, 38 % au PSC et 44 % au PRL. Alors que le PS est le premier parti à Liège, on constate que l'apport est proportionnellement le plus élevé pour le PRL. Le canton de Fléron se trouve à la seconde place pour le PSC et le PRL (respectivement 15 % et 14 %). On constate donc que le tandem Liège-Fléron donne plus de 50 % des voix au PSC et au PRL.

Pour le PS, la situation est différente, Fléron ne vient qu'en quatrième place après, respectivement Liège, Seraing et Grâce-Hollogne. Dans ce cas, le tandem Liège-Fléron ne fournit que 42 % des voix. Toutefois, les trois cantons les plus importants : Liège, Seraing, Grâce-Hollogne apportent 55 % des voix.

L'arrondissement de **Verviers** voit le canton de Verviers se positionner en tête de classement pour les trois partis. Il apporte 31 % des voix au PS, 24 % au PRL et 19 % au PSC. Le tandem Verviers-Spa apporte au PS et au PRL respectivement 47 % et 39 % des voix.

Si on examine les correspondances de classement entre la représentativité des partis (les pourcentages) et leur puissance (les voix), on constate dans l'arrondissement de Verviers que pour le PS, le canton de Dison qui se classe en tête pour le pourcentage (60.1 %) se trouve à la troisième place pour l'apport des voix. Au PRL, le canton de Malmédy, première place en pourcentage (36.1 %), occupe la quatorzième place en voix, et au PSC, le canton d'Aubel, première place en pourcentage (46 %), obtient la dix-neuvième place en voix.

Il existe encore une autre méthode pour faire correspondre le nombre de voix et les sièges. On analyse le détail de l'attribution des sièges et on ne retient que les voix qui ont effectivement participé à la dévolution des sièges. Dans ce cas, on constate qu'un siège au PS correspond à 18 873 voix, au PSC à 20 398 voix et au PRL à 24 615 voix, ce qui renverse la hiérarchie de ces deux derniers partis. En tenant compte de ce nouveau calcul, on peut constater qu'avec 11 cantons sur 26 (mais ces 11 cantons varient de parti à parti), le PS obtient les neuf dixièmes des suffrages nécessaires à son quota d'élu, le PSC et le PRL, environ les sept dixièmes.

• Insistons sur le fait que ces résultats varient fortement d'élection à élection, notamment en fonction de l'appareillement.

On retiendra toutefois deux enseignements généraux de ces considérations. Le premier est que notre système électoral favorise les partis qui ont le plus de voix et que la répartition des sièges se fait au-delà d'une simple proportionnelle quand on obtient beaucoup de voix et en deçà quand on en récolte peu.

Le second résulte du fait que, même dans les partis qui ont des élus, un certain nombre de votes ne participe pas à la dévolution de sièges. On peut ainsi dire qu'à la Chambre, en 1981, le PRL a beaucoup mieux utilisé ses votes que le PSC. Ceci n'est évidemment qu'une image et ne résulte en rien de la volonté des partis, mais illustre une des entorses à la règle de la proportionnelle.

le poids des personnalités

Les personnalités jouent évidemment un rôle très important dans le résultat des élections. Toutefois, il n'est pas aisé de déterminer celui-

ci avec précision. Pour ne citer que deux facteurs d'interprétation contradictoires, signalons que dans les partis où le vote en tête de liste est important (comme le PS des années 60 ou les Ecolos actuellement), le vote en case de tête s'opère malgré une sympathie, sinon une préférence, réelle pour tel ou tel candidat. Les candidats obtiennent moins de voix nominatives que leur importance réelle ne leur vaudrait dans un autre contexte. A l'opposé, il existe des places privilégiées (les premières et la dernière, pour l'essentiel). Les candidats qui occupent ces postes recueillent plus de voix nominatives qu'il ne leur serait dû par leur seule valeur. Peu de candidats sont capables d'établir un record absolu de voix nominatives à la septième place. Compte tenu de ces réserves, il existe d'incontestables locomotives qui entraînent la liste tout entière et d'autres candidats dont l'apport modifie le résultat global de liste.

Pour donner un aperçu de cet aspect et moyennant les réserves émises ci-dessus, j'ai collationné les résultats des candidats ayant au moins obtenu 5 000 voix de préférence et seulement lorsqu'ils ont obtenu ce score. Je ne fais pas de distinction entre Chambre et Sénat, ni entre titulaire et suppléant.

• On obtient ainsi 57 personnes au total, réparties de la manière suivante : 16 au PSC, 14 au PRL, 26 au PS et 1 au RW.

On remarque que seulement 9 candidats occupent cette position sans discontinuer, soit 3 au PSC, 2 au PRL et 4 au PS.

Au PSC, le record des voix est occupé sans interruption par M. Wathelet qui passe de 18 649 voix en 1981 à 32 136 voix en 1991. Derrière lui, on peut citer P. Wintgens et J-P. Grafé qui se situent respectivement à 15 002 voix et 14 271 voix en 1991.

Au PRL, J. Gol a établi un record absolu en 1985 à 27 117 voix mais se situe à 14 690 voix en 1991. Immédiatement derrière, on trouve P. Monfils avec 24 751 voix en 1987 et 14 069 voix en 1991.

Au PS, les seuls scores au-dessus de 30 000 voix sont ceux de J-M. Dehousse avec 38 827 voix en 1991. Dans la catégorie des plus de 20 000 voix, on trouve G. Coëme depuis 1985 (29 685 voix en 1991), A. Cools en 1985 et 1987 (environ 25 000 voix) et G. Mathot en 1981 et 1991 (20 394 voix en 1991). La catégorie des plus de 10 000 voix regroupe : R. Collignon, J-M. Happart, A-M. Lizin, I. Petry, A. Van der Biest à diverses périodes.

Tous les autres, dans les trois partis, se situent en dessous de 10 000.

- En replaçant les résultats dans leurs arrondissements respectifs, on peut calculer les contributions de ces candidats aux résultats de leur parti. J'ai choisi les élections de 1991 à titre d'exemple.

Au PSC, on relève que la contribution de M. Wathelet est de 59.25 %, celle de P. Wintgens 27.66 % et celle de J.-P. Grafé 26.84 %. Pour le PRL on constate 34.63 % pour J. Houssa, 24.90 % pour J. Gol et 23.84 % pour P. Monfils. Le PS engrange 53.22 % pour G. Coëme, 26.17 % pour J-M. Dehousse et 13.74 % pour G. Mathot.

Sur les neuf élus examinés ci-dessus, deux apportent plus de la moitié des voix, un environ un tiers, cinq environ un quart et le dernier un peu moins de 14 %.

- Dans les neuf élus retenus (à raison des trois premiers classés pour chaque parti), on relève 8 députés et 1 sénateur. Ceci montre la préférence que les partis accordent aux listes pour la Chambre. Pour les 8 députés concernés, on note un total de voix de préférence de 179 550 sur un total des suffrages de 579 307. On constate donc que ces 8 élus sur 21 interviennent pour 31 % dans le total des voix. Ceci montre bien la très grande importance des personnalités dans les résultats électoraux.

ministrables

On peut aussi juger du poids politique d'une région - ici la province de Liège - dans la vie politique générale en examinant les postes qui sont occupés par des élus locaux dans les exécutifs.

- Examinons d'abord les différents **ministres nationaux**. Dans le gouvernement Martens V (1981-1985) on trouve un Vice-Premier Ministre PRL, J. Gol, à la Justice et à la Réforme. Il s'agit du seul Liégeois dans ce gouvernement.

Pour Martens VI (1985-1987), on retrouve J. Gol au même poste et A. Duquesne, aussi PRL, à l'Education (comme ce dernier n'est pas encore parlementaire du Luxembourg, je le place, pour cette époque, dans la province de Liège).

Dans Martens VII (1987) on retrouve les deux mêmes.

Le gouvernement Martens VIII (1988-1991) voit une arrivée massive des Liégeois. On compte un Vice-Premier Ministre PSC, M. Wathelet à la Justice et aux Classes Moyennes, les ministres PS, G. Coëme à la Défense nationale, Y. Ylleff à l'Education et A. Van der Biest aux Pensions. De plus, A-M. Lizin devient Secrétaire d'Etat à l'Europe. Le 16 janvier 1989, suite au transfert de l'enseignement aux Commu-

nautés, Y. Ylieff quitte le gouvernement national. Le 2 mai 1990, G. Mottard remplace A. Van der Biest.

Le gouvernement Dehaene comprend deux Vice-Premiers Ministres : M. Wathelet (PSC - Justice et Affaires économiques) et G. Coëme (PS - Communications et Entreprises publiques). De plus, on note aussi L. Onkelinx (PS - Intégration sociale, Santé et Environnement) et J-M. Dehousse (PS - Politique scientifique).

- A la **Communauté**, on retrouve en 1981 P. Monfils (PRL) aux Affaires sociales. En 1985, le même P. Monfils devient Président de l'exécutif communautaire. Après les élections de 1987, J-P. Grafé (PSC) obtient la responsabilité des Relations extérieures et d'une partie de l'Enseignement.

Il sera rejoint par Y. Ylieff, venu du national, avec l'autre partie de l'Enseignement. Ainsi, l'Enseignement vivra une direction bicéphale, ce qui n'en améliorera pas la gestion.

Après les élections de 1991, il n'y aura aucun Liégeois à la Communauté.

- En ce qui concerne la **Région wallonne**, on trouve trois Liégeois en 1981 : A. Damseaux (PRL) comme Président, J-M. Dehousse (PS) à l'Economie et M. Wathelet (PSC) à la technologie et aux PME.

En 1985, il ne reste que M. Wathelet (PSC) mais comme Président de l'exécutif régional. Remarquons qu'à cette époque, les deux Présidents, régional et communautaire, sont issus de la province de Liège.

En 1988, on note A. Cools (PS) aux Pouvoirs Locaux et aux Travaux. Après les élections de 1991, on retrouve J-P. Grafé (PSC) mais affecté aux Travaux publics, G. Mathot (PS) aux Affaires intérieures et Pouvoirs locaux, ainsi que R. Collignon (PS) à l'Aménagement du territoire, logement et budget.

Je ne cite que pour mémoire la Communauté germanophone puisque, par définition, ses trois Ministres sont toujours issus de la province de Liège.

- Lorsqu'on sait qu'en Belgique **les présidents de parti** sont omniprésents dans la décision politique et que, pratiquement, ils déterminent la composition (cabinets compris) des divers exécutifs, il est important de signaler leurs origines locales.

Dans la période précitée, la province de Liège en a connu deux : A. Cools au PS (qui a ensuite cédé la place à des Hennuyers) et J. Gol au PRL (revenu à la direction du parti après l'aventure du duo dit «des Ducs»).

soubresauts

La vie des partis, qu'elle soit interne ou externe, fait souvent la une des médias. On y trouve de tout, depuis des controverses sur des notions fondamentales jusqu'à des réactions épidermiques au sujet des personnes plus ou moins concernées par des affaires.

J'éprouve souvent la sensation que ces dernières retiennent plus généralement l'attention que les débats sur des problèmes de structure. Pourtant, je ne suis absolument pas convaincu de l'impact profond de ces «affaires» sur le comportement électoral dans la province. Il n'est pas question ici d'examiner le feuilleton des événements plus ou moins importants de la vie des formations politiques de la province. Je choisirai simplement quelques exemples pour éclairer mon propos.

En 1982, les élections communales à Liège sont suivies de la constitution d'une majorité unissant d'une part les élus de la liste rassemblant le Parti Socialiste, le Rassemblement Wallon et le Rassemblement Populaire Wallon et d'autre part les élus Ecolos. Malgré des tensions internes évidentes, cette majorité a géré la Ville pendant toute la législature. Les élections de 1988 voient le PS se présenter seul (donc il n'est pas possible de faire une comparaison avec 1982) et les Ecolos recueillir 12 177 voix, soit 1 694 voix de moins qu'en 1982.

Signalons aussi que, pour les Ecolos, la constitution des listes présentées aux élections de 1991, notamment celle du Sénat à Liège, a donné lieu à quelques remous dont on n'observe aucune influence négative sur les résultats.

Le PS a vécu, et vit encore, des soubresauts appartenant à deux catégories différentes mais qui, pratiquement, se sont mêlées intimement.

Tout d'abord, à l'instar de son homologue français, il connaît des «affaires». Après G. Mathot, accusé à différentes reprises et chaque fois mis hors cause par la Justice, il y a eu le cas du bourgmestre E. Close qui, lui, fut condamné pour corruption et a dû démissionner de son poste à la Ville de Liège. Les accusations contre A. Van der Biest suivies d'une levée partielle de l'immunité parlementaire ajoutèrent encore à ce chapitre.

Ensuite, à l'intérieur de la fédération de Liège du PS, la guerre des tendances bouleversa le monde socialiste liégeois. Il ne faut pas

réduire cet affrontement au seul cas du groupe de Flémalle, autour d'A. Cools, opposé au groupe du Perron animé par J-M. Dehousse et J. Happart. Il existe en plus des tendances G. Mathot ou A. Van der Biest.

A cheval sur ces deux catégories est venue se greffer la mort d'André Cools qui, au-delà du meurtre en lui-même, a largement affaibli le groupe de ses partisans.

Toutes ces convulsions ont été évoquées très largement par les médias. Le terme de «lynchage médiatique» qui a été utilisé à l'occasion de l'affaire Van der Biest me paraît très exactement correspondre à l'attitude d'une partie des médias qui, au-delà du sensationnalisme, hélas habituel, ont utilisé dans toutes ces affaires des méthodes totalement discutables.

Dans un tout autre ordre d'idée, il faut mentionner le cas du vrai-faux passeport d'A-M. Lizin où s'imbrique un sérieux dérapage réglementaire, et aussi un courage humanitaire, qui nous change des discours creux et d'une attitude frileuse sur les Droits de l'Homme en passant à l'action.

Il est indéniable que toutes ces affaires ont créé un climat de malaise dans le monde politique liégeois et dans une partie de la population. Cependant, on ne constate aucun effet mesurable dans les résultats électoraux. Certains diront qu'il est encore trop tôt pour en mesurer les conséquences.

En ce qui me concerne, sans nier l'éventualité ci-dessus, j'avancerai aussi une autre hypothèse. Peut-être que les électeurs liégeois, contrairement à certains professionnels de l'information et de la justice, considèrent encore qu'un accusé reste un innocent dont il reste à prouver la culpabilité, qu'il appartient à l'accusation d'en faire la démonstration et, qu'*a fortiori*, quand l'accusation a été incapable de prouver ses dires, l'accusé doit être aux yeux de tous ce qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être, c'est-à-dire un innocent.

Le PSC transporte avec lui l'éternel problème de la Démocratie Chrétienne. Pendant longtemps, à Liège, cette dernière s'est essayée au rôle d'arbitre entre les autres factions. Elle n'a jamais réussi à émerger réellement mais elle a parfois obtenu l'infléchissement de quelques décisions. Depuis 1992, elle se trouve tout à fait marginalisée à cause du rapprochement des autres composantes du PSC. L'arbitrage de ce début de 1993 confirme cette mise à l'écart.

Bien qu'ayant vécu au niveau francophone de sérieux soubresauts, le PRL ne connaît à Liège aucune agitation interne notable. La nouvelle présidence de J. Gol apparaît, vue de l'extérieur, comme un phénomène de maintien de ce calme.

pour conclure

Je laisse le soin au lecteur de tirer de l'exposé qui précède toutes les conclusions qui lui paraissent utiles. Je voudrais seulement attirer son attention sur un ensemble de considérations qui, bien au-delà des frontières de la province de Liège, restreint le libre choix effectif des électeurs.

Envisageons d'abord l'obligation de participer au scrutin. Les sondages les plus optimistes indiquent que 40 % des électeurs souhaitent ne pas prendre part au vote. En réalité, ces dernières années, 7 % en moyenne ne se présentent pas dans les bureaux de vote. Encore faut-il remarquer qu'une partie importante de ceux-ci sont réellement empêchés de voter (prisonniers, malades, à l'étranger). De toute manière, 33 % des électeurs se soumettent à la fréquentation des bureaux de votes en n'ayant, pour beaucoup, aucun choix antérieur.

Il est bien connu que lorsqu'on force les gens à effectuer une sélection sans critère préalable, ils optent majoritairement pour le conformisme. Donc, dans le cas présent, ils désigneront, un peu au hasard, les partis présents et de préférence les plus apparents, ceux dont on parle le plus. Or, lorsqu'on analyse de près nos médias, il n'est pas difficile de constater que la totalité de l'information porte actuellement en Communauté française sur les quatre partis PSC-PS-PRL-Ecolo.

On y ajoute au niveau national, la *VU* et le *VB*. Au lendemain des élections, on a évoqué les partis d'extrême droite mais le sujet est déjà passé de mode et il arrive qu'on mentionne le *DFD*. Pour le reste, on ne constate qu'un désert total. Et encore, cette description ne porte que sur les partis politiques eux-mêmes alors que la formation des choix politiques repose sur bien d'autres facteurs : syndicats, organisations professionnelles, groupes de pression culturels, familiaux, idéologiques, religieux. Dans ce domaine aussi, la tendance n'est vraiment pas à l'information sur les nouveautés ou idées dérangeantes qui, forcément, puisqu'elles viennent de naître, sont minoritaires.

Ce point de vue est confirmé, à titre d'exemple, par la loi sur le financement des partis basée essentiellement sur la prime aux sortants. Ainsi donc, ceux qui occupent déjà l'essentiel sinon la totalité

du champ de l'information, reçoivent en outre, pour leur campagne électorale, une prime supplémentaire pour leur propagande. On ne peut pas mieux affirmer la volonté de conservatisme.

Si maintenant, nous entrons dans le détail du scrutin, nous remarquons qu'environ 8 % en moyenne des électeurs ne font aucun choix, soit volontairement, soit involontairement (voir ci-dessus dans le texte). Un examen un peu superficiel peut faire croire qu'à l'heure actuelle, plus de 90 % des électeurs ne prennent en considération que les quatre principaux partis. Pourtant, la comparaison entre l'arrondissement de Liège et les deux autres montrent que lorsqu'on offre à l'électeur d'autres choix, crédibles à ses yeux, il se distrait en partie de la reproduction des structures en place.

Evidemment vous m'objecterez que chacun est libre de fonder un nouveau parti et de se présenter aux élections. Potentiellement, cette affirmation est tout à fait exacte mais essayez-le vous-même, et vous m'en direz des nouvelles.

Ensuite, il convient d'examiner la traduction du vote exprimé en sièges, ce qui est, je le rappelle, la finalité du processus électoral comme voie d'accès au pouvoir. Si la première dévolution des sièges respecte strictement le principe de la proportionnelle, il en est autrement de l'application de l'apparement. Je vise spécialement la condition des quotas qui favorise l'accès des grands partis à la seconde distribution des sièges. L'ensemble du processus amène donc les grands partis à avoir une prime supplémentaire en sièges et, à de rares exceptions près, plus on est puissant, plus la prime est forte.

Donc en résumé, de l'obligation légale et sociale de choisir en passant par les difficultés d'élargir l'éventail du choix en arrivant aux dérapages techniques, l'accession d'une nouvelle formation politique au pouvoir tient beaucoup plus du miracle que de la démocratie. On a vécu celle du RW, désormais disparu, et on connaît actuellement celle des Ecolos.

Je voudrais terminer en rassurant les lecteurs qui s'interrogeraient sur l'absence des Fourons dans mon commentaire, tant il est vrai que la situation politique qui règne dans ce canton est aberrante et liée à la vie liégeoise pour bien des raisons. Je peux évidemment rétorquer que les Fourons sont légalement dans le Limbourg et que je n'ai pas à commenter ce sujet dans le cadre de la province de Liège. Toutefois, ce n'est pas mon point de vue. Au contraire, je considère que pour des raisons de défense d'un certain idéal de la démocratie, les Liégeois

devraient se sentir intimement concernés par la vie politique des Fourons. Malheureusement, pendant la période 1981-1991 et mis à part la participation de J. Happart aux résultats européens du PS, les Fourons n'ont jamais été un enjeu politique électoral dans la province de Liège et ce, quel que soit le type d'élection concerné.

Comme je suis lié à l'analyse des faits, je n'en ai pas parlé mais cela ne me rend pas heureux.

Une fois encore, que le lecteur en tire lui-même les conclusions.

désindustrialisation et tertiairisation quelques observations à partir du cas de Liège

bernadette mérenne-schoumaker *

En une trentaine d'années, la structure économique des régions de vieille industrialisation a partout fortement changé : le secteur industriel a régressé tandis que le secteur tertiaire croissait.

Ces deux processus - désindustrialisation et tertiairisation - semblent aujourd'hui très banals. Pourtant, ils sont mal connus à la fois dans leur ampleur réelle et leurs mécanismes.

Pour progresser dans leur compréhension, nous nous proposons d'étudier un cas précis - celui de Liège - en cherchant malgré la carence des données statistiques¹ à mesurer et à déceler les composantes des faits.

* Une première version de cette recherche a été présentée au Colloque UGI (Union Géographique Internationale) du Groupe d'études sur les Régions anciennement industrialisées (Liverpool - Manchester - Leeds, 2-4 juillet 1990). Le présent texte intègre quant à lui des données plus récentes, à savoir celles de 1990. Bernadette Mérenne-Schoumaker est professeure à l'Université de Liège.

1. Les derniers recensements ont été effectués en 1960, 1970, 1981 et 1991 (données non encore disponibles). Au niveau communal, les données de 1981 ne peuvent pas être comparées avec les données antérieures en raison des fusions de communes intervenues au 1-1-1977; en effet, les nouvelles communes ne correspondent pratiquement jamais à une simple addition d'anciennes communes. On ne peut dès lors guère dresser d'évolutions si ce n'est grâce à certains calculs effectués par l'I.N.S. (Institut National de Statistique) dans le but de présenter des données de 1970 dans le cadre spatial de 1981.

Tableau 1 : Evolution de l'emploi secondaire et tertiaire dans l'arrondissement de Liège

	Emplois du secteur secondaire			Emplois du secteur tertiaire		
	Nb	% du total	% de la valeur de départ	Nb	% du total	% de la valeur de départ
D'après les données I.N.S.						
1961	146 455	58,1	100,0	100 823	40,0	100,0
1970	117 327	49,8	80,1	115 237	48,9	114,3
1981	79 163	36,8	54,1	134 027	62,3	132,9
D'après les données O.N.S.S.+ I.N.A.S.T.I.						
1970	128 403	52,1	100,0	114 771	46,6	100,0
1972	123 423	50,2	96,1	119 727	48,7	104,3
1974	120 568	47,8	93,9	128 907	51,2	112,3
1976	108 716	45,6	84,7	127 451	53,4	111,0
1978	95 687	41,5	74,5	132 384	57,5	115,3
1980	91 198	39,2	71,0	139 366	59,9	121,4
1982	81 565	36,9	63,5	137 247	62,1	119,6
1984	73 242	34,5	57,0	137 136	64,5	119,5
1986	67 542	32,6	52,6	137 813	66,4	120,1
1988	59 813	28,6	46,6	147 049	70,4	128,1
1990	58 096	27,8	45,2	149 221	71,3	130,0
Solde 1961-1990	± perte de 88 000 soit 60% des emplois industriels de 1961			± gain de 48 000 soit 48% des emplois tertiaires de 1961		

Source : I.N.S. (Institut National de Statistique), Recensements de 1961, 1970 et 1981; O.N.S.S. (Office National de Sécurité Sociale) et I.N.A.S.T.I. (Institut National d'Assurances Sociales pour Travailleurs Indépendants). Rapports annuels. Dans ces derniers rapports, les indépendants à titre secondaire n'ont pas été pris en compte.

B.MERENNE-SCHOUMAKER, 1992.

la désindustrialisation

Quatre traits majeurs peuvent caractériser le processus en région liégeoise.

une perte considérable en valeurs absolue et relative (tableau 1)

De 1961 à 1990, l'arrondissement de Liège (qui correspond plus ou moins à l'agglomération urbaine et industrielle) a perdu près de 88 000 emplois, soit environ 60% de ses emplois industriels de 1961. En 1990, le secteur secondaire ne représente plus que 27.8% du total des emplois, contre 58.1% en 1961.

un mouvement en trois temps (tableau 1)

La diminution des emplois industriels fut d'abord lente de 1961 à 1974 : perte de plus de 26 000 emplois, soit presque 2 000 emplois en moyenne par an. De 1974 à 1978, c'est la chute brutale : en quatre ans, l'arrondissement perd 24 881 emplois soit 6 220 par an. Depuis 1978, la régression se poursuit à un rythme intermédiaire entre les deux premières époques, à savoir 3 200 emplois par an.

une désindustrialisation sans bouleversement profond de la structure industrielle (tableau 2)

Si l'on compare la répartition des emplois salariés et appointés par branches d'activités de 1974 à 1990 et par grands secteurs d'activités de 1960 à 1990, on est étonné de l'apparente stabilité des structures et ce malgré les pertes spectaculaires.

(suite de la note 1)

Depuis 1981, seules les données relevant de l'O.N.S.S. (Office National de Sécurité Sociale) et de l'I.N.A.S.T.I. (Office National d'Assurances Sociales pour Travailleurs Indépendants) permettent de cerner l'évolution de l'emploi salarié et appointé et de l'emploi indépendant. Malheureusement, ces statistiques ne sont pas rigoureusement comparables entre elles et avec celles de l'I.N.S. Ainsi, par exemple, l'O.N.S.S. relève les emplois au lieu de travail alors que l'I.N.A.S.T.I. les relève au lieu de résidence; par ailleurs, ces statistiques - bien que donnant les aidants et les indépendants à titre secondaire - ne prennent pas en compte le personnel définitif du chemin de fer ce qui amène à une sous-estimation de la branche transports. En outre, les données O.N.S.S. ne sont pas rigoureusement comparables entre elles puisque depuis le 1^{er} octobre 1987 sont aussi recensés les travailleurs dont les prestations ne dépassent habituellement par deux heures par jour. Tous les chiffres utilisés dans ce texte ne permettent donc que de tracer les grandes tendances de l'évolution.

Tableau 2 : Evolution de la structure industrielle de l'arrondissement de Liège de 1960 à 1990
(sur base des emplois salariés et appointés)

	1960*		1974		1978		1990		Perte 1974 -1990	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	v.a.	% de 1974
Extraction et première transf. des métaux			31 316	27,6	23 981	27,0	10 462	20,2	20 854	66,6
Ouvrages en métaux			21 593	19,0	17 586	19,8	9 708	18,7	11 885	55,0
Machines et matériel de transport			7 126	6,3	5 738	6,4	3 955	7,6	3 171	44,5
Const. élect. et électron.- Précision - Optique			7 868	6,9	5 966	6,7	2 503	4,8	5 365	68,2
METAUX	77 913	55,2	67 903	59,8	53 273	59,9	26 628	51,3	41 275	60,8
Chimie - Caoutchouc - Plastiques			5 986	5,3	4 470	5,0	3 168	6,1	2 818	47,1
Extract. et produits min. non métalliques			3 205	2,8	2 620	3,0	1 898	3,7	1 307	40,8
Alimentation - Boissons Tabac			6 179	5,4	5 453	6,1	5 123	9,9	1 056	17,1
Textile - Cuir - Habillement			2 844	2,5	1 620	1,8	700	1,3	2 144	75,4
Bois - Meubles -Papier			1 316	1,2	925	1,1	603	1,2	713	54,2
Impression - Edition			1 832	1,6	1 511	1,7	1 322	2,5	510	27,8
Autres industries			235	0,2	160	0,2	107	0,2	128	54,5
AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES	24 986	17,7	21 597	19,0	16 759	18,9	12 921	24,9	8 676	40,2
ENERGIE - EAU	23 473	16,6	6 317	5,6	3 722	4,2	2 738	5,3	3 579	56,7
BATIMENT - GENIE CIVIL	14 880	10,5	17 697	15,6	15 112	17,0	9 606	18,5	8 091	45,7
TOTAL	141 252	100,0	113 514	100,0	88 866	100,0	51 893	100,0	61 621	54,3

Source : O.N.S.S. (Office National de Sécurité Sociale), Rapports annuels

* Le code des activités étant différent avec 1973, il n'est pas possible de donner des chiffres par branche en 1960.

B. MERENNE - SCHOUAKER, 1992.

Le secteur des métaux reste dominant et, au sein de ce secteur, la première transformation (sidérurgie) comme les fabrications métalliques classiques regroupent sur l'ensemble de la période l'essentiel des emplois. Hors du secteur des métaux, il y a souvent maintien des parts relatives des branches, exception faite du secteur énergétique (charbonnages) qui régresse fortement de 1960 à 1974, et de la branche alimentation-boissons-tabac qui, depuis 1978, résiste mieux à la crise que les autres activités.

Contrairement à ce qui est souvent affirmé, les pertes d'emplois ne s'observent donc pas seulement dans les grands secteurs en crise (charbonnages, sidérurgie, textile, etc.) mais dans toutes les branches. Seule l'ampleur des pertes diffère : elle est relativement réduite dans le secteur alimentaire et dans celui de l'impression-édition, mais très forte dans le secteur textile, la première transformation des métaux et les constructions électriques. Sans nul doute, toutes les industries liégeoises, comme celles de beaucoup d'autres régions, ont été fortement ébranlées par les mutations récentes de l'économie industrielle (B. Mérenne-Schoumaker, 1991).

de très forts contrastes intra-régionaux (figure 1 et tableau 3)

Si l'on compare le nombre d'emplois industriels par commune en 1990 au même nombre en 1970, on observe des variations allant d'une décroissance très marquée (Trooz : 71.8% ; Seraing : 71.0%) à une croissance parfois forte (Juprelle : +56.2%). Même si les données utilisées ne sont pas toujours parfaitement comparables, quelques résultats contrastés apparaissent bien.

Sont en net déclin la plupart des communes des vallées industrielles de la Meuse, de la Vesdre et de l'Ourthe, c'est-à-dire les communes appartenant aux vieux espaces industriels. A l'opposé, sont en croissance des communes périphériques le plus souvent peu importantes en termes d'emplois et où le gain enregistré ne porte généralement que sur de très petites valeurs (100, 200 emplois), exception faite d'Oupeye (+ 743 emplois).

Les communes les plus touchées par la désindustrialisation sont-elles celles qui étaient les plus industrialisées en 1970 ? Le fait n'est pas systématique comme le montre le *tableau 3*. En effet, parmi les 10 communes ayant les taux de désindustrialisation les plus élevés, seulement 6 se classaient parmi les communes les plus industrialisées en 1970. Un recul très net des activités industrielles peut donc se manifester dans des communes très industrielles (par

Tableau 3 : Comparaison au niveau communal entre les taux de désindustrialisation, les taux de tertiarisation, les taux de déindustrialisation, les taux de tertiarisation en 1970 et les taux d'industrialisation en 1970 et les taux de tertiarisation en 1970

Les dix communes aux taux de désindustrialisation (1970 - 1990) les plus élevés (perte en %)	Les dix communes les plus industrialisées en 1970 (taux en %)	Les dix communes aux taux de tertiarisation (1970 - 1990) les plus élevés (gain en %)	Les dix communes les moins tertiaires en 1970 (taux en %)	Les dix communes aux taux de tertiarisation (1970 - 1990) les plus faibles (gain en %)
1. Trooz 71,8	1. Herstal 79,7	1. Juprelle 219,3	1. Herstal 20,0	1. Seraing 7,3
2. Seraing 71,0	2. Seraing 73,0	2. Blégny 186,8	2. Trooz 26,5	2. Saint-Nicolas 14,9
3. Herstal 56,5	3. Trooz 71,1	3. Neupré 181,4	3. Seraing 26,9	3. Liège 22,0
4. Comblain-au-Pont 53,6	4. Flémalle 70,8	4. Oupeye 129,1	4. Flémalle 28,5	4. Trooz 31,7
5. Liège 49,9	5. Oupeye 65,2	5. Awans 123,4	5. Oupeye 29,2	5. Comblain-au-Pont 31,8
6. Fléron 46,5	6. Saint-Nicolas 64,7	6. Dalhem 116,4	6. Awans 32,0	6. Flémalle 34,9
7. Soumagne 43,6	7. Awans 59,9	7. Soumagne 113,3	7. Blégny 34,9	7. Bassenge 35,3
8. Saint-Nicolas 40,7	8. Chaudfontaine 58,2	8. Chaudfontaine 110,5	8. Saint-Nicolas 35,0	8. Herstal 43,8
9. Visé 39,4	9. Beyne-Heusy 56,0	9. Fléron 95,8	9. Soumagne 36,7	9. Beyne-Heusy 47,8
10. Flémalle 33,5	10. Visé 55,0	10. Spilmont 79,5	10. Dalhem 38,4	10. Visé 52,5

Source : Calculs personnels à partir de données de l'I.N.S. (Institut National de Statistique), de l'O.N.S.S. (Office National de Sécurité Sociale) et de l'I.N.A.S.T.I. (Institut National d'Assurances Sociales pour Travailleurs Indépendants).

B. MERENNE - SCHOUMAKER, 1992.

exemple, Seraing, Herstal ou Trooz) comme dans les communes peu industrielles (par exemple, la ville de Liège où les emplois industriels en 1970 ne représentaient que 30.6% du total des emplois).

la tertiairisation

Si l'on retient les mêmes caractères que ceux sélectionnés pour la désindustrialisation, quatre observations majeures peuvent également être faites.

une croissance sensible mais accentuée en valeurs relatives par la désindustrialisation (tableau 1)

De 1961 à 1990, l'arrondissement de Liège a gagné plus de 48 000 emplois tertiaires soit une augmentation de 48% par rapport à 1961. Bien qu'important ce gain ne compense pas la perte enregistrée dans le secteur secondaire, d'où une diminution absolue d'emplois dans l'arrondissement de 43 000 postes de travail (3 000 ayant été parallèlement perdus dans l'agriculture).

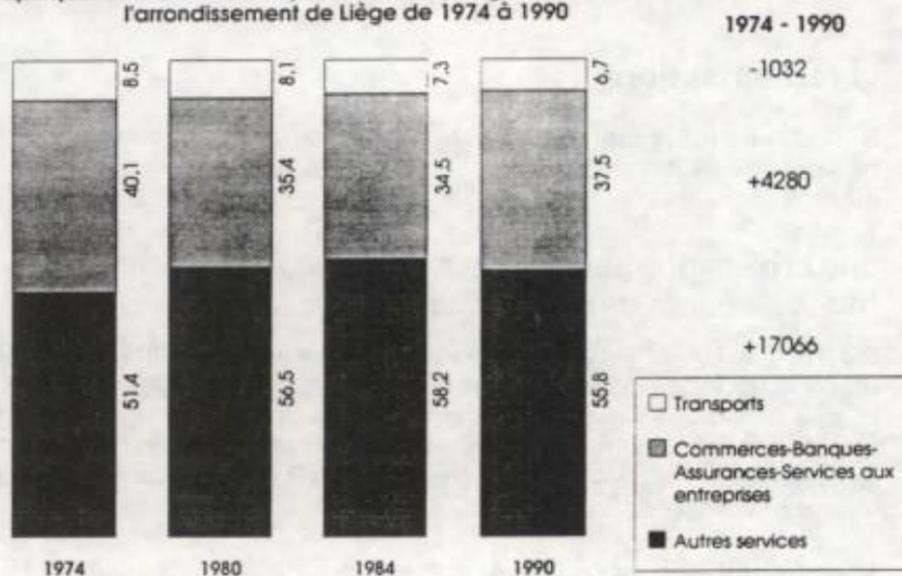
Mais la part des emplois tertiaires dans le total des emplois a très fortement progressé : elle passe de 40% en 1961 à 71.3% en 1990 soit un gain de 31.3%. Aujourd'hui plus de 7 Liégeois sur 10 travaillent dans le secteur tertiaire, alors qu'en 1961 près de 6 Liégeois sur 10 étaient occupés dans le secteur industriel.

Si l'on assimile la tertiairisation au poids relatif du secteur tertiaire, sans nul doute celle-ci est renforcée par le recul du secteur industriel. Il convient dès lors d'être très prudent dans les interprétations et de bien distinguer les gains réels des gains relatifs (dans une étude précédente, j'ai essayé de mesurer la part de la croissance du tertiaire expliquée par le déclin des autres secteurs - B. Mérenne-Schoumaker, 1989).

une croissance assez irrégulière (tableau 1)

La croissance du tertiaire n'est pas aussi continue que la décroissance du secteur secondaire. Elle s'est principalement produite à trois moments : de 1970 à 1974, de 1976 à 1980 et surtout de 1986 à 1988. Sans aucun doute, l'évolution a suivi les mouvements conjoncturels. Ainsi, les deux périodes de léger déclin du tertiaire suivent les deux chocs pétroliers, alors que les périodes de croissance correspondent à des phases de reprise d'activités. Dans l'arrondisse-

Graphique.-Evolution des emplois tertiaires par grands secteurs dans l'arrondissement de Liège de 1974 à 1990



ment de Liège, la croissance du secteur tertiaire semble intimement liée à la conjoncture.

une tertiairisation accroissant surtout la part des services aux personnes (graphique 1)

Si, comme pour le secteur industriel, on compare par branche l'évolution des emplois salariés et appointés de 1974 à 1990², on perçoit immédiatement que plus de 4/5e du gain tertiaire se concentrent dans un seul secteur, le groupe «autres services»; les transports ont en effet perdu 1 032 emplois et le secteur commercial et bancaire n'en a gagné que 4 280. En fait, ce gain du secteur commercial et bancaire est très récent : il se manifeste depuis 1984, car avant cette date, le secteur était en perte (- 4 325 emplois entre 1974 et 1984).

Que regroupe ce secteur «autres services» ? La plupart des services publics mais aussi des services privés principalement destinés aux personnes : les services administratifs, l'enseignement et la recherche, la santé, les services sociaux, les services récréatifs et culturels et les services personnels.

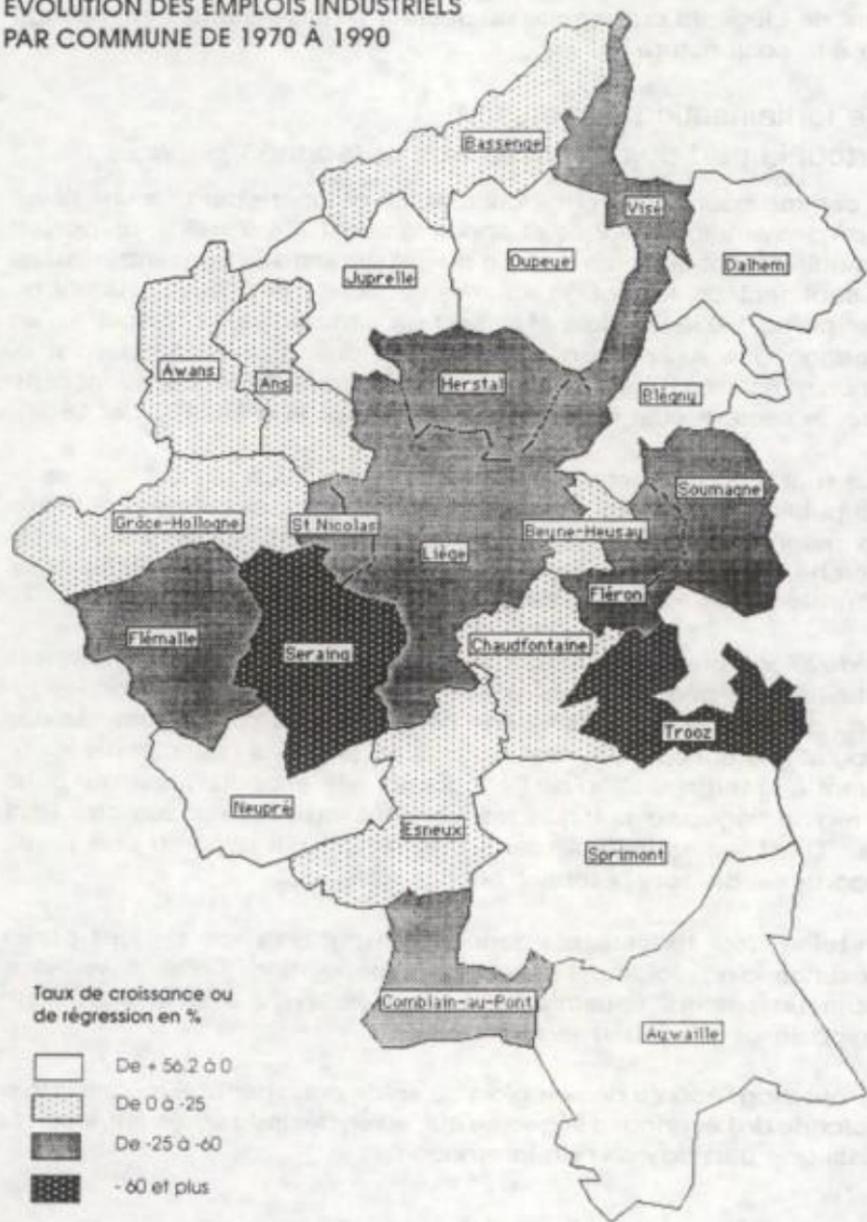
Le développement du secteur tertiaire apparaît dès lors lié non à la tertiairisation générale des activités mais bien à l'élévation du niveau de vie et aux modifications générales des comportements des populations qui consomment de plus en plus des biens immatériels. Quant à la tertiairisation de l'économie, elle est peu manifeste dans la région liégeoise puisque les services aux entreprises croissent peu. C'est assez logique dans une région qui a perdu une partie importante de son potentiel économique.

Un tel secteur tertiaire est donc avant tout un secteur induit par la présence d'un volume important de population. C'est aussi sans doute un secteur satisfaisant d'abord et avant tout la population régionale et donc peu exportateur.

La mutation récente des emplois se solde donc par une mutation très profonde de l'économie liégeoise qui, en se désindustrialisant, a perdu aussi une part de son rôle international.

2. Pour le tertiaire, il n'est pas possible de donner les chiffres de l'emploi salarié et appointé par grand secteur en 1960 car à cette époque l'O.N.S.S. ne recensait pas l'emploi du secteur public.

FIGURE 1. ARRONDISSEMENT DE LIEGE :
EVOLUTION DES EMPLOIS INDUSTRIELS
PAR COMMUNE DE 1970 À 1990



Maximum = 56.2 Juprelle
 Minimum = -71.8 Trooz
 Moyenne = -48.6

5 Km

Sources: ONSS et INASTI
 Auteur: B. MERENNE - SCHOUMAKER, 1992

de très forts contrastes intra-régionaux (*figure 2 et tableau 3*)

Comme pour la désindustrialisation, les taux de tertiairisation calculés par commune pour la période 1970 à 1990 diffèrent fortement dans l'espace, même s'ils sont toujours positifs. Les écarts vont de + 7.3 (Seraing) à + 219.3 (Juprelle).

En général, les plus faibles taux de tertiairisation s'observent dans les communes des vallées, c'est-à-dire celles qui se distinguent aussi par les plus hauts taux de désindustrialisation. A l'opposé, les croisances tertiaires les plus fortes sont enregistrées surtout dans les périphéries Nord et Est et à Neupré au Sud.

Des taux de tertiairisation élevés correspondent-ils à des communes peu tertiaires en 1970 qui rattraperaient de la sorte un certain retard ? Ce n'est pas systématique, comme le montre le *tableau 3*, puisque parmi les 10 communes ayant les taux de tertiairisation les plus élevés, seulement 5 se rangent parmi les communes les moins tertiaires de 1970.

En fait, les taux de tertiairisation élevés accompagnent surtout les communes ayant accueilli les nouveaux résidents et expriment de la sorte la périurbanisation. C'est au total très logique puisque beaucoup de services nouveaux sont destinés aux personnes.

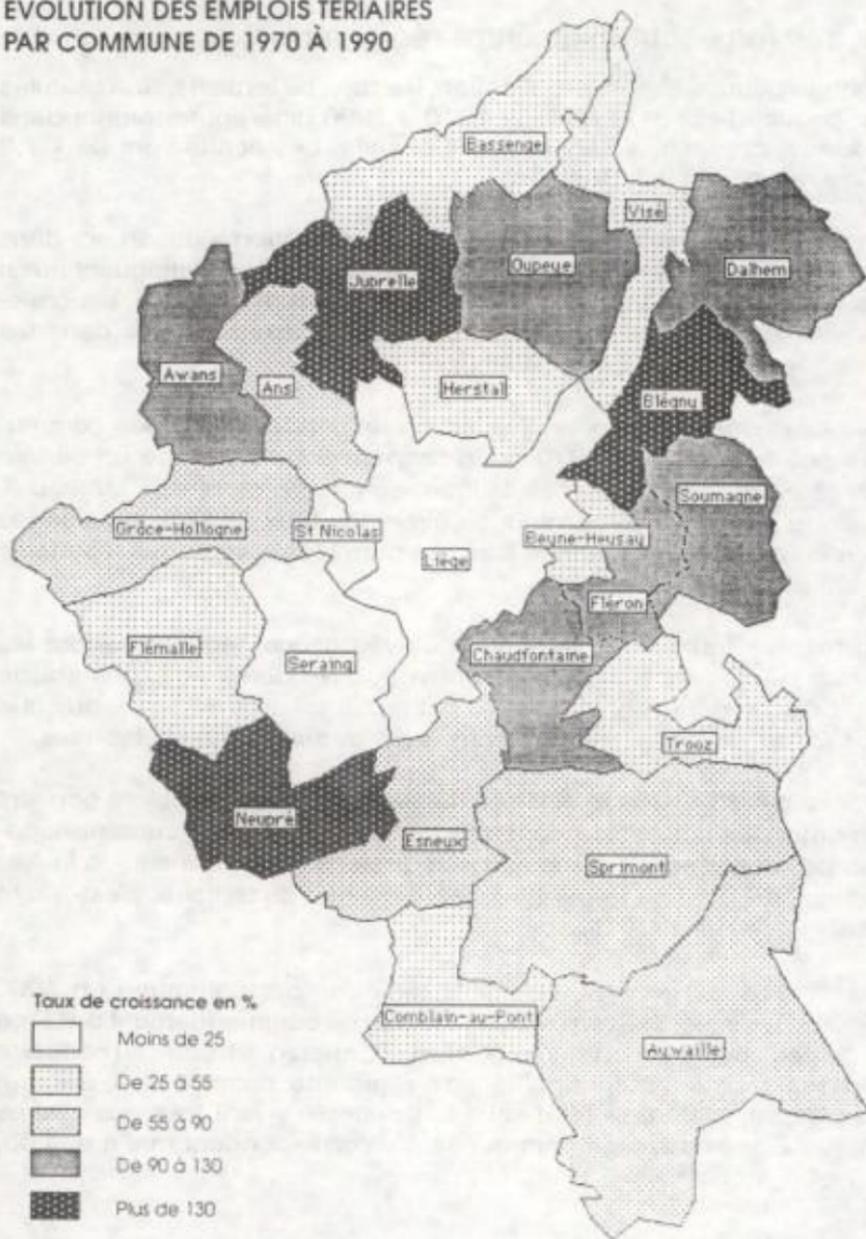
D'un autre côté, des taux de tertiairisation faibles semblent souvent exprimer des difficultés économiques. Il y a donc dans certains espaces principalement les vieux tissus urbains et industriels - à la fois désindustrialisation forte et faible croissance du tertiaire, c'est-à-dire addition de deux handicaps.

Quant au taux général d'emplois tertiaires par commune en 1990 (*figure 3*), s'il met bien en évidence le rôle de commandement de Liège et de deux pôles secondaires (Fléron et Esneux), il traduit au contraire plus mal tous les autres pôles intra-régionaux comme Visé, Seraing ou Herstal. Mais une telle situation découle avant tout des cadres spatiaux des nouvelles communes qui correspondent mal à des polarisations urbaines.

quelle spécificité au cas liégeois ? (*tableau 4*)

Pour tenter d'exprimer cette spécificité, nous allons comparer Liège, d'une part, à une autre région wallonne importante touchée également

FIGURE 2. ARRONDISSEMENT DE LIEGE :
EVOLUTION DES EMPLOIS TERIAIRES
PAR COMMUNE DE 1970 À 1990



Maximum = 219.3 Juprelle
Minimum = 7.3 Seraing
Moyenne = 32.7

5 Km

Sources: CNSS et INASTI
Auteur: B. MERENNE - SCHOUMAKER, 1992

par les mutations économiques, la région de Charleroi et, d'autre part, à une région wallonne peu marquée par ces mutations, la région de Namur. Nous comparerons aussi les évolutions de ces régions à celles de la Wallonie et de la Belgique.

En matière de désindustrialisation, le déclin de l'arrondissement de Liège entre 1974 et 1990 est pratiquement du même ordre de grandeur que celui de la région carolorégienne (54.3 contre 54.9%). De tels taux mettent bien en évidence l'ampleur de la crise à Liège où le taux de désindustrialisation est plus grand que le taux moyen wallon et que le taux moyen belge et, comme on pouvait s'y attendre, plus grand que le taux namurois. En ce qui concerne la ville de Liège, sa désindustrialisation pour la période 1978-1990 est légèrement plus faible que celle de Charleroi (- 44.3 contre - 46.9%) mais plus forte que celle de Namur, de la Wallonie et du pays. Notons aussi que, pour cette période 1978-1990, la désindustrialisation de la ville de Liège est plus forte que celle de son arrondissement, situation que l'on retrouve aussi à Charleroi. C'est un processus assez classique s'expliquant par la conjonction dans les centres urbains des processus de déclin industriel et d'exurbanisation (B. Mérenne-Schoumaker, 1991).

En termes de tertiairisation, la croissance liégeoise est toujours plus faible que celle des autres espaces pris en compte. Ainsi l'arrondissement de Liège croît même un peu moins que celui de Charleroi et surtout moins que celui de Namur. Quant à la croissance du tertiaire à Liège-ville, elle est encore plus réduite : seulement + 4.7% pour la période 1978-1990 contre 13.7% pour l'arrondissement. La tertiairisation de Liège n'est donc guère spectaculaire. En cause, sans aucun doute les deux facteurs déjà évoqués précédemment la crise économique qui freine le développement du tertiaire d'affaires et la crise démographique qui limite la croissance des services aux personnes, crise démographique particulièrement sensible à Liège-ville. En ce qui concerne Charleroi, un taux de tertiairisation plus élevé, malgré le même contexte économique et démographique peu favorable, pourrait être mis en relation avec un retard relatif de la région en termes d'équipements tertiaires, retard qui semble avoir été comblé tout au moins partiellement pendant la période 1978-1990.

les limites des analyses statistiques

Comme nous l'avons montré, désindustrialisation et tertiairisation traduisent des processus de décroissance ou de croissance que l'on peut saisir en valeurs absolues et en valeurs relatives à un total, par exemple celui des emplois.

**Tableau 4 : Désindustrialisation et tertiairisation de quelques espaces belges
entre 1974 et 1990 ou entre 1978 et 1990 sur base des emplois salariés et appointés**

	Désindustrialisation			Tertiairisation		
	Emplois industriels 1974 (78)	Emplois industriels 1990	Taux 1974(78)-90 %	Emplois tertiaires 1974(78)	Emplois tertiaires 1990	Taux 1974(78)-90 %
De 1974 à 1990*						
Arrondissement de Liège	113 514	51 893	-54,3	107 581	127 634	+18,6
Arrondissement de Charleroi	88 264	39 770	-54,9	62 665	77 014	+22,9
Arrondissement de Namur	27 122	17 377	-35,9	36 231	54 466	+50,3
Wallonie	431 324	235 378	-45,4	423 038	578 724	+36,8
Belgique	1 416 392	961 697	-32,1	1 584 048	2 167 334	+36,8
De 1978 à 1990						
Ville de Liège	25 129	13 993	-44,3	77 838	81 506	+4,7
Ville de Charleroi	49 425	26 245	-46,9	48 258	55 204	+14,4
Ville de Namur	7 659	5 209	-32,0	28 645	37 332	+30,3
Arrondissement de Liège	88 866	51 893	-41,6	112 996	127 634	+13,0
Arrondissement de Charleroi	71 478	39 770	-44,4	65 556	77 014	+17,5
Arrondissement de Namur	25 803	17 377	-32,7	42 051	54 466	+29,5
Wallonie	358 515	235 378	-34,3	468 475	578 524	+23,5
Belgique	1 223 302	961 697	-21,4	1 723 186	2 167 334	+25,8

*Les données par commune ne sont pas disponibles avant 1978 en raison des fusions des communes.

Source : Calculs personnels au départ des données O.N.S.S. (Office National de Sécurité Sociale).

B. MERENNE - SCHOUMAKER, 1992.

Selon que l'on retient les nombres ou les pourcentages, l'ampleur des phénomènes peut varier, surtout pour la tertiairisation qui profite sans conteste en valeurs relatives du déclin industriel, voire du recul des emplois en agriculture. Il faut donc être très prudent dans l'analyse des chiffres.

Mais de telles données posent encore bien d'autres problèmes et tout d'abord celui de la définition des secteurs secondaire et tertiaire (A.S. Bailly et D. Maillat, 1986).

En effet, les processus de désindustrialisation et de tertiairisation reposent sur la traditionnelle subdivision de l'économie en trois secteurs : le primaire, le secondaire et le tertiaire. Cette classification, élaborée par A. Fischer (1934) et C. Clark (1951), cherchait au départ à départager les activités liées aux ressources naturelles (secteur primaire), des activités de transformation (secteur secondaire) et des biens immatériels ou services (secteur tertiaire). Mais certaines activités posèrent problème : les mines et carrières (rangées d'abord dans le primaire puis ensuite dans le secteur secondaire), les transports, les activités de réparation et d'entretien (rangées d'abord dans le secondaire, aujourd'hui dans le tertiaire), la construction (maintenue dans le secondaire) ou toutes les activités mixtes (par exemple, les boucheries-charcuteries ou les magasins de vêtements avec un atelier) que l'on classe au cas par cas selon l'activité dominante. En fait, avec le temps, un certain raffinement statistique a généralement renforcé le secteur tertiaire au détriment du secondaire, lui-même renforcé au détriment du primaire (B. Mérenne-Schoumaker, 1989).

Sans aucune modification des structures économiques, les chiffres disponibles traduisent donc un développement du secteur tertiaire. En outre, cette tertiairisation découle aussi d'une tendance générale à séparer dans l'espace les différentes divisions d'une même entreprise (mouvement appelé disjonction fonctionnelle). En effet, la règle générale en matière de statistiques est de classer selon l'activité principale. Lorsque toutes les divisions d'une même firme industrielle étaient réunies en un même lieu, elles étaient classées sous la même rubrique (par exemple sidérurgie, chimie, etc.). Dès qu'elles sont localisées en des lieux différents, on peut les retrouver sous des rubriques diverses, parfois même tertiaires (ex. : services aux entreprises pour un département informatique, laboratoire de recherche pour un centre de recherche). Ainsi certaines activités jadis industrielles se retrouvent aujourd'hui dans le secteur tertiaire alors qu'elles n'ont guère changé, sauf peut-être de localisation.

La tertiairisation mesurée à travers les chiffres est sans conteste renforcée par l'outil statistique dont on dispose et cette tertiairisation est d'autant plus forte que l'on se base - ce qui est traditionnellement fait - sur des données d'emplois. En effet, machines, robots ou ordinateurs se sont davantage introduits dans l'industrie que dans les services, provoquant des réductions de personnel sans nécessairement modifier les quantités produites ou les valeurs ajoutées. En outre, les statistiques d'emplois n'expriment que rarement le travail à temps partiel (*voir note 2*) en très fort développement dans le secteur tertiaire. Il ne fait dès lors aucun doute que toutes les évolutions calculées sur base des données d'emplois accentuent le recul industriel et la poussée du tertiaire.

Si l'on veut comprendre les mécanismes, nous croyons donc à l'impérieuse nécessité de mener des recherches au-delà des chiffres actuellement disponibles (B. Mérenne-Schoumaker, 1985). Parmi les voies de recherche à développer, nous pensons notamment qu'il convient de :

1. affiner les statistiques du secteur tertiaire et plus particulièrement la branche «autres services» (code NACE 9) qui regroupe parfois à elle seule plus de 50%, voire 60% des actifs;
2. multiplier les analyses sur fichiers du type de celle menée par P.E.Lloyd et C. Masson pour Manchester en 1978 afin de dépasser les soldes des évolutions et s'attacher aux changements réels : fermetures, créations, transferts, etc.;
3. développer des études de cas par commune et/ou par branche dans le but de suivre très finement les évolutions.

Ce n'est qu'au prix de tels efforts qu'il sera possible de mesurer les changements réels et de les expliquer.

conclusion

A travers des statistiques d'emplois bien peu cohérentes, nous avons tenté de mesurer la désindustrialisation et la tertiairisation de Liège et de sa région et d'en rechercher quelques composantes.

Cette analyse aboutit d'abord à une réflexion sur les concepts mêmes de désindustrialisation et de tertiairisation que l'on peut exprimer soit par référence à eux-mêmes (déclin des activités industrielles ou croissance des activités tertiaires), soit par référence à l'ensemble de l'économie (perte relative du poids des activités industrielles, gain relatif du secteur tertiaire dans le total des emplois). Ces deux choix

induisent des résultats différents car la tertiairisation profite toujours de la désindustrialisation lorsqu'on la situe dans le contexte global de l'économie.

Sans aucun doute, le déclin liégeois des industries est très net et il a touché avec des intensités diverses tous les secteurs. Se manifestant tout au long de la période étudiée (1960-1990), il accentue les contrastes intra-régionaux, les communes les plus touchées étant celles appartenant aux vieux tissus urbains et industriels. La tertiairisation des emplois est très sensible mais le développement du tertiaire est surtout important dans le groupe des services aux personnes, ce qui explique une croissance du tertiaire fortement corrélée à la conjoncture et s'effectuant surtout dans les communes touchées par la périurbanisation. Par ailleurs, la tertiairisation est très faible dans les communes en déclin industriel. Celles-ci se trouvent dès lors confrontées à un double handicap : diminution sensible des emplois industriels et faible croissance du tertiaire.

Globalement, la situation liégeoise est voisine de celle de Charleroi, l'autre région wallonne importante bouleversée aussi par les mutations de l'économie. Toutefois, la tertiairisation liégeoise apparaît moins forte qu'à Charleroi (surtout pour la ville elle-même). La situation liégeoise diffère, par contre, de celle de Namur, une région plus urbaine et tertiaire.

De tels résultats incitent sans conteste à la poursuite de travaux plus fins cherchant à travers les chiffres et au-delà même de ces derniers à préciser les deux processus majeurs des mutations des vieilles régions industrielles, à savoir désindustrialisation et tertiairisation.

bibliographie

- BAILLY A.S. et MAILLAT D. (1986), *Le secteur tertiaire en question. Activités de service, développement économique et spatial*, Editions Régionales Européennes, Genève.
- CLARK C. (1951), *The Conditions of Economic Progress*, Mac Milan, Londres.
- FISCHER A. (1934), *The Clash of Progress and Security*, Economic Road, Londres.
- LLOYD P.E. et MASON C.M. (1978), « Manufacturing Industry in the inner City : a Case Study of Greater Manchester », *Transactions*, Institute of British Geographers, vol. 3, pp. 66-90.
- MERENNE-SCHOUMAKER B. (1985), « Spécialisation spatiale et dynamisme régional dans l'espace industriel wallon : considérations méthodologiques », *Hommes et Terres du Nord*, n°2, pp. 110-117.
- MERENNE-SCHOUMAKER B. (1989), « La tertiarisation de Liège. Analyse de la transformation récente de l'économie liégeoise à travers deux indicateurs principaux : l'emploi et les investissements », *Bulletin trimestriel du Crédit Communal*, n°167, pp. 3-20.
- MERENNE-SCHOUMAKER B. (1991), *La localisation des industries. Mutations récentes et méthodes d'analyse*, Nathan Université, Coll. Géographie d'aujourd'hui, Paris.

ALLONS LOUISE,
DU CALME... C'EST LA
CRISE POUR TOUT LE MONDE,
À LIÈGE, COMME AILLEURS,
ÇA PASSERA UN JOUR



pierre naville

mateo alaluf

C'était au temps où André Breton parlait de transformer le monde et de changer la vie. Où des militants prenaient parti dans «la lutte des classes» pour précipiter «la fin du capitalisme» avant que celui-ci «n'apporte la guerre comme la nuée l'orage». Ils se voulaient porteurs «d'une société juste et égalitaire». C'était donc il y a bien longtemps... Il y avait même parmi eux des hommes et des femmes venus à la révolution et qui «pendant toute leur vie consciente», suivant les termes de Léon Trotsky, n'auront «reçu que des coups, subi des défaites, de terribles défaites et ils en ont l'habitude (...) Si la guerre éclate maintenant, et il semble qu'elle doive éclater, écrivait-il en 1939, dans les premiers mois nous perdrons les deux tiers des militants que nous avons en France aujourd'hui. Ils seront dispersés d'abord : jeunes, ils seront mobilisés; mais subjectivement, ils resteront fidèles au mouvement. Quant à ceux qui ne seront ni arrêtés, ni mobilisés, et qui resteront fidèles - peut-être trois ou quatre, je ne peux dire combien au juste - ils seront complètement isolés...». Voilà bien la situation au moment où, prisonnier de guerre en 1940, Pierre Naville, militant trotskyste, apprend l'assassinat du «Vieux» au Mexique dans un entrefilet de trois lignes qu'il peut lire dans le journal que déployait un de ses compagnons de captivité¹.

1. P. Naville, *Mémoires imparfaites. Le temps des guerres*, La Découverte, Paris, 1987, p. 73.

C'est vrai qu'ils avaient été toujours isolés et l'étaient restés. Ils avaient failli se faire écharper, bien des fois, d'abord parce qu'ils défendaient la révolution russe, et ensuite, toujours par les mêmes, quelques années plus tard, parce qu'ils dénonçaient le totalitarisme né de cette même révolution. Pourtant, comme l'écrit Victor Serge, sorti de captivité d'un camp de Staline en 1936, « nous avons souvent vu clair avec nos petits journaux de rien du tout, là où les hommes d'Etat pataugeaient dans la sottise bouffonne et catastrophique »².

Bien que ce temps soit tellement ancien, et que B.H. Levy, Glucksmann et quelques autres découvraient il y a peu seulement avec Soljenitsyne le goulag, il y a plus de cinquante ans de cela que les trotskystes dénonçaient le « stalinisme » et prédisaient à terme son effondrement. Écoutons Maurice Nadeau qui aujourd'hui évoque Naville : « il me faisait comprendre que Staline n'était pas plus la révolution qu'il n'incarnait le "marxisme" et qu'un jour tout cela qui devenait invivable là-bas, depuis qu'on exilait et mettait en prison, tout cela, qui était une imposture, s'écroulerait comme un château de cartes. Ce n'est pas hier qu'il me disait cela, mais il y a soixante ans, et il me le disait en tant que "marxiste", on l'a bien compris »³.

«le temps du surréel»

Alors que Pierre Naville est mort à Paris ce 24 avril dans sa 90^e année, on ne peut laisser passer inaperçu un projet intellectuel qui, s'il fut toujours critique et marginal, en tout cas en dehors des modes et courants intellectuels dominants, et sans doute à cause de cela, marqua en profondeur notre siècle.

Séduit par le surréalisme, Naville abandonne en 1921 ses études de philosophie à la Sorbonne, études qu'il ne reprendra que plus tard. Comme l'écrivait André Breton, « la littérature doit mener quelque part ». Il fonde alors avec Philippe Soupault, Max Jacob, Blaise Cendrars et d'autres une revue, *L'Oeuf Dur*. Il sera aussi, avec Benjamin Peret, le premier directeur de *La révolution surréaliste*. Alors qu'il avait commencée sa formation intellectuelle par la psychologie du comportement, le behaviorisme de Watson, il escomp-

2. V. Serge, *Mémoires d'un révolutionnaire*, Seuil, Paris, 1951, p. 390.

3. « Mon ami, Pierre Naville », *Le Monde*, 2-3 mai 1993.

tait, en choisissant ainsi «les voies les plus libres» avec André Breton, médecin de formation, contribuer par la méthode des essais et erreurs et par l'écriture automatique à des recherches systématiques qu'il nommera plus tard «l'espérance mathématique». Il voulait d'emblée à cette époque «unir à la poussée communiste» la démarche surréaliste mais il craignait déjà sa «dérive esthétisante»⁴.

Alors qu'il était membre du Parti communiste, Naville se rend en visite à Moscou en 1927. Il peut rencontrer à cette occasion Victor Serge et Léon Trotsky qui venait d'être exclu du parti. Il prend fait et cause pour «l'opposition de gauche». Il fallait selon lui «soumettre le mouvement communiste lui-même à toute une critique requise par les conditions propres à sa réalisation». L'intellectuel ne peut se restreindre à la critique dans les domaines des arts et de la culture et se fier pour le reste à la pensée du Parti, mais il doit «aussi s'en servir dans la classe ouvrière et le parti»⁵.

Il sera bien sûr très vite exclu du Parti communiste. Mais surtout «c'était cette critique-là que Breton n'était guère disposé à envisager pour son propre compte, écrit-il, mais qu'au surplus il n'observait chez moi qu'avec méfiance»⁶. La rupture de Naville avec Breton sera en conséquence éclatante, même si elle était moins profonde que ne le laissait voir la force de la polémique.

«le vieux»

Au fond, d'une certaine manière, la recherche de Naville c'est celle d'une révolution qu'il avait vue s'enliser dans la Russie des années 20. De ce point de vue, la période qui l'aura sans doute le plus marqué, ce seront les treize années de collaboration avec Léon Trotsky que ses familiers appelaient «Le Vieux» ou encore L.D. (Eldé). Naville l'avait rencontré d'abord à Moscou en 1927, l'avait rejoint ensuite en 1929 dans son exil à Prinkipo, une île près d'Istanbul sur la mer de Marmara, et dans son exil en France à partir de 1933, jusqu'au moment où en 1935 le gouvernement norvégien accepta de l'accueillir, avant qu'il soit arrêté en 1936 suite à des provocations fascistes et aux pressions soviétiques, et enfin exilé

4. P. Naville, *La révolution et les intellectuels*, Gallimard, Paris, 1975, p. 41.

5. *Idem*, p. 163.

6. *Idem*, p. 41.

au Mexique. C'est là, à Coyoacan, qu'il fut assassiné le 20 août 1940.

«La mort si souvent prévue était enfin là» écrit Naville dans ses mémoires. «Et cette mort ouvrait pourtant un champ de réflexions dont je suis resté tributaire, presque un demi-siècle plus tard»⁷.

Après l'écroulement du système soviétique, Pierre Naville reste un observateur critique des transformations qui y sont opérées. Il reprend des déclarations de dirigeants de la Perestroïka selon qui «si Trotsky doit être réhabilité, ce sera la plus importante réhabilitation», car «Trotsky était le seul de la vieille garde bolchévique à avoir le courage, mais assez de courage politique, assez de force personnelle, pour lutter contre le stalinisme depuis le début jusqu'à sa fin (...). Il était l'une des rares personnes qui émergeraient sans devenir des partisans du système capitaliste, comme ce fut le cas de nombreux émigrés»⁸. Alors, à près de 90 ans, lorsque la presse dévoile un certain nombre d'archives sur la période stalinienne, Naville observe que «ces articles ne font que confirmer tout ce que nous avons démasqué il y a déjà bien longtemps»⁹.

Mais en même temps, Naville montre combien «en URSS comme dans le reste du monde, l'histoire va devenir un enjeu d'interprétations très discutées». Alors, il perçoit aussi la tentation de «révisionnisme» qui paradoxalement voudra faire de Staline le plus grand trotskyste. Naville conserve cependant toujours de la pensée du «Vieux» les ressorts pouvant stimuler la clairvoyance sur les événements actuels.

Certes, P. Naville adhère très étroitement aux perspectives d'ensemble de Trotsky. Il avait fait partie du groupe restreint autour de la revue *Clarté* d'abord qui avait pris le parti de l'opposition de gauche avant même sa rencontre avec Trotsky; il avait ensuite participé à la naissance du journal *La vérité*, et avait pris part à la publication de *La Lutte de classes*, expressions de la mouvance trotskyste. Il s'attache à construire la Ligue communiste, section française de la IV^e internationale. Mais, pendant toute cette période de travail en commun, il s'était heurté à plusieurs reprises à Trotsky.

7. *Mémoires imparfaites*, op.cit., p. 51.

8. P. Naville, *Gorbatchev et la réforme de l'URSS*, La pensée universelle, Paris, 1992, pp. 41 et 42.

9. *Idem*, p. 46.

Celui-ci reprochait en fait l'indépendance et le caractère trop intellectuel de Naville «fraîchement venu de l'école surréaliste...». Trotsky confiait ainsi à Alfred Rosmer que «les ouvriers ne cherchent pas dans leur organe l'indépendance de Naville, mais au contraire l'homogénéité d'une tendance révolutionnaire et internationale». Et il soulignait ainsi la nécessité «d'éduquer» Naville au lieu de le laisser «éduquer les autres»¹⁰.

En réalité, si Naville se rangeait derrière la puissance intellectuelle, la rigueur du raisonnement et la légitimité politique de Trotsky, il se séparait de lui sur certaines questions et notamment sur la stratégie d'alliance et en particulier l'attitude à l'égard des syndicats. Il avait en fait dès le début profondément conscience qu'il fallait trouver des formes d'action pour élargir la base ouvrière de ce courant, sans quoi il risquait de se limiter à «un groupe d'amis politiques mais personnels de Trotsky, et rien d'autre, ce qui en effet nous sommes restés jusqu'à sa mort»¹¹.

Alors que Pierre Naville avait porté la critique de l'opposition de gauche au sein du mouvement surréaliste, d'après les dires mêmes de L.D., il usait à nouveau de cette même critique au sein du courant trotskyste.

le travail intellectuel

Après la deuxième guerre mondiale, son engagement le conduira à la création de *La Revue Internationale* (1947) avec Charles Bettelheim, Gilles Martinet et David Rousset et à publier son témoignage : *Trotsky vivant*. Il participera ensuite à la constitution de l'Union de la Gauche Socialiste et du Parti Socialiste Unifié dans la foulée de la lutte contre la guerre d'Algérie.

Il prend cependant soin de distinguer son action politique de son activité scientifique. Car, comme il l'explique dans sa polémique avec Jean-Paul Sartre, le communiste peut être bien sûr un intellectuel et l'intellectuel un communiste, mais «l'intellectuel communiste» est un monstre, une boursoufflure, l'antipode pur et simple de «l'intellectuel bourgeois»¹².

10. *Idem*, pp. 67-68.

11. *Idem*, p. 70.

12. *La révolution et les intellectuels, op.cit.*, p. 199.

Au fond, pour Naville, le statut d'intellectuel qui conduit à appartenir à une "intelligentsia" revient à vouloir se distinguer du droit qu'a tout homme de se servir de son intelligence. Ce faisant, en croyant s'élever, les intellectuels se réduisent à s'isoler de la société réelle, à devenir un agrégat de fonctionnaires, une classe bureaucratique spéciale tout comme les prêtres et les agents de l'Etat.

Ainsi, d'une part la conscience critique de «l'intellectuel de parti» s'aliène. Il ne peut bousculer le «domaine réservé» que définit le parti. D'autre part, l'intellectuel a une place prévue dans l'Etat et l'Université. On y publie pour se fabriquer un *curriculum vitae*, un "bon dossier" comme on dit aujourd'hui. Ainsi, par la fonctionnarisation se constitue «ce corps bureaucratique de la pensée»¹³. L'Etat concède ainsi à chaque intellectuel des garanties en échange de la soumission de tous. Pourtant, «la science ne peut vivre sans liberté, sans démocratie, sans conflits ni contradictions. Elle doit donc vivre sans monopole, sans monolithisme, sans police. La science, écrit Naville, a autant besoin de liberté, sinon plus, que l'art»¹⁴.

Selon ses conceptions, les intellectuels n'ont pas à être «à côté» des travailleurs. Il ne s'agit pas d'une «petite bourgeoisie» qu'il faudrait rallier à la classe ouvrière. Mais d'un groupe hétérogène, très diversifié. Au fond, les intellectuels ne sont rien d'autre que des personnes qui se livrent à des activités professionnelles comme d'autres. Certains se contenteront, dans le meilleur des cas, à user de leur intelligence, analyser et critiquer dans le cadre de leur profession. D'autres, qui auront le coffre pour le faire, useront de leur capacité d'analyser la société et de la critiquer comme tout autre travailleur partageant cette même forme de courage. Ils participeront alors à cette fonction d'opposition fondamentale qui relève précisément de la critique. C'est alors que la société peut se doter d'une «négativité» concrète transformant par des conduites de «lutttes» un système d'asservissement en système de libération.

la sociologie du travail

Au lendemain de la guerre, Naville est deux fois isolé : des surréalistes d'un côté, des communistes de l'autre. De plus, bien que

13. *Idem*, p. 172.

14. *Idem*, p 136.

d'origine bourgeoise (son père est Suisse et financier), il a rompu avec son milieu à qui, suivant ses dires, il n'a jamais demandé un sou. «Un jour, je leur ai dit que j'allais vivre ailleurs et ce fut une séparation à l'amiable. Le fait de me déclasser volontairement m'a beaucoup aidé»¹⁵. Il a déjà publié deux ouvrages importants : *La psychologie du comportement* (1942) et *D'Holbach et la philosophie scientifique du XVIII^e siècle* (1943). Son entrée au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), dont il deviendra directeur de recherche, constitue pour lui un soutien important alors qu'il connaît des difficultés notamment matérielles non négligeables.

Ses travaux portent d'abord sur les enfants et les adolescents. Il s'intéresse aux conditions d'acquisition de l'écriture et du dessin chez l'enfant et à l'enseignement technique et professionnel. Pierre Naville publie en 1945, *La formation professionnelle et l'école*, puis *Théorie de l'orientation professionnelle*. Il s'oppose à la visée de l'orientation professionnelle qui prétend pouvoir affecter le jeune à «la place qui correspond à sa nature, à ses aptitudes et à son mérite»¹⁶. Il soutient au contraire, fidèle en cela à la tradition sociologique, que ce sont les déterminants sociaux qui régissent l'affectation des individus aux postes de travail. Paradoxalement, au départ de préoccupations liées au behaviorisme et aux déterminants neurophysiologiques de l'apprentissage, ce sont les conditions sociales qu'il met en évidence. «A la question : à quoi est-il bon ?» écrit P. Naville, il faut répondre : «tout se passe comme si le sujet était bon à ce que la société exige qu'il fasse»¹⁷. «Personne, s'étonne-t-il, ne paraît songer à se demander si vraiment c'est aujourd'hui l'individu qui choisit son métier et s'il choisit dans son intérêt personnel, ni comment peut s'opérer l'adéquation rêvée des besoins collectifs et des désirs individuels»¹⁸.

Son programme en sociologie consiste au départ de l'examen des structures du travail de coupler enquêtes de terrain et élaborations théoriques de manière à dépasser le cadre étriqué de la sociologie industrielle américaine et fonder une sociologie du travail susceptible de comprendre les transformations des sociétés contemporaines.

15. Entretiens donnés à *Libération* en 1987 et 1988, voir aussi *Libération* du 28 avril 1993.

16. P. Naville, *Théorie de l'orientation professionnelle*, Gallimard, Paris, 1972 (1^e éd. 1945), p. 18.

17. *Idem*, p. 66.

18. *Idem*, p. 81.

Lors d'une interview, Pierre Naville évoque modestement son apport à la sociologie du travail en ces termes : «J'ai pu en étudiant l'automatisation distinguer le temps/homme du temps/machine et bien d'autres structures»¹⁹. En fait, Pierre Naville élabore une démarche qui, tout en privilégiant l'analyse de l'évolution des techniques, écarte le déterminisme technologique. Il distingue ainsi les opérations effectuées par les machines d'un côté et par les ouvriers de l'autre. Il soutient en conséquence, à l'opposé de Georges Friedmann, que si les systèmes automatiques des machines assurent une recomposition d'opérations auparavant séparées, il n'en est pas de même pour autant des opérations effectuées par l'ouvrier. Celui-ci ne contrôle ni plus, ni moins d'opérations qu'auparavant du seul fait des transformations des machines.

Ainsi, le salariat, en séparant le travailleur de son travail, définit l'emploi comme le rapport entre le travailleur et son poste et souligne le caractère conditionnel de sa participation à l'entreprise. Quelles que soient en conséquence les méthodes d'implication des salariés mises en oeuvre dans les entreprises, celles-ci auront toujours pour limite le caractère conditionnel de leur participation. Le travailleur est rémunéré en fonction du temps qu'il passe dans l'entreprise, pour sa subordination à celle-ci. Pour résister à ce système, la revendication ouvrière a pris la forme du temps libre. La diminution de la journée et de la semaine de travail, l'augmentation des vacances, la diminution de l'âge de la retraite, l'augmentation de la scolarité obligatoire visent à amputer la vie de travail par ses deux bouts : retarder l'entrée et avancer la sortie. Les revendications visant les cadences et les rythmes de travail amputent le contenu même de l'heure de travail, c'est-à-dire à créer du temps libre au sein même de la journée de travail. Enfin, les revendications salariales visent à la jouissance du temps libre. Si bien que la lutte pour le temps libre s'accompagne de la défense de l'emploi. Car le chômage prive précisément le salarié de la jouissance de son temps libre. Alors que les entreprises sont offreuseuses de travail, les salariés sont eux demandeurs d'emploi.

Le rapport salarial sera donc tout à fait central dans son analyse et la sociologie de Pierre Naville sera d'abord une sociologie des relations. Il publiera ainsi notamment : *La vie de travail et ses problèmes* (1954), *Essai sur la qualification du travail* (1956), *L'automatisation et le travail humain* (1961), *Vers l'automatisme social* (1963),

19. M. Guillaume (sous la direction de), *L'état des sciences sociales en France*, La Découverte, Paris, 1986, p. 168.

L'Etat entrepreneur (1971), *Temps et technique* (1974), *Temps, travail et autogestion* (1980), *La maîtrise du salariat* (1984).

des sociétés en transition

Le mouvement d'une pensée comme celle de Naville ne pouvait s'accommoder de disciples. Quelques-uns ont cependant travaillé avec lui et ont bénéficié de sa critique. Ainsi, Pierre Rolle avait-il construit quelques hypothèses autour de l'oeuvre principale de Naville, *Le Nouveau Leviathan* qui comprend huit ouvrages. Naville y étudie tant les sociétés capitalistes de l'Ouest que celles dites socialistes de l'Est sous l'angle de leur production, de leurs échanges et de leurs organisations sociales. On est conduit à distinguer à partir de ces analyses selon P. Rolle non pas deux camps, l'un capitaliste et l'autre communiste irréductiblement opposés, mais des nations qui se combattent et s'asservissent, un entremêlement de structures capitalistes et socialistes dans le cadre de sociétés salariales, qui ne sont rien d'autre que des formes de sociétés en transition. Si bien que comme l'écrivait Pierre Rolle déjà en 1978, «l'avenir est sans doute aussi subversif pour les socialismes étatiques que pour le capitalisme»²⁰.

Tout récemment encore, Pierre Naville donnait des prolongements nouveaux à ses analyses sur l'écroulement de l'URSS. Alors qu'il avait bien montré dans ses ouvrages antérieurs les traits communs à l'URSS et aux Etats capitalistes occidentaux, et désigné le régime du marché comme la question essentielle, il s'attache à comprendre le sens des réformes impulsées par Gorbatchev.

Dans un ouvrage publié alors qu'il avait déjà 89 ans²¹, il voit dans la Perestroïka l'effet des transformations géopolitiques du monde. En particulier, le rôle joué par l'Europe des Douze sur les pays de l'Est, les transformations du monde musulman et leurs conséquences sur l'URSS, ainsi que l'évolution de l'Asie, la «stagnation frénétique» de l'Afrique et la domination de l'Amérique Latine par les Etats-Unis, expliquent les incertitudes comme les mutations de l'URSS. A travers la fascination même qu'exerce le marché, il

20. P. Rolle, *Le socialisme est-il un comme le capitalisme ou multiple comme les peuples ? (Hypothèses)*, Groupe de recherches sociologiques, Université de Paris X - Nanterre, 1978.

21. P. Naville, *Gorbatchev et la réforme de l'URSS*, La Pensée Universelle, Paris, 1992.

perçoit dans les difficultés de l'URSS, «un exemple national des problèmes qui agitent le monde entier». Il suggère aussi que cette «confusion» puisse devenir «la source d'une structure nouvelle et inattendue», même si elle ne se conforme pas aux modèles déjà élaborés.

Ainsi, quelle que soit l'idéologie sous laquelle se cachent les sociétés, ce sont les formes que prennent les rapports de travail et d'échange qui les caractérisent. Pour comprendre ce qui explique les conflits et les mouvements des sociétés humaines, Naville s'intéresse aussi à la polémologie comme à la philosophie. Ainsi a-t-il rédigé la préface de la traduction de *Clause Witz* par Denise Naville et écrit un livre sur *Mahan et la maîtrise des mers* (1981). En 1988, il publiait encore un ouvrage sur *Thomas Hobbes*.

Son dernier livre, *Gorbatchev et la réforme de l'URSS*, écrit peu avant sa mort, a été publié à compte d'auteur. En effet, alors qu'il a tant écrit et publié dans les plus grandes maisons d'édition, Naville est aussi resté aux divers moments de son itinéraire intellectuel en panne d'éditeur. Si ses ouvrages restent encore aujourd'hui tellement actuels, beaucoup n'ont trouvé que difficilement une maison pour les éditer et souvent bien des années après qu'ils aient été écrits.

avec pierre naville

La lecture à la fin des années 60 du livre de Naville, *De l'aliénation à la jouissance. Genèse de la sociologie du travail chez Marx et Engels* (1957), allait me conduire à partir de ce moment à définir mon activité professionnelle débutante comme étant la sociologie du travail. Mais je ne soupçonnais pas sur le moment que trois personnages, pour moi fascinants et exceptionnels, n'en formaient qu'un en réalité.

Le premier remontait à la période lycéenne. Autour d'un premier journal d'Athénée, nous étions fascinés par le surréalisme. Parmi ses figures légendaires, il y avait aussi celles de Denise et Pierre Naville.

Ensuite, aux Etudiants socialistes au milieu des années 60, nous faisons appel comme conférencier à un dirigeant du PSU qui venait d'écrire à cette époque *La classe ouvrière et le régime gaulliste* (1964). C'était lui aussi, je le sus plus tard, lors d'un colloque de la

Fondation Emile Vandervelde à Bruxelles en mai 1960, qui avait fait la contradiction à Henri Janne. Ce dernier affirmait que les classes sociales s'étaient désormais dissoutes dans le grand public sous l'effet de l'intégration des ouvriers et de l'emprise croissante des médias. Si bien que les grèves et particulièrement celles à motivation politique étaient désormais dépassées. Pierre Naville non seulement contestait cette thèse mais soutenait que la sociologie ne s'intéressait guère à la structure des classes sociales et ne répondait pas en conséquence aux questions essentielles de notre époque²². Le fait que quelques mois plus tard, en décembre-janvier 1960-1961, la Belgique ait connu cinq semaines de grève générale dont le fondement était politique (le refus de la loi unique) avait suffi à déterminer mes choix dans la voie des recherches de Pierre Naville. D'autant que je venais de comprendre que le surréaliste, le militant et le sociologue ne faisaient qu'un seul et même personnage.

Certes, si l'on croit que ceux qui voyaient juste avaient tort d'avoir raison, tandis que les gens arrivés avaient raison d'avoir tort, on peut continuer en toute bonne conscience à ignorer Naville et ceux qui, comme lui, s'acharnaient autour de leurs gazettes à quatre sous, pour la seule jouissance de se battre pour des mots qui traduisaient des idées. Comme le soutenait Trotsky, «ce sont les idées qui forment les hommes, dans ce sens qu'elles les sélectionnent et les éduquent»²³. A un moment où les idées se présentent comme équivalentes sur des marchés culturels ou électoraux et où les hommes sont sélectionnés par des procédures d'appareils qu'ils soient politiques, syndicaux ou académiques, l'évocation du projet intellectuel qu'a été la vie de Pierre Naville est aujourd'hui comme un moyen de se retrouver. Si ce n'était la tristesse d'être à jamais comme projetés dans son absence.

22. Les actes du colloque «Socialisme et sciences sociales» ont été publiés dans *Socialisme*, n°40, juillet 1960. L'intervention de Pierre Naville est reprise p. 438.

23. Cité par P. Naville, *Mémoires imparfaites*, *op.cit.*, p. 71.

ERRATUM :

- Dans le numéro 189 des *CM*, une erreur technique a fait sauter la signature de la recension du livre *Qui a tué Patrice Lumumba ?* (pp. 153-158) : elle est de Benoît Verhaegen.
Toutes nos excuses à l'auteur et à nos lecteurs.

livre

l'europe des communistes

josé gotovitch, pascal delwit et jean-michel de waele

Editions Complexe «Questions au XX^e siècle», 1992.

C'est un livre important que signent sous ce titre un historien déjà chevronné et deux jeunes politologues de l'ULB. Il va à contrecourant d'une tendance générale qui considère que, puisque le système communiste s'est écroulé, le mouvement communiste n'a pas existé et n'a donc laissé aucune trace dans ce siècle. Faux, montrent et démontrent José Gotovitch, Pascal Delwit et Jean-Michel De Waele.

Ils ont eu la sagesse de ne pas dissocier l'histoire des partis communistes de celle des partis sociaux-démocrates, ni de son contexte international, qu'il s'agisse de la fausse perspective des «Soviets partout» ou de la réalité de la guerre froide. Ils ne la dissocient pas davantage de l'histoire de l'anticommunisme. A partir de là, ils s'attellent à la reconstitution d'une histoire vivante, critique et non mythique.

Certes, ce livre important n'est pas exhaustif - et comment pourrait-il l'être en 350 pages qui balayent quasi cent ans d'histoire et analysent les itinéraires des partis communistes (grands ou petits) d'Europe occidentale ? De la genèse de la révolution russe d'octobre 1917, à la «fin des illusions» des années 90, en passant par la période «classe contre classe», les fronts populaires, la lutte contre le fascisme, la guerre froide, l'eurocommunisme, les déclin et/ou mutations; le découpage est rationnel, et considérable l'apport de données factuelles peu ou pas connues. On y apprend une masse de choses.

En voici deux petits exemples parmi cent.

Le poids considérable du PC allemand au sein de l'Internationale communiste à ses débuts (1919) est connu. On sait moins qu'il y eut en fait plusieurs formations communistes en présence, et des orientations stratégiques; et tactiques divergentes même après leur unification. Il est significatif qu'un dirigeant, Paul Levi, l'ami de Rosa Lux, ait, au tournant des années 20-21, proposé à tous les partis de gauche une campagne commune de protection de la classe ouvrière. Levi fut exclu du KPD quelques mois plus tard.

Autre fait mal connu, cette fois aux Pays-Bas : les 25 et 26 février 1941 le Parti communiste hollandais réussit à déclencher une grève de protestation «unique dans les annales de la guerre car dirigée contre les exactions antisémites à Amsterdam». La répression nazie frappa durement le CPN; son action d'éclat lui coûtera près du quart de ses effectifs.

Au-delà du foisonnement de faits précis, le livre est un stimulant à une réflexion globale notamment - mais pas seulement - par ses dix pages denses de conclusions.

Avant de les aborder, je voudrais formuler quelques questions, peut-être mineures.

Dans un entretien paru dans *Le Monde* du 10 mars 1992, le philosophe français J.T. Desanti, qui n'a pas oublié les années militantes qu'il donna au PCF, déclarait : «Si le communisme n'avait pas modifié le vécu des hommes, s'il n'avait pas transformé les relations de toi à moi, de moi à l'autre, et les rapports des gens entre eux dans les rues, dans les maisons, le travail des usines et des champs, il ne se serait rien produit du tout, et cela n'aurait pas duré 75 ans. C'est tout cela qu'il s'agit à présent de comprendre et de repenser...»

L'Europe des communistes n'avait pas à prendre en compte cette dimension du dossier. Les auteurs évoquent néanmoins en une phrase le «sentiment de bonheur» qui étreint les communistes lors du (bref) moment du front populaire. Pour ma part, je crois ce moment de bonheur moins ponctuel et je ne suis pas sûre que même le pacte germano-soviétique l'ait tué, c'est-à-dire définitivement éteint. Sans sombrer dans le psychologisme, il m'apparaît que le «sentiment de bonheur» évoqué par les auteurs; c'était aussi cette espèce d'exaltation de se sentir (ou de se croire) à l'unisson des forces les plus dynamiques du progrès.

Elle n'était pas liée à un moment et à un moment de victoire : on pouvait la ressentir en pleine occupation ou même au coeur de la guerre froide. Peut-être s'agit-il là d'un élément de la culture politique

spécifique des communistes. Reste à analyser quelle serait la part de foi religieuse dans ce sentiment très fort, et dans quelle mesure il n'aurait pas alimenté inconsciemment le sectarisme : une belle recherche à entreprendre !

Question moins mineure sans doute, celle qui concerne la notion du «modèle soviétique». Essayons de baliser le débat.

A l'occasion du Congrès de 1954 du Parti communiste de Belgique, les auteurs constatent qu'en dépit d'une courageuse critique interne du sectarisme, l'URSS reste le modèle incontestable. Nous sommes bien d'accord; ce n'est que deux ans plus tard en effet que le XX^e congrès du PCUS donnera le signal d'un regard critique sur le pouvoir soviétique, regard critique que seul le PCI assumera pleinement.

Mais Gotovitch, Delwit et De Waele écrivent (page 292). «Pour la première fois de leur histoire, les PC se retrouvent privés de la référence au modèle soviétique qui formait la base de leur identité». Or nous sommes alors en 1985, en plein déploiement de la perestroïka. A mon sens, c'est bien avant cette date que la référence au **modèle** soviétique a perdu du terrain : août 1968 marque une étape importante à cet égard. Et les auteurs ne l'ignorent pas. On peut lire (page 236) à propos de la condamnation par des PC de l'intervention armée contre l'expérience Dubcek : «...la critique publique d'une décision politique et militaire touchant la politique extérieure de l'URSS est une première spectaculaire dans l'histoire de la plupart de ces partis. Pour des générations de communistes, un des piliers de leur engagement et de leur identité bascule : les rapports avec l'Union soviétique se complexifient. C'est la fin du suivisme inconditionnel déjà fortement ébranlé après 1956. Mais le chemin de l'indépendance est encore long et les positions sont parfois mouvantes.» Si ce diagnostic me paraît tout à fait correct, l'appréciation formulée à propos de la période perestroïka est - pour le moins - dépourvue de précisions ou de nuances.

La notion de modèle ne devrait-elle pas être approfondie ? Si pendant une période donnée, elle a le caractère absolu et compact de l'inconditionnalité et couvre donc tous les aspects de la société et de l'Etat soviétiques, la notion va s'éroder au fil des ans. Le modèle de société en prend pour son grade en 1956, mais pas de manière décisive. Les tanks soviétiques à Prague arrachent un double coup de peinture - en raison du refus d'un socialisme plus démocratique et en raison du caractère militaire de l'entreprise, couverte par le Pacte de Varsovie. L'abandon sous Brejnev de certaines tentatives de réforme économique, la stagnation dans la non-démocratie interne, la guerre en Afghanistan, puis le coup d'Etat en Pologne - tout cela porte de plus en plus

gravement atteinte à l'image de l'URSS. Pour la plupart des partis communistes (une place à part mérite d'être faite au Portugal et à la Grèce pour des raisons parfaitement expliquées dans l'ouvrage), c'en est fini tout à fait du «modèle». Il y a encore «référence», mais uniquement pour des raisons de stratégie mondiale et de course au surarmement entre les deux superpuissances, que les PC refusent effectivement de renvoyer dos à dos. Page 271, les auteurs actent ce refus en le regrettant implicitement. Sont-ils si sûrs que le renvoi dos à dos se justifiait et qu'il eût été facteur de progrès ? La question reste ouverte, me semble-t-il. Coq à l'âne littéraire : je me permets de recommander à ceux qui ont le temps de lire un roman de mille pages, cette extraordinaire chronique de la CIA écrite avec le tumultueux brio qu'on lui connaît par l'Américain Norman Mailer et qui s'intitule *Harlot et son fantôme*.

Petite question en clin d'oeil : les auteurs ne se servent-ils; du mot; **crise** comme d'un mot passe-partout, qui finit par perdre son sens ? L'histoire des PC aurait-elle d'un bout à l'autre été tissée de crises, locales, nationales, internationales ? Les auteurs dénombrent aussi - et souvent ils ont raison - pas mal de «tournants» dans cette histoire. On peut néanmoins se demander s'il ne s'est pas agi, en tous cas au début, de tâtonnements, d'oscillations dans la difficile recherche d'une stratégie où tout était à inventer et à réinventer.

Venons-en à l'essentiel. Les rappels historiques et les questions rassemblées au titre de conclusions nous ont paru très remarquables : ni apologie, ni réquisitoire, mais tentative de synthèse fondée sur des recherches encore inachevées.

Oui, l'échec de la construction du socialisme en Europe centrale et orientale est patent. Non, cela ne signifie pas pour autant que les partis communistes n'ont servi à rien.

Et d'indiquer quelques-unes des fonctions essentielles remplies par ces partis en Europe occidentale : porteurs et moteurs de luttes sociales très diverses; pôles permanents de revendications; conscience anticapitaliste; alternative plus ou moins crédible à la politique social-démocrate; fabricants d'une culture politique spécifique; porteurs d'une vision du socialisme d'abord identifiée à l'URSS et trop longtemps obérée par cette image.

Les auteurs soulignent par ailleurs que le déclin des partis communistes suit un cheminement propre (et variable), qu'il ne faut pas le confondre avec la chute des régimes de l'Est. Parmi les facteurs du déclin des PC, une place déterminante revient aux évolutions des sociétés développées, à la disparition des secteurs industriels traditionnels où

les PC avaient puisé effectifs et symboles, à la prise en compte laborieuse et tardive de ce que, vingt ans après 1968, on continuait d'appeler «les nouveaux mouvements sociaux». Je ne puis m'empêcher de repenser à ce propos à la très bonne qualité des analyses du PC de Belgique, auquel on ne pourra pas reprocher d'avoir méconnu les mutations de la société dans laquelle il vivait. Mais encore aurait-il fallu être capable de mettre ces analyses en pratiques...

L'économie de marché et la société capitaliste constituent-ils aujourd'hui, et constitueront-ils demain un «horizon indépassable» ? L'interrogation est immense - surtout si on la fait porter sur les moyens du dépassement - car, comme l'écrivent *in fine* les trois auteurs... «les questions posées et les faits dénoncés par le mouvement communiste restent largement d'actualité. Les solutions proposées ont fait faillite, les problèmes, quant à eux, demeurent.»

De nouveaux outils politiques, une nouvelle culture politique, de nouvelles alliances devront être forgés. Il y faudra beaucoup d'audace et autant de patience.

Rosine Lewin

CREDIT AU LOGEMENT

**ENSEMBLE,
TOUT DEVIENT
POSSIBLE.**

CGER 

**Les Cahiers
Marxistes sont
déposés dans les
librairies suivantes :**

- **CLUB ACHILLE CHAVEE**
rue Abelville 34 - 7100 La Louvière
- **F.N.A.C.**
City II, rue Neuve - 1000 Bruxelles
- **LE LIVRE INTERNATIONAL**
bd. Lemonnier 171 - 1000 Bruxelles
- **LE MONDE ENTIER**
rue du Midi 162 - 1000 Bruxelles
- **LIBRAIRIE L'AVENIR**
rue St Léonard 102 - 4000 Liège
- **LIBRAIRIE LA DERIVE**
Grand'Place, 10 - 4500 Huy
- **LIBRAIRIE ANDRE LETO**
rue d'Havré 35 - 7000 Mons
- **LIBRIS - TOISON D'OR**
av. de la Toison d'Or 29 - 1060 Bruxelles
- **PRESSES UNIVERSITAIRES DE BRUXELLES**
av. Paul Héger 42 - 1050 Bruxelles
- **TELE-LIVRES**
Court St Michel - 1040 Bruxelles
- **TROPISMES**
Galerie des Princes - 1000 Bruxelles

REVUE BIMESTRIELLE

Editeur responsable *
Pierre GILLIS
6, rue N.-D. Débonnaire
7000-Mons

ISSN : 0591-0633

Membre de l'Association des revues
scientifiques et culturelles (ARSC)

Dépôt Bruxelles X

200 F